This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

RK
Am6.3
JP

HARVARD UNIVERSITY
ARNOLD ARBORETUM
PRESENTED BY CHARLES SPRAGUE SARGENT
1892

MÉMOIRE
SUR
LES HAIES.

MÉMOIRE
SUR
LES HAIES

Destinées à la clôture des Prés, des Champs, des Vignes & des jeunes bois; où l'on traite des différentes espèces de Haies, de leur construction & de leurs avantages:

Couronné par l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Lyon, dans la Séance publique du 31 Août 1784.

Par M. AMOREUX fils, Docteur en médecine en l'Université de Montpellier, Bibliothécaire, Membre de plusieurs Académies.

A PARIS,

Chez CUCHET, Libraire, rue & hôtel Serpente.

M. DCC. LXXXVII.

Avec Approbation & Permission.

A MESSIEURS
DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE LYON.

MESSIEURS,

C'EST *connoître tout le prix de l'encouragement que vous accordez à ceux qui s'occupent selon vos vues des Sciences & des Arts, que d'oser vous présenter, pour la seconde fois, un Mémoire auquel vous avez accordé vos suffrages dans un concours académique. Vous l'avez annoncé favorablement au public, je ne pouvois le lui livrer que sous vos auspices. Votre approbation fit dès-lors contracter des engage-*

mens à ma reconnoissance. L'hommage que je vous fais de cet opuscule m'acquitte en partie d'un devoir aussi cher à mon cœur. En l'agréant vous relevez infiniment mon travail, & vous mettez ma gloire à son comble.

Pour me conformer aux usages & à vos loix, je dois prévenir que ce Mémoire, dont d'autres soins & diverses circonstances ont différé la publication, est le même pour le fond, l'ordre & les détails que celui dont vous avez la copie ; je m'y suis permis seulement quelques additions auxquelles deux ans de plus d'expériences & de réflexions sur cet objet ont donné lieu. Il seroit à souhaiter, sans doute, que je pusse le retoucher dans la suite pour le rendre encore plus digne de mes illustres Mécènes & de la classe de lecteurs qu'il pourra intéresser.

Puisque j'ai l'occasion de vous donner quelques foibles marques de la juste reconnoissance dont je suis pénétré, je

ne dois pas taire le nouveau motif que j'ai de la rendre publique. Vous m'avez décerné récemment une autre couronne (a): où trouverois-je des expressions capables de vous peindre les sentimens de dévouement & de respect avec lesquels je suis,

MESSIEURS,

Votre très-humble &
très-obéissant serviteur,
AMOREUX fils, D. M.

A Montpellier, le 15 Septembre 1786.

(a) Depuis cette époque, l'Auteur a été reçu associé à l'Académie de Lyon.

ERRATA.

PAGE 13, *ligne*	18,	il ne lève pas tard	*lisez* que tard.
20,	1,	qu'on palissade,	*lis.* qu'on palisse,
24,	1,	entouper	*lis.* entourer
25,	8,	on le palissade,	*lis.* on le palisse,
29,	4,	*ganista*	lis. *genista*
45,	21,	verdure	*lis.* verdeur
55,	15,	la baie	*lis.* la base
56,	3,	LEFÈVIER.	*transportez ce titre à la page 55, après l'alinéa.*
64,	14,	gras chardons,	*lis.* gros chardons,
65,	7,	*l'yneca*	lis. *l'yucca*
77,	1,	les filards	*lis.* les filaris
88,	5,	du rejet.	*lis.* du reste.
92,	10,	*lantiscus*,	lis. *lentiscus*,
96,	24,	le garon	*lis.* le garou
97,	2,	fruitier	*lis.* frutiqueux
104,	10,	fruitiers	*lis.* frutiqueux
117,	10,	cornier	*lis.* cormier
122,	18,	*robus*,	lis. *robur*,
133,	19,	hares.	*lis.* harts.
136,	3,	hares	*lis.* harts
138,	1,	bourgen	*lis.* bourgene
143,	19,	alteré	*lis.* attéri,
153,	20,	trop commun,	*lis.* trop peu commun,
159,	2,	(*juncus cadex*)	l. (*juncus. carex.*)
175,	6,	palissader,	*lis.* palisser,
189,	18,	en défense,	*lis.* en défends
194,	5,	qu'elles seront endommagées	*lis.* qu'ils seront endommagés
196,	5,	de l'onate,	*lis.* de l'ouate,
204,	11,	Les haies	*faites précéder l'alinéa par 9°.*
205,	6,	*réponse*.	lis. *réponses*
213,	23,	*l'airan*,	lis. *l'airau*,

MÉMOIRE

MÉMOIRE

CONTENANT

DES OBSERVATIONS THÉORIQUES ET PRATIQUES SUR LES HAIES DESTINÉES A LA CLÔTURE DES PRÉS, DES CHAMPS, DES VIGNES ET DES JEUNES BOIS.

Ante Jovem nulli ſubigebant arva coloni :
Nec ſignare quidem, aut partiri limite campum
Fas erat.....

Virg. Georg. Lib. I.

LES haies ne furent pas toujours en uſage, ſoit qu'elles fuſſent moins néceſſaires, ſoit qu'on en connût moins l'utilité; leur néceſſité n'eſt pas même encore avouée

par tous les agriculteurs. C'eſt pourquoi l'utilité & le déſavantage de la clôture des terres par des haies ſont le pour & le contre d'une queſtion intéreſſante qui reſtera problématique tant qu'on ne déterminera pas l'extenſion & les limites qu'on doit donner à cette pratique ; tant qu'on ne diſtinguera pas la nature des terres, l'uſage qu'on veut faire des haies, les pays & les circonſtances dans leſquelles elles ſont ou ne ſont pas praticables. Nous n'oſerions entreprendre de décider cette grande queſtion ſous les différens rapports économiques, juridiques, politiques, ſous leſquels il faudroit néceſſairement l'embraſſer pour la traiter à fond.

Lorſque l'Académie de Lyon borne la queſtion ſur les haies à l'énoncé que nous venons d'expoſer dans le titre, elle ſuppoſe la choſe poſſible, les obſtacles levés ; les oppoſitions nulles, la néceſſité reconnue. Nous renfermant donc dans ces mêmes termes, nous n'avons qu'à indiquer

les moyens de former des haies pour séparer & défendre les héritages, assurer à chacun ses différentes possessions & les rendre, par ces clôtures, de plus grande valeur.

L'Académie désire encore par son programme, qu'on indique le choix convenable de diverses espèces de haies, suivant la diversité des climats, des terrains & des cultures ; qu'on détermine la meilleure manière de les former & de les entretenir, en considérant le produit des récoltes, l'extension des racines, le chauffage, les arbres fruitiers qui peuvent être placés dans les haies.

C'est ainsi qu'en considérant cette question sous une nouvelle face, elle reçoit toute l'étendue dont elle étoit susceptible pour l'avantage de notre agriculture, pour exercer l'industrie, la vigilance & la sagacité du cultivateur, & pour augmenter ses richesses. Si notre expérience & nos foibles lumières secondoient notre zèle, nous laisserions peu à désirer sur tous ces

points ; faiſons des efforts pour tâcher de ſatisfaire en quelques-uns les vœux de la compagnie ſavante qui doit en être le juge.

L'utilité qu'on ſe propoſe en formant des clôtures par des haies, ſont, 1°. de mettre ſes poſſeſſions à l'abri de l'incurſion des beſtiaux & des voleurs des produits de la terre ; 2°. de ménager des abris aux productions végétales contre l'intempérie des ſaiſons ; 3°. de diſtinguer ſes limites d'une manière invariable d'avec celles de ſes voiſins ; 4°. de répandre plus de propreté & de bonification ſur le ſol qu'on cultive ; 5°. enfin, ſelon l'intention de l'Académie, de procurer un plus grand avantage au propriétaire ou au fermier, en réuniſſant tous les autres, par un nouveau produit qu'on peut retirer des haies. Or, déterminer les propriétés, aſſurer la jouiſſance des productions, fournir les moyens de les augmenter & de rendre les terres de plus grande valeur, c'eſt établir la félicité publique ; & c'eſt à quoi peuvent ſervir les haies.

Toutes les ſortes de clôtures ne ſauroient remplir ces différens objets. Les clôtures en maçonnerie, ou à pierre sèche, ne ſont que des barrières ſans produit; très-coûteuſes par leur conſtruction & leur entretien; à moins que la nature du terrein ne l'exige, pour employer des pierres qui embarraſſeroient le champ, comme après un défrichement. Celles qu'on forme avec des dalles ou grandes pierres plates, ne ſont pas moins diſpendieuſes, & jamais aſſez hautes pour défendre l'entrée d'un champ. Les haies mortes ou sèches, ou échaliers faites avec des branches d'arbres & de brouſſailles, ne ſont que pour un tems, qui eſt fort court; elles n'offrent que de mauvaiſes défenſes qui ſont bientôt enlevées; & pour les former, on détruit des haies naturelles, plus ſolides & plus défenſives. Les pieux, les piquets, les clayes, les échalas & toute ſorte de perches, ſont des clôtures aſſez foibles & très-diſpendieuſes; il n'appartient qu'à des Princes, à des Seigneurs, d'en inveſtir leur parc &

leurs délices de chasse. Les fossés, à moins qu'ils ne soient larges & pleins d'eau, ne sont que des retranchemens inutiles ; ils laissent à découvert ce qu'on avoit intérêt de cacher ; ils diminuent de toute leur étendue la surface du terrein : ce qui n'est pourtant pas toujours à pure perte comme nous l'exposerons dans la suite, lorsqu'un fossé moyen est accompagné d'une haie ou palissade.

Les haies vives ou halliers sont donc les clôtures à préférer, parce qu'elles sont plus durables, & qu'elles présentent plus d'utilité ; elles en offriroient moins, si on se bornoit aux buissons, aux épines. Une infinité d'arbres & d'arbustes se présentent en foule à nos regards pour servir à cet usage, & pour être façonnés à l'envi, sous la main de l'adroit & laborieux cultivateur.

Je distinguerai trois sortes de haies vives : les épineuses ou offensives ; celles d'agrément ; qui sont purement défensives ; & les productives. Quelques-unes, selon leur

emploi & leur mêlange, peuvent réunir les trois avantages; c'eſt à l'induſtrie à les connoître, & à l'art à les approprier.

Je ne ſuivrai d'autre ordre dans l'énumération des eſpèces de plants qui peuvent ſervir à former ces trois ſortes de haies, que celui que me fournira ma mémoire, qui eſt à-peu-près celui où la nature nous les préſente épars & pêle-mêle dans la campagne & dans différentes régions, ſelon que la température du climat ou la qualité du ſol les raſſemble.

Quant aux dénominations, j'avois cru d'abord ne devoir employer que celles qui ſont uſitées en France, parmi les jardiniers & les cultivateurs; rarement j'avois voulu faire uſage des noms ſcientifiques, perſuadé que dans un ſujet purement d'agriculture & d'économie, l'Académie n'exigeoit pas un étalage d'autres connoiſſances. Cependant comme on peut être intéreſſé à connoître les eſpèces d'arbres & d'arbuſtes qui ſerviroient aux haies autrement que par les noms vulgaires qui

ne sont propres qu'à notre langue ; j'ai ajouté les noms botaniques les plus courts, & j'ai satisfait avec plaisir à la demande qui m'en a été faite. Je n'ai point mis d'autre ornement à ce Mémoire, la diction en sera simple comme le sujet. Les réflexions pratiques sur la formation des haies & sur leur entretien, ainsi que quelques considérations générales & essentielles sur leur convenance & leur disconvenance, selon l'état de l'agriculture & le besoin des peuples, termineront enfin ce Mémoire, dont malgré l'étendue de la matière, je tâcherai de resserrer les limites.

DES HAIES ÉPINEUSES.

DE quelle utilité que soient aux plantes & aux arbres les épines, les pointes & les piquans dont la nature les a pourvus, l'industrie humaine a dû s'en former des armes & des défenses pour investir & rendre inaccessibles d'autres plantes plus nécessaires, plus exposées aux insultes des passans, ou pour en éloigner les animaux qui les auroient maltraitées & détruites. Les plantes épineuses ont paru être plus propres à cet usage, tant par leur armure que parce qu'elles ont passé pour la plupart pour inutiles, ou pour moins précieuses que celles qu'on vouloit conserver. Aussi ce ne sont presque que celles de cette sorte, les épineuses, qu'on a fait entrer dans la construction des haies ; & par cela même, on s'en est souvent dégoûté. Examinons toutefois quelles sont les espèces qui méritent quelque préférence ; apprenons à

cultiver les ronces même & les épines, pour en garantir les champs qui pourroient en être hérissés par l'inculture.

En général, tous les arbres & arbustes épineux dont il va être question dans cette première section, peuvent être employés aux haies les plus défensives, soit qu'on ne les compose que d'une seule espèce de plant, soit qu'on entremêle plusieurs espèces ensemble. Certains ne manquent pas d'agrément ni d'utilité; ils offriront alors plus d'avantages. Au reste, comme les termes ne sont pas ici de rigueur, nous nommerons indistinctement épines ou piquans, les parties accessoires des arbres & arbustes qui servent de défense, laissant aux botanistes à employer exclusivement le mot épine, *spina*, pour désigner les piquans qui adhèrent à la substance ligneuse des plantes, & celui d'aiguillon, *aculeus*, quand il s'agit des pointes ou piquans qui ne tiennent qu'à l'écorce, & qui s'en détachent quelquefois.

L'AUBÉPINE.

Je nommerai en premier lieu l'aubépine ou épine blanche, dite aussi aubépin & noble-épine (*Cratægus oxyacantha*, *Linnæi*), comme étant l'arbrisseau qui, par sa nature, par sa forme & son vil prix est le plus souvent employé, & qui convient le mieux à former de bonnes haies, & des palissades agréables. En effet, cet arbrisseau est de presque tous les climats, il s'accommode de tous les terreins; cependant il est plus sensible au chaud qu'au froid, à la grande sécheresse qu'à l'humidité. Il est agreste ou domestique; il se hérisse de piquans très-forts & très-solides, qui sont épars sur ses branches & ses rameaux, d'où sortent encore d'autres rameaux épineux. Il se pare au printems d'une verdure tendre & lustrée; des bouquets de fleurs blanches d'une odeur des plus suaves leur succèdent bientôt; des baies rouges qui le couvrent quand il se dépouille de son feuillage, réjouissent encore la vue en

automne & pendant l'hiver. Ce petit fruit doux, aigrelet, se nomme senelle; rarement sert-il à faire des semis, si ce n'est en grand; quoique les jeunes plants d'aubépine qu'on rencontre fréquemment dans les bois, les taillis & les lieux incultes, n'y ont été semés que par les oiseaux qui se nourrissent de senelles. Cette graine reste quelquefois deux ans en terre sans lever, & toutes ne lèvent pas; c'est ce qui a désabusé apparemment les jardiniers de multiplier l'aubépine de cette manière: ils font ramasser de jeunes plants, ils les mettent en pépinière & les vendent à cent, bruts ou façonnés; on voit alors ces arbustes croître plus vîte. La racine de l'aubépine ne court point, elle est tortueuse & rameuse, comme sont aussi sa tige & ses branches; elle est peu traçante, elle donne lieu cependant à la naissance de surgeons. C'est encore ici un moyen de reproduction & de multiplication. Un buisson serfoui, éclaté avec précaution, peut servir de pépinière perpétuelle, & fournir de

ſujets nombreux enracinés ; quoique les plants de ſemence ſoient toujours de plus belle venue.

On plantera l'aubépine à la fin de l'automne, lorſqu'il aura jauni ou perdu ſes feuilles; on peut en continuer la plantation pendant tout l'hiver. Le plutôt n'eſt que le mieux dans les climats chauds ou tempérés, parce que cet arbriſſeau eſt très-printannier. Olivier de Serres & d'autres après lui ont dit que l'aubépin ne pouvoit réuſſir de bouture; nous pourrions aſſurer le contraire. Il eſt vrai qu'il en manqueroit beaucoup, ſi on vouloit s'en tenir à cette ſeule méthode, ſur-tout en raſe campagne. Les pépiniériſtes ne doivent pas négliger de le ſemer dans des lieux perdus, quoiqu'il ne lève pas tard. D'autres graines ſont plus tardives encore à la germination. Il faut les conſerver dans le ſable frais, comme nous le dirons dans nos réflexions ſur la fin du Mémoire.

On taille bas l'aubépine, à deux ou trois pouces de terre, après l'avoir planté,

vu avant qu'il entre en sève; ce qui l'oblige à se fortifier par la tige, à en pousser plusieurs & beaucoup de rameaux: c'est ce qu'on désire principalement dans la formation d'une haie. Cet arbrisseau s'élance facilement lorsqu'il est en bonne terre; il donne des branches montantes & de latérales; il faut toujours ravaler les premières, à moins qu'on ne les destine à former quelque ornement; les autres se ramifient en buisson. On le palissade, on l'assujettit par la taille, on le tond avec les ciseaux; il est susceptible de recevoir toutes les formes; on le gouverne enfin comme on veut, sans qu'il cesse d'être rébelle à ceux qui voudroient le franchir. Son seul défaut est d'être atteint des chenilles qui quelquefois le mettent à nu pendant l'été. Il surmonte cette disgrace & se pare de nouveau.

Si on veut former avec l'aubépine des haies propres & des palissades, on les taillera régulièrement deux fois l'an; ce qui rendra l'arbuste toujours plus fort & plus

touffu. Nous pourrions citer quelques belles haies de cette ſorte que nous avons dans le pays; celle de M. V... près des fourches eſt ſur-tout remarquable par ſon étendue & par le ſoin qu'on en prend.

Si l'on donne moins à l'agrément, & qu'on n'ait établi l'aubépine que pour être la défenſe & la clôture d'un champ, d'un pré, d'une vigne; on pourra ne pas le tailler ſi artiſtement; on le laiſſe ſouvent s'échapper. Il eſt bon même de le maintenir hériſſé pendant l'hiver, lorſqu'il eſt dépouillé de ſes feuilles. On ne le rangera qu'avant la pouſſe du printems, pour que la haie prenne plus d'épaiſſeur. La taille empêche les buiſſons de ſe dégarnir par le pied; ce qui feroit un grand inconvénient dans les haies. C'eſt par ces *déficit* que les picoreurs & les larrons ſe pratiquent une voie dans les vignes, les vergers & les champs qui ont de telles clôtures.

Ce que je viens de dire de l'aubépine eſt applicable à pluſieurs autres plantes

propres à former des haies ; c'eſt pourquoi j'ai donné un peu plus d'étendue à ce premier article, pour avoir le droit d'être plus court ſur la plupart des autres. On trouvera quelques règles générales ſur la plantation & l'entretien des haies dans les réflexions poſtérieures.

LA RONCE.

DANS l'ordre des haies épineuſes, la ronce (*Rubus fruticoſus, L.*) devroit tenir le ſecond rang, ſi elle étoit auſſi docile que l'aubépine. Épineuſe juſque ſur ſes feuilles, rampante ou ſarmenteuſe, ſelon qu'elle eſt iſolée ou qu'elle eſt près des autres plantes, ſans ménagement & ſans égard pour tout ce qui l'environne, la ronce trace par ſes racines, & rampe par ſes branches ; elle s'étend confuſément partout, elle s'élance & jette ſes fouets ſur les arbres & les plantes d'alentour ; pour les défendre, elle les étouffe. Cependant réprimée dans ſes écarts, aſſujettie à ne s'entrelacer qu'avec elle-même, ébourgeonnée, pincée

pincée dans ses tendrons, elle formera de grosses tiges redoutables par leurs épines crochues; les jets garniront tous les vides à droite & à gauche, & formeront le buisson. Ils ne sauroient cependant se soutenir d'eux-mêmes trop haut, parce qu'ils sont foibles, quoique toujours armés. Ainsi rangée, une haie de ronces sera impénétrable. Les mûres en bouquets qu'on nomme mûres de buisson ou de renard, & colorées d'un noir ponceau que cette plante scabreuse porte, serviront à la multiplier surabondamment là où il en manque. Les extrémités des tendrons toujours prêtes à se cramponner où elles trouvent de la terre & de la fraîcheur, serviront aussi de sujets qui reprendront facilement racine. Hors les cas où ces productions deviennent nécessaires pour la formation & la réparation des haies en ronces, elles seront retranchées, abattues pendant l'été, avec le croissant ou la serpette; un coup de soleil les fera sécher au pied du buisson; on les emportera sur le chemin pour y être foulées,

ou on les entaſſera pour les brûler. Les ronces ne doivent pas être mêlées dans les autres haies, elles ne vont bien qu'avec elles-mêmes ou avec le ſuivant.

LE ROSIER SAUVAGE.

LE roſier ſauvage ou églantier, (*Roſa eglanteria*, *L.*) à feuille odorante, & le roſier de chien, (*Roſa canina*, *L.*) qu'il ne faut pas confondre, quoique l'un & l'autre ſoient ſauvages & portent les fleurs les plus ſimples, qui ne ſont pas les moins ſuaves; ces roſiers, dis-je, peuvent au même titre être employés pour les haies épineuſes. Ils les forment naturellement, puiſqu'ils ſont relégués ſur les bords des champs & des chemins, & ſur tout ce qui ſépare une propriété d'une autre. Ces roſiers laiſſent échapper d'une ſouche robuſte pluſieurs tiges fortes armées juſqu'à leurs dernières diviſions & juſqu'à la repouſſe des feuilles, d'épines vives, pénétrantes & larges à leur baſe, qui ne le cèdent point à celles de la ronce. Il faut

peu d'art pour planter une telle haie; il n'en coûte rien pour s'en procurer les plants. Les scions qui s'élèvent des racines traçantes, les rejettons qu'on éclate de la souche, & les fruits dits *chinorrodon* & gratte-cu, pleins de graines faciles à germer, sont les moyens aisés par lesquels on peut planter, rétablir, renforcer des haies vives à peu de frais. La taille & l'entretien sont comme pour le précédent article. Ce genre de rosier est fécond en variétés, sur-tout parmi les cultivés qui peuvent servir à orner, à doubler des haies plus agréables.

Le Grenadier.

Le grenadier ou balaustier sauvage, (*Punica granatum*, *L.*) donne les plus hautes, les plus belles haies, & les plus défensives, par ses longues & roides pointes qui blessent jusqu'au vif; ainsi que par l'extrémité de ses rameaux qui, lorsqu'ils sont secs ou broutés, sont aussi pointus que des épines. Cet arbrisseau qu'on élève quel-

quefois en arbre & qu'on palissade, parce qu'il a plus de disposition à monter qu'à s'étendre, demande une certaine température, ce qui fait qu'on ne peut le posséder en tous lieux; car du reste sa culture n'exige aucun soin particulier. L'Espagne, l'Italie, la Provence, le Languedoc, le voient croître de lui-même dans les terreins les plus secs; tandis que dans le nord de la France, il ne résiste point à la froidure des hivers. Son bois est jaune & cassant, il pourroit servir à la teinture, aux arts du tourneur, du tablettier, & sans doute à quelques autres. On l'éclate de sa souche, on le multiplie par marcottes, en couchant ses branches sous terre; rarement par bouture; communément par drageons enracinés. C'est en hiver qu'on le plante. On le tond aux ciseaux quand il est jeune, & à la serpe quand il est entièrement ligneux. On en tapisse les murailles, on en forme les plus beaux espaliers en le greffant de l'espèce à fruit doux, ou de l'espèce stérile à fleurs doubles. Les haies de gre-

nadier sont assez communes dans le Roussillon. Nous en avons une sous les yeux qu'a formée un jardinier, qui pourroit servir de modèle. Elle a acquis en peu de tems la plus belle forme, parce qu'on l'a conduite sans la laisser buissonner. Il est vrai que tout l'a favorisée : elle est au midi, elle entoure un jardin qui s'arrose par irrigation, elle a une rigole au pied, elle a été bêchée ; ce qui a multiplié le chevelu. En un mot, c'est une haie des plus propres & des plus fortes.

Nous devons observer que les haies en grenadier ont l'avantage de n'être point assaillies par les insectes, & d'être respectées par les bestiaux ; si ce n'est par la chevre qui broute tout, & qui pince les jeunes pousses du grenadier, quoique acerbes & désagréables au goût. Rien ne rebute un animal aussi vorace, le fléau du cultivateur.

D'un des plus grands, je passe à l'un des plus petits arbrisseaux pour les haies. C'est ainsi qu'ils se présentent souvent aux

champs ; le plus fort protège le foible, la plante la plus humble a besoin d'être ombragée, défendue par l'arbre altier.

Le Prunellier épineux.

Le prunellier épineux ou le prunier des haies, (*Prunus spinosa, L.*) nain dans sa forme & acerbe dans son fruit, porte en tout un caractère sauvage. On pourroit à peine en former des haies entières ; elles seroient trop lentes dans leur accroissement, & jamais assez hautes ni assez épaisses pour servir de bonnes défenses. Cet arbuste peut être utile pour remplir les vides que laissent les vieilles haies en se dégarnissant par le pied. Accoutumé aux lieux arides, le prunellier est moins inquiet du terrein dont les anciennes racines se sont déjà emparées. On en trouve facilement des plants enracinés dans les lieux incultes, parmi les buissons. On peut le planter pendant tout le tems que la végétation est suspendue par le froid, en évitant que ses racines peu barbues ne se sèchent. Cet

arbuste a un grand défaut, qui est de tracer beaucoup, & de se déplacer par ses racines qui portent des rejets; ce qui fait qu'il peut être moins bien moriginé dans les haies qu'il abandonneroit souvent pour courir dans le champ. A cet égard, le poirier épineux ou sauvage est plus docile & plus utile que le prunellier, c'est la souche des bonnes espèces cultivées; on pourra le multiplier aussi en haie comme nous le dirons, pour plus d'un usage. Cependant M. Duhamel a fait une bonne remarque dont on pourra profiter pour contenir l'arbuste errant: il n'y a qu'à le multiplier de noyaux, & non de drageons enracinés.

Le Grosellier épineux.

Le grosellier épineux, (*Ribes uva crispa, L.*) ou à fruit blanc, nommé encore le bluet, peut servir comme le prunellier à remplacer, à regarnir des haies usées ou dégradées; mais il demande un autre fonds. Il faut le placer dans une tranchée ou dans

un creux assez grand, entouper le chevelu, s'il en a, de terre légère qu'il épuisera bientôt en pullulant. Il prend de bouture & de marcottes dont on peut former des pépinières ; il fournit aussi de drageons enracinés. Cet arbuste n'est pas assez répandu dans nos campagnes. Il en est de sauvages & de cultivés ; on le trouve aux environs de Paris. Il est bien plus estimé en Angleterre qu'en France. La groseille rouge a mérité chez nous la préférence. Celle-ci ne sauroit servir de haie défensive ; ce seroit présenter plutôt un appas qu'une défense ; au lieu que le grosellier épineux se rend redoutable par trois piquans placés à chaque base des feuilles ; ce qui le rend très-horride. Mais il a cet inconvénient de n'être pas propre aux haies de nos provinces méridionales, à moins qu'on ne prît la peine de le bien cultiver. Encore ne se laisse-t-il pas gouverner, & il n'en est que plus fertile. Ainsi une telle haie, quoique forte, ne seroit pas de durée dans les pays chauds.

LE VINETIER.

Le vinetier ou l'épine-vinette, (*Berberis vulgaris, L.*) qui ſupplée bien à la groſeille ordinaire par l'acidité agréable de ſon fruit dont on fait auſſi de bonnes confitures, nous préſente à peu de choſe près l'avantage du grenadier. Comme lui il s'élève aſſez haut; on le paliſſade, on l'aſſujettit en haie & à hauteur d'appui. Il a un bois jaune qui teint de la même couleur, ainſi que ſes racines; les teinturiers & les corroyeurs s'en ſervent. Ce que nous préſente de plus utile cet arbriſſeau pour notre objet, ce ſont ſes piquans affilés & tricuſpides qui accompagnent les bourgeons, & qui pénétreroient juſqu'aux os celui qui auroit l'imprudence de s'ouvrir une voie à travers une telle haie. Ses feuilles ſont encore bordées de petites épines dont il faut ſe garantir. Cet arbriſſeau eſt donc l'un des plus propres à former des haies épineuſes; les anciens botaniſtes l'avoient dénommé d'après cet uſage, *berberis du-*

metorum. Quoiqu'il ne soit plus de mode comme autrefois, il n'en est pas moins utile. On l'emploie en haie aux environs de Paris, où les haies ne sont pourtant pas communes ; il est très-commun en Bourgogne ; on le trouve ordinairement dans les pays froids & montagneux. On peut le multiplier facilement par rejets. Ses racines rampent si elles sont dans un terrein sec & sablonneux ; elles s'accommodent d'ailleurs de tous les autres ; elles aiment pourtant les terres fortes & humides, alors elles s'étendent moins, mais elles sont nombreuses & en masse. On peut donc rechercher le vinetier quand on a affaire à des terreins ingrats qui se refusent à la plantation d'autres arbrisseaux pour les haies. Les plantes qui nous épargnent de la culture sont souvent les plus précieuses ; en général ce sont celles qui résistent le mieux aux intempéries des saisons, & qui sont les plus indifférentes à la bonne ou à la mauvaise qualité du sol. Elles ne sont pas les plus

communes d'entre celles dont nous voulons tirer quelque utilité. L'épine-vinette est presqu'un objet de commerce à Chanceau dans l'Autunois.

Le Framboisier.

Le framboisier, (*Rubus idæus*, *L.*) qui tient de la nature des ronces par son armure & par son fruit, mais qu'il a plus agréable & plus parfumé, s'élève sur une tige droite, ligneuse & garnie d'épines. Il est sauvage, il peut donc être placé dans les haies pour les lieux un peu froids, ombragés, humides & à l'exposition du nord. Tous les climats du reste lui conviennent. Il se multiplie par drageons enracinés.

Le Genet épineux.

Le genêt épineux, ou jonc marin (deux faux noms donnés à une plante agreste, tantôt utile, souvent nuisible, & qui n'est ni jonc ni genêt, *Ulex europæus*, *L.*) doit-il être rangé en haie ou extirpé des lieux

qu'il rend incultes ? Le besoin décidera du cas qu'on doit faire de cet arbrisseau, l'un des plus épineux que l'on connoisse en Europe. Il est armé de piquans solides, rameux ou branchus, qui font corps avec la substance ligneuse. Heureux le cultivateur qui n'est pas obligé d'exploiter des terres arides à travers le genêt épineux ! heureux l'économe qui a d'autres ressources pour nourrir ses bestiaux ! Cette plante est méconnue dans plusieurs provinces de France qui sont les mieux cultivées ; d'autres en foisonnent. Dans la Bretagne, la Normandie & le Poitou, on est obligé d'en tirer parti, parce qu'elle y est très-commune ; on sait heureusement en tirer une nourriture pour le bétail & un engrais pour la terre. Rien n'empêche aussi qu'elle ne fasse partie des haies quand on l'aura sous la main, & ce ne seront pas les moins redoutables. Les Anglois en font qui sont prodigieuses. Le genêt épineux vient facilement de semences, il trace dans les terreins sablonneux ; il

ne souffre point d'être transplanté, il faut le semer en place. On le connoît encore sous les noms vulgaires d'ajonc, de landes, de *ganista spartium.*

AUTRE GENET ÉPINEUX.

IL est un autre genêt épineux (*Spartium scorpius, L.*) qui, pour n'être pas mieux nommé dans le vrai sens des botanistes modernes, mérite encore moins l'attention des cultivateurs; si ce n'est pour être détruit dans les lieux qu'il rend stériles & inaccessibles. Il est pourtant d'une famille de plantes que les bestiaux aiment tant, les légumineuses. Il se tient fort bas, mais il est diffus & plein de piquans qui se montrent à nu, & semblent couvrir toute la plante, qui d'ailleurs a peu de feuilles. Nous lui donnons une place dans les haies comme à une plante auxiliaire pour garnir les bases & remplir des lacunes. On peut planter cet arbuste tout enraciné pendant l'hiver, en le tirant des lieux incultes où il abonde. Nulle plante n'annonce

autant les landes ou l'abandon d'un terrein que celle-là.

Je ne sais précisément si c'est de cette espèce de genêt épineux ou de la précédente qu'on se sert dans la province de Suffolk en Angleterre, où l'on est exposé à être submergé par les sables que les vents violens emportent çà & là, pour en faire des haies autour des habitations. On les plante par gradation au-dessus les uns des autres; ce qui garantit en partie des atterrissemens funestes. Cette plante en haie a donc un grand mérite pour certains pays; tant la nature est variée, & le bon ou le mieux se trouvent relatifs aux besoins divers des peuples.

La plante qu'on nomme vulgairement ailleurs *milgreux* & *haudines* seroit-elle ce même genêt ou quelque espèce de jonc? Elle mérite d'être connue dans les pays où l'on a à se garantir des sables, pour en former des haies. Ce qu'on en dit dans l'Encyclopédie nous la rend intéressante. « Les sables volages qui bordent

» les côtes de l'Amirauté de Port-Bail & » Carteret sur la côte du Ponant, cou- » vrent en peu d'heures des arpens de » terres, qui sont souvent les meilleures » & les plus fécondes. Pour remédier » autant qu'il est possible à ce dommage, » il y a des côtes où les Seigneurs & les » Communautés font planter une espèce » de jonc marin que l'on nomme sur ce » ressort *haudines* ou *milgreux*, qui vien- » nent assez volontiers sur les sables des » dunes qui bordent la haute mer ; ces » joncs donnent lieu à la production d'une » espèce de mousse qui croît à leur pied, » & qui, par la suite, y forme une croûte » où il croît de petites herbes que les » troupeaux y paissent, & qui arrêtent de » cette manière le volage des sables ».

Il est d'autres plantes qui retiennent les sables & qui pourroient servir à séparer les dunes des bonnes terres. Le *rhamnoïdes*, *l'éphedra* ou raisin de mer, quelques traînasses, des joncs, des gramens sauvages, &c.

Il est un autre ſpart ou citiſe épineux, ainſi que de véritables genêts armés de piquans, comme celui d'Eſpagne & celui d'Allemagne, qui croiſſent l'un & l'autre en France, & qui ne ſont pas à mépriſer pour la conſtruction des haies. On trouveroit en eux d'autres avantages.

L'ASPERGE SAUVAGE.

L'ASPERGE ſauvage (*Aſparagus ſylveſtris*, *L.*) dont les feuilles ſont piquantes, peut au même titre ſervir à fourrer, à garnir les haies épineuſes. Elle renaît de ſes racines vivaces & de ſes petites baies.

SMILAX ASPERA.

LE *ſmilax aſpera*; *L.* aide à ſoutenir l'aſperge & à la lier avec toutes les plantes de la haie dont elle ne ſera pas la moindre défenſe. Tout eſt épineux dans cette plante dure & rampante qui ſe lie par tout avec ſes vrilles.

LE HOUX FRÉLON.

LE houx frélon ou fragon (*Ruscus aculeatus*, *L.*) à feuille toujours verte & pointue, & qui porte la pomme d'amour, entrera encore dans les haies comme plante secondaire. Il ne suffiroit pas à faire une bonne défense, d'autant plus qu'il n'atteint pas la hauteur nécessaire; mais sa petite stature permet de l'entrelarder & d'en doubler les haies. C'est une de ces plantes qui se soutiennent d'elles-mêmes; quand elles ont pris possession d'une place, elles s'y multiplient par leurs baies & leurs racines traçantes.

Il est d'autres espèces de houx, celui à grappe & le laurier alexandrin, qui peuvent aller de pair avec le précédent; ils sont à feuilles plus larges ou plus étroites. L'un a quelques piquans, & l'autre est inerme: ils sont moins communs.

LE HOUX ÉPINEUX.

TOUS ces houx ne doivent pas être confondus ſous le rapport du nom françois, avec le houx ligneux, dit *Ilex aquifolium*, *L.* Celui-ci s'élève en arbre, ou eſt tenu en buiſſon, à la volonté du cultivateur; il eſt chargé de grandes feuilles ondées, à bord calleux, & entourées de pointes fort piquantes. Il eſt pluſieurs variétés de houx qui ſont très-agréables; quelques-uns ſont ſans épines & d'autres en ont, non-ſeulement ſur le bord des feuilles, mais encore ſur leur ſuperficie. On prétend que le houx perd ſes piquans lorſqu'il eſt élevé en arbre dans le maſſif des bois, comme s'il s'annobliſſoit par ſon élévation Une haie formée de plants de cette ſorte ſeroit des plus fortes & des plus impénétrables. Par la taille, on oblige cet arbre à prendre la forme d'arbriſſeau & de buiſſon, à ſe fournir de jets & de rameaux dont tous les interſtices ſont remplis de feuilles épaiſſes & hériſſées:

c'eſt une barrière qu'on ne peut forcer. Les Anglois font le plus grand cas de cet arbre dont ils cultivent une infinité de variétés ; & c'eſt avec raiſon, puiſqu'il offre pluſieurs avantages, comme celui d'être toujours vert & épineux, d'être de longue durée ſans exiger de l'entretien, & de n'être point le repaire des vers qui le reſpectent. C'eſt du houx proprement qu'on tire les houſſines ; ſon écorce fournit de la glu. Comme il ſe plaît dans un terrein pierreux & élevé, il peut ſervir de défenſe aux jeunes bois, ſoit à ceux de ſemis, ſoit à ceux de repouſſe ; on ne ſauroit mieux l'employer que là, puiſque la mode qui change ſelon le goût ou la fantaiſie, l'a fait expulſer des jardins. Il n'eſt pas trop facile à multiplier ; on le marcotte cependant. Ses baies ſont de différentes couleurs ; lorſqu'elles ſont rouges, on les appelle auſſi ſenelles, comme celles de l'aubépine ; elles lèvent aſſez difficilement.

LE CHENE KERMÈS.

LE chêne kermès (*Quercus coccifera*; *L.*) eſt celui de tous nos arbuſtes d'Europe qui, par ſon port, a quelque reſſemblance avec le houx. Ce chêne épineux, par ſes feuilles dentées, toujours ſubſiſtantes & d'un beau vert, eſt indigène de la partie méridionale de la France & des pays chauds que borde la Méditerranée. Il fut plus précieux à nos pères qui n'avoient pas encore l'uſage de l'éclatante cochenille, par cette tumeur molaſſe, eſpèce de galle qui lui eſt propre, & l'ouvrage d'un inſecte, ou inſecte elle-même. Ce genre de commerce eſt totalement tombé, on a abandonné cette teinture en écarlate qui étoit bien plus ſolide, aux Vénitiens. Le chêne porte-kermès eſt le plus petit de nos chênes, quoiqu'il donne le gland le plus gros. Il ſe sème de lui-même, il ſe propage dans les communaux & les lieux arides qu'on nomme *garrigues* dans le pays. Quand il borde

les héritages & que la main du bûcheron l'épargne, il s'élève de 4 à 5 pans, il s'épaissit, s'étend, se reproduit par ses racines & par ses glands qu'on pourroit aussi semer en d'autres emplacemens. C'est une des meilleures haies de défense. Mais lorsqu'il pousse des tendrons & de nouvelles feuilles, les chèvres voraces ne le respectent pas. De concert avec les bestiaux, les pauvres gens le coupent, le déchirent, l'arrachent, & il se renouvelle sans cesse par un effet admirable de la providence, qui fournit à tous les besoins avec une profusion qui surpasse l'ingratitude de l'homme & son penchant à détruire ce qui lui est le plus nécessaire.

Il est d'autres chênes verts dont il sera question ailleurs, qui ont souvent leurs feuilles épineuses, qu'on peut élever par leurs glands & qui croissent plus haut que le kermès.

LE CAPRIER.

UNE plante, arbuste ou souche, car on ne sait trop comment la désigner, qui, sans être indigène des mêmes pays méridionaux, y est cultivée sans beaucoup de soins ; c'est le caprier épineux (*Capparis spinosa*, *L.*) qui en bien des cas peut servir de défense, sinon comme haie, du moins comme palissade. Par lui on défendroit l'approche d'une muraille, ou il lui serviroit de couronnement ; tel qu'à un mur de terrasse peu élevé, d'un enclos habité, d'une basse-cour, &c. Il peut être planté entre des creneaux, sur les piliers d'une porte flamande, sous l'appui d'une fenêtre, &c. Quoi qu'il en soit, c'est une plante garnie de piquans crochus qui accompagnent par paires les supports des feuilles, & qui subsistent après celles-ci. Elle est sarmenteuse, scabreuse, vivace, s'accommodant d'un mauvais terrein, sec, pierreux, graveleux ; elle vient dans les décombres, les fentes des murailles &

les rochers. La difficulté eſt de lui faire prendre racine ; une fois cela fait, elle eſt perpétuelle. Au reſte, je l'ai nommée caprier épineux, parce qu'il eſt d'autres eſpèces ou variétés qui ſont ſans épines & qui rempliroient moins notre objet, celui de former des remparts & des clôtures épineuſes. On peut facilement marcotter le caprier ; on le plante communément par bouture ou par croſſete comme la vigne, & dans le même tems ; quoiqu'il ſoit plus sûr d'attendre le moment où la végétation va ſe mettre en jeu. On obſervera de planter ces boutures un peu inclinées, à 8 ou 10 pouces de profondeur dans une terre médiocre, aſſez fraîche & non fumée : on couvrira l'inciſion extérieure avec un peu de maſtic ou de terre molle ; on les arroſera pendant l'été. On les tranſplante enfin quand elles ont pris racine. Il eſt plus sûr de planter le caprier à demeure. Il en manque beaucoup quand le lieu n'eſt pas propre au développement des bourgeons des premières racines ; c'eſt

alors qu'il faudroit l'élever de marcottes. Le caprier ſe dépouille de ſes feuilles tous les ans, il eſt ſenſible au grand froid, il ne convient pour cela qu'aux pays chauds & tempérés. On ſait quelle utilité on en retire dans la Baſſe-Provence & les pays voiſins. On le taille auſſi annuellement comme la vigne, même plus près de la ſouche. Il ſe regarnit bientôt par ſa tête, & il pouſſe dru de longs ſarmens qu'on paliſſade, qu'on entrelace ou qu'on laiſſe aller au haſard.

C'eſt vers l'extrémité de ſes jets principalement que le caprier porte ſes belles & grandes fleurs dont on n'attend pas le développement pour les cueillir. La capre ſi connue, ſi agréable au goût pour rehauſſer le piquant des ſauces, & en même-tems ſi ſalutaire, n'eſt point le fruit du caprier, mais le bouton de la fleur au moment qu'il ſe montre. On le cueille preſque chaque jour; & ſelon qu'on diffère, on en a de différente groſſeur. Quoiqu'étant une plante ſarmenteuſe, le caprier

ne s'élève pas comme la vigne ; au contraire, il a de l'inclination à pencher ses branches, à les étendre par terre, à embarrasser la voie. C'est pourquoi je conseille de le placer sur une hauteur où la souche sera garantie, & les extrémités pendantes ; ses branches seront palissadées, & on sera plus à portée d'en cueillir les boutons. L'exposition la plus favorable pour le caprier est celle du midi ou du levant. On n'oubliera pas que c'est une plante étrangère qui se plaît en Espagne, en Italie & dans le midi de la France. Ce n'est pas qu'on ne la cultive ailleurs dans des abris, peut-être avec moins de succès ; mais pour notre objet, ne fût-elle pas productive, elle sera encore utile.

Les Genevriers.

Les genevriers dont nous connoissons plusieurs sortes dans le pays, le commun & le cade (*Juniperus communis*, *L.* *J. oxycedrus*, *L.*) qui sont à feuilles roides, mucronées & poignantes, & l'oxycèdre

(*J. Phœnicea, L.*) qui les a obtuſes, ſont des arbriſſeaux toujours verts, formant bien le buiſſon; ils ſont aſſez fournis de feuilles, quoique très-étroites & courtes; elles ſortent communément de trois en trois. Ils ſe plaiſent dans les lieux arides, ſur les montagnes, au milieu des bois. Ils méritent pourtant d'être ſoignés à cauſe de leurs baies très-utiles en pharmacie, & par rapport à leur réſine ou à leur huile forte dont la vétérinaire tire quelque avantage. Le bois en eſt dur, odorant, agréable & ſalutaire à brûler ; il peut être ouvré ; il paſſe pour incorruptible. Les genevriers proviennent de ſemences quand elles ſont bien mûres & qu'elles ont été miſes à propos en terre : elles reſtent ſouvent deux ans à germer. Il ſeroit poſſible d'en avoir des pépinières pour l'uſage des haies. On ne devroit plus laiſſer le ſoin de multiplier ces arbriſſeaux aux merles, aux grives, aux étourneaux, &c. Ces baies étant répandues parmi les ſemis des jeunes bois, y font des merveilles; les genevriers

ombragent les nouveaux plants, les défendent du froid, du chaud, & les protègent contre la dent des bêtes fauves. Placés en haie sur les marges des bois, les genevriers en défendroient encore l'entrée.

Les Rhamnus.

Un genre de plante dont la plupart des espèces sont plus ou moins épineuses, se présente pour renforcer nos haies ; c'est celui du *Rhamnus*, où l'on compte la bourgespine, le nerprun, le palivre, le jujubier & d'autres arbustes non moins épineux ; mais trop étrangers à nos climats pour être mentionnés ici. (Je conçois les plus grandes espérances du *Rhamnus lotus* dont j'ai fait un semis qui a bien levé.)

L'Alaterne.

L'Alaterne ou bourgespine (*Rhamnus alaternus*, *L.*) est le moins épineux de cette famille, il ne l'est même pas en

tout tems ; ce qui paroîtra ſingulier à ceux qui ne ſont pas accoutumés à conſidérer les plantes dans tous leurs âges : ce qui pourroit auſſi le faire prendre, tantôt pour une ſeconde eſpèce, où pour une variété: en effet, il en a pluſieurs. Il faut qu'on ſache que cet arbre, qui reſte auſſi arbriſſeau, porte deux petites épines noires ſur les côtés de ſes feuilles luiſantes, qui tombent en automne, tandis que les feuilles reſtent encore long-tems ſur l'arbre juſqu'à leur renouvellement, ſans que celui-ci s'en dépouille entièrement. Ainſi, tantôt armé, quoiqu'à la légère, & tantôt inerme, l'alaterne mériteroit par cette ſeule qualité qu'il a d'être toujours vert & touffu, d'être préféré pour certaines haies par leſquelles on ſe propoſe, non-ſeulement de garantir, mais de cacher aux yeux jaloux & avides les productions de ſes poſſeſſions. Comme on pourroit confondre cet arbriſſeau avec le *filaria*, on remarquera la différence qu'il y a entre la diſpoſition de leurs feuilles:

le *filaria* les a opposées ; elles sont alternes dans l'alaterne, avec de petites stipules. L'alaterne s'élève facilement de ses baies ou graines noires, & par marcottes. Il faut être prévenu que dans les pays froids, les semences restent plus long-tems sans lever ; il craint lui-même les hivers rudes. Il fleurit en hiver & sans éclat. Il n'est pas sans utilité. Les ébénistes & les tabletiers le recherchent ; enfin on en chauffe les fours.

Le Nerprun.

Le nerprun ou *Rhamnus catharticus*, *L.* est celui qui a donné son nom à tout le genre, selon la nomenclature du chevalier de Linné. Il a aussi ses épines, mais elles sont terminales. Il se dépouille de ses feuilles en hiver. Ses baies sont purgatives ; elles ont cela de particulier qu'elles fournissent plusieurs couleurs très-différentes, selon leur état de verdure & de maturité : les fruits mûrs donnent le vert de vessie ; & les fruits verts, le jaune si

commun dans la teinture. C'est-là une assez bonne recommandation pour cet arbrisseau, que nous avons vu aussi s'élever quelquefois en arbre, pour qu'il dût être plus répandu qu'il n'est. A peine est-il connu dans quelques Provinces. C'est une autre espèce ou variété de nerprun, beaucoup plus petite, qui porte comme la précédente la baie, dite graine d'Avignon, d'où l'on tire une si belle teinture jaune, nécessaire à plusieurs arts.

Nest-il pas étonnant que des plantes de cette nature qui croissent sans soin dans quelques cantons de la France, ne soient pas multipliées & assez cultivées pour que nous ne soyons pas dans le cas d'acheter de l'étranger des drogues que notre pays produiroit abondamment, & qu'il donneroit plus pures ! En faisant entrer des plants des deux nerpruns purgatifs dans nos haies & dans nos bois, nous aurions rempli deux objets également importans, la clôture des champs & l'extension de notre commerce. Le nerprun

demande assez de fraîcheur dans la terre, & assez de chaleur dans l'atmosphère pour mûrir ses baies. Au surplus, tout terrein lui est bon pour végéter. Il vient par semences & par drageons enracinés.

Le Paliure.

Le paliure ou porte-chapeau, ou épine de-christ (*Rhamnus paliurus, L.*) est autrement armé que les précédens; il porte à l'insertion des feuilles, deux fortes pointes inégales, & dont l'inférieure est courbée en hameçon; de manière que l'une pique, l'autre accroche & déchire. Aussi cet arbrisseau qui grandit & prend facilement de l'ampleur, est d'une approche redoutable; l'agrément de ses fleurs jaunes & mielleuses, son fruit singulier en forme de chapeau abattu, sa verdure riante, sont des attraits trompeurs qui ne se laissent pas contempler de trop près. Quand l'hiver ôte au paliure toute sa parure, il est horrible à voir, tant il est hérissé de piquans & de crochets, tant il est sombre,

noir & tortu dans ses branches, & ses rameaux qu'il porte en gyrandole; il peut former vraiment des haies de résistance. C'est ici l'arbrisseau qu'on nomme l'épine noire & qu'on emploie en échalier, principalement autour des arbres nouvellement plantés, & dans des lieux trop accessibles aux bestiaux, aux enfans, &c. Quelques-uns donnent encore, mais improprement, le nom d'épine noire au groseillier noir ou cassis; on a appliqué aussi ce nom, & plus légitimement, au prunellier dont j'ai déjà parlé. Par l'un des articles de la coutume d'Orléans, il est expressément défendu de planter de haie vive plus près de l'héritage de son voisin que d'un pied & demi, & cette haie doit être d'épine blanche, & non d'épine noire. On a craint sans doute l'excursion & l'embarras de cet arbrisseau offensif; cependant, s'il étoit soumis à la taille, il seroit l'un des plus utiles, & sans inconvénient. Il lève bien de semences; il faut les tirer du fruit ligneux en le

cassant;

cassant ; elles y sont par paires, ou de trois en trois. On les fait germer dans le sable.

LE JUJUBIER.

ON sera surpris peut-être de trouver ici le jujubier natif du Levant (*Rhamnus zizipbus, L.*) ; il s'est assez naturalisé dans quelques contrées de l'Europe & dans le midi de la France, pour que nous lui offrions territoire par-tout où il voudra venir dans nos mauvais fonds, au risque que nous soyons privés de son fruit sec, doux & acide, indigeste & le vrai destructeur des dents, à cause d'un noyau dur & pointu qui remplit la moitié de sa substance. Le jujubier a des qualités qui doivent le faire rechercher pour la construction des haies ; il est revèche à la taille, il s'en défend par ses épines. Il est armé à chaque nœud de ses branches, de deux forts piquans, courts, droits ou crochus. Il est tout tortu dans ses embranchemens ; son bois est dur ; ses racines donnent beaucoup de rejets ; il n'est point

fantasque pour le terrein, nous l'avons vu se plaire & fructifier dans une terre maigre & sous un soleil ardent. Les jujubes ne germent point en terre, on ne multiplie cet arbre étranger que par les surgeons; on excite ceux-ci à se produire en labourant la terre tout autour & en soulevant quelques racines; on les transplante ensuite avec leur chevelu. Pour l'usage que nous voudrions en faire dans les haies épineuses, il seroit plus prompt à croître par ce moyen; & plus on le tiendroit rabaissé, ravalé, plus il prendroit de vigueur par les racines en multipliant ses tiges. Les pays chauds sont plus convenables au jujubier que les pays froids, quoiqu'il endure chez nous des hivers assez âpres & assez longs. Il faut ne pas perdre de vue la terre originaire des végétaux, quand on est jaloux de leur réussite. L'analogie est un des premiers guides en agriculture.

LE FAUX ACACIA.

SI j'ai donné place dans nos haies à un arbre sorti du Levant, puis-je la refuser à un autre venu de Virginie & de Canada, auquel, depuis près de deux siècles, nous avons fait oublier sa patrie ? Le faux acacia est ce bel arbre tout plein d'agrément & d'utilité, aujourd'hui assez répandu, & dont nous ne savons pas tirer assez d'avantages. Je dis faux acacia, car il ne fut jamais légitime dans cette famille. C'est ainsi que les premiers qui ont nommé certaines plantes jusqu'alors inconnues, sans avoir souvent le droit de le faire, leur ont imposé des noms relatifs aux objets de leur connoissance, sans trop examiner si les mêmes caractères leur appartenoient. Quoi qu'il en soit de celui-ci, on le connoît assez sous ce nom vulgaire d'acacia ou faux acacia (*Robinia pseudo-acacia*, *L.*) Ses belles fleurs légumineuses & pendantes en grappes blanches ne grainent point, ou rarement dans nos climats,

& leurs ſemences avortées ne lèvent point. Mais il nous dédommage amplement par des ſcions qui repouſſent en nombre, même à de grandes diſtances. Cette propagation peut le rendre importun.

Deux grands acacias étoient plantés dans la cour d'une maiſon voiſine de celle que j'habite; je vis paroître dans un printems pluſieurs jeunes acacias dans mon jardin attenant, ſans qu'il y en eût jamais eu de plantés en ce lieu. Une racine égarée avoit ſans doute traverſé le mur mitoyen, attirée par la bonne terre, & m'avoit fait ce préſent que je n'avois point deſiré. J'en ai vu paroître conſécutivement pluſieurs autres jets, même long-tems après qu'on eut arraché les deux maîtres arbres. Incommodé par le mauvais emplacement de ces jeunes plants d'acacia, j'en ai arraché, j'en ai tranſplanté en campagne, j'en conſervai un dans ledit jardin qui a groſſi & grandi ſans ſoin; il donne à ſon tour des rejets.

L'acacia, lorſqu'il eſt aſſujetti par la

taille & palissadé sur un treillage, fait un effet admirable par la gaieté que répand son feuillage qui ne donne qu'une ombre claire. Recépé au pied, il fournira une forêt de sujets. Cette propriété qui n'est pas donnée à tous les arbres, & celle d'être garni de piquans courts, mais roides, qui accompagnent par paire chaque bourgeon & toute la tige, rendent le faux acacia propre à former des barrières & des haies inaccessibles sur certains terreins où l'on n'auroit pas à craindre son excursion; on pourroit de distance en distance en laisser monter quelques tiges. Il croît assez vîte, il donne un beau bois, fort dur, qui est jaune-rougeâtre & veiné, il peut être ouvré comme le bois des Indes; aucun autre ne ressemble plus à celui du cocotier quand il est vieux. Il ne faut point planter cet arbre sur les hauteurs, parce que le vent le tourmente & en fait éclater les branches. Ce qui devroit sur-tout rendre cet acacia cher au cultivateur & à l'économe, c'est l'emploi que l'on peut faire

de ſon feuillage comme fourrage; les beſtiaux l'appètent. M. Bohadſch a écrit un mémoire à ce ſujet, auquel je renvoie le lecteur. L'acacia introduit dans les haies comme arbre & comme buiſſon, réunira encore plus d'avantage ; ſon bois & ſon feuillage feront toujours plus recherchés, à meſure qu'ils ſeront plus communs & trouvés plus utiles. Ne lui livrez point les terres douces & celles en labour, il y feroit trop de progrès en s'écartant de ſes bornes.

Les jardiniers appellent encore du nom d'acacia ou caſſie, une forte de ſenſitive arbuſte, à piquans déliés & à fleurs jaunes en houppe, très odorantes. C'eſt le *mimoſa farneſiana*, *L.* qui tiendroit bien ſa place dans les haies de propreté, s'il étoit toujours placé dans des abris & au midi. Il ſe dépouille en hiver, il eſt ſenſible à la gelée. Il lève facilement de graines quand on les a faites tremper quelque tems dans l'eau. Cet arbriſſeau nous eſt venu du Levant. Mais ce n'eſt point le cas de nous

attacher à la culture des plantes délicates qui demandent des abris, tandis que nous ne voudrions les employer que pour les faire servir elles-mêmes d'abri à d'autres.

Je citerai encore un arbre étranger, moins connu que l'acacia, mais non moins beau, non moins domestique, & qui se multiplie aussi par rejetons & par des plants enracinés que ses extrêmes racines produisent quelquefois loin de lui quand il est fort. On l'a nommé d'abord *triacanthos*, c'est-à-dire, triple-épine, à cause de ses épouvantables pointes qu'il présente de la baie à la cîme, sur son tronc, sur ses branches & ses rameaux touffus; elles ressemblent à des dards & à des tridens. Cet arbre majestueux qui prend la plus belle forme, lorsqu'il n'est pas contrarié, est connu des jardiniers sous le nom de fêvier du Canada, à cause de ses gousses; on l'a nommé aussi acacia d'Occident; les savans ont adopté celui de *gleditsia* que lui imposa Clayton, botaniste Anglois,

en faveur de l'illuſtre M. Gleditſch de Berlin.

LE FEVIER.

QUOIQUE arbre de haute-futaye, en le recépant, le fêvier ſeroit bientôt contenu en buiſſon, & en dirigeant ſes branches latéralement, il formeroit des haies véritablement offenſives & défenſives. On pourroit auſſi le laiſſer monter quelquefois en plein vent, car il s'élève fort droit. Son feuillage clair & pinné ne donne pas beaucoup d'ombrage. J'ai vu ſur des arbres de 25 à 30 ans des piquans de 8, 10 & 12 pouces de long, leſquels pourroient ſervir à différens uſages économiques, à percer, à cheviller, à enfiler des fruits, à ſuſpendre mille choſes. Quant au climat qui doit lui être propre, il y paroît indifférent, ou il s'accommode de pluſieurs. J'en ai vu à Paris, à Nîmes, chez M. Baux, médecin à Montpellier : celui du jardin royal eſt remarquable par ſa beauté ; on en a tiré deux qui ſont dans le jardin de la Reine,

& presqu'aussi beaux que lui. Je sais que le fêvier a été élevé à Montbard en Bourgogne & à Toulouse, il pourroit être à Lyon. Je l'ai eu autrefois, & je l'ai recouvré d'un drageon enraciné, il croît dans mon jardin sans soin. Le seul obstacle pour en former des haies étant dans la rareté de cet arbre, il seroit bientôt multiplié, si les amateurs & les curieux qui le possèdent en donnoient l'exemple & le communiquoient. M. Aimen avoit assuré à M. Duhamel en avoir vu des haies auprès de Bordeaux ; ce dernier avoit saisi cette idée & proposé d'en former des haies, en l'étêtant. Il est, au reste, une espèce de gleditsia sans épines qu'on voit au jardin du Roi à Paris.

Le Bois puant.

L'Anagyris ou bois puant, vrai arbrisseau qui vient en touffe, peut servir à défendre l'entrée de certains champs, tant par son odeur fétide qui répugne aux animaux, que par de petits piquans fourchus;

ou plutôt des ſtipules aigues qui ſont à l'oppoſite des feuilles à trois folioles. C'eſt le plus grand parti qu'on puiſſe tirer de cet arbuſte, qui eſt d'ailleurs de peu d'uſage, en le mêlant dans les haies; il ne figure que par ſes grappes de fleurs jaunes papillonnacées. Il eſt naturellement champêtre, il aime les lieux eſcarpés & les pays méridionaux. Il eſt aſſez commun ſur la montagne de Montmajour près d'Arles. On peut le ſemer de ſes légumes, il lève bientôt. On le multiplie auſſi par marcottes. Il craint les hivers très-froids.

L'ARBRE D'ARGENT.

SI je nomme l'arbre d'argent ou l'arbre de paradis (*Elæagnus*), improprement dit olivier de Bohême ou olivier ſauvage, pour être inſéré dans les haies, on ne croira pas que je veuille y introduire un arbre délicat, trop précieux ou difficile à multiplier. Il croît naturellement dans le Levant & en Eſpagne. On le connoît en Provence, on l'élève ſans peine à Paris;

& sous un ciel plus tempéré, je l'ai mis en palissade à l'exposition du midi; au nord & sous une haie fourrée, il réussit toujours. Un plant venu de bouture que j'avois négligé dans un grand vase cassé, & dont la terre s'étoit éboulée, avoit plongé sa racine jusqu'au fond du pot dont elle avoit franchi l'ouverture; & après avoir parcouru à nu un espace de 8 à 9 pouces, elle avoit pénétré dans la terre, & tracé dans une allée où je conserve encore plusieurs drageons. Je ne dis rien de l'élégance de cet arbre à feuilles argentées, à fleurs dorées & suaves; il n'y a que ses piquans affilés & ligneux qui me le font estimer dans ce moment pour les haies, & sa facilité à se reproduire du pied. Il faut éviter de charger *l'elæagnus* de plaies au tems de la sève, parce qu'il est gommeux; ce qui en hâteroit la perte. J'en ai incisé pourtant au tronc, aux branches; j'en ai écussonné pour quelques essais, & ça été sans inconvénient. On l'élèvera facilement de marcottes & par bouture. Il

ſe dépouille en hiver ; ſes jeunes pouſſes reſtent blanches & drappées. Tout terrein lui eſt bon ; il aime pourtant un peu d'humidité.

LE LYCIUM.

JE ne ſaurois paſſer ſous ſilence un arbriſſeau qui a tous les droits à tenir une place dans les haies, puiſqu'il s'y range de lui-même ; car c'eſt toujours ſur les rives & les liſières des champs & des vignes qu'on le trouve : c'eſt le *Lycium Europæum*, *L.* ou *Jaſminoides* des Auteurs. Jamais arbriſſeau ne fut plus ſcabreux & plus tortu ; ſon bois eſt blanchâtre, ainſi que ſon écorce ; ſa verdure eſt gaie, il n'en eſt jamais entièrement dépourvu. Il eſt armé de rudes piquans, à l'aiſſelle des bourgeons des feuilles qui ſe chargent eux-mêmes de feuilles. Ses rameaux ſont flexibles & s'entrelacent au mieux. Il prend aſſez bien de bouture, ſur-tout, ſi avec la branche ou le rameau on emporte un peu de partie ligneuſe du tronc ou de la ſouche.

J'avois ainsi multiplié quelques plants de *lycium* il y a environ dix ou douze ans dans une palissade ; toujours tondus, coupés & jamais taillés avec art, ils ont formé des buissons horribles dont le pied est aujourd'hui très-gros. On le multipliera plus facilement de marcottes.

Cette espèce de *lycium* qu'on surnomme d'Europe, parce qu'il est commun par-tout, a pour congenères d'autres espèces étrangères, une sur-tout qu'on dit venir d'Afrique ; elle n'est pas si forte, ni si ligneuse que la précédente, elle est encore plus flexible, plus sarmenteuse ; c'est du moins ce que j'ai remarqué sur l'individu que je soigne depuis peu, jusqu'à ce que je puisse le multiplier & l'abandonner aux champs.

Le Buisson ardent.

Je finirai cette section des arbres & arbustes épineux dont on peut former des haies, par l'indication de trois espèces assez analogues à celle par qui j'ai débuté,

c'eſt-à-dire l'aubépine. L'une eſt le buiſſon ardent (*Meſpilus pyracantha*, *L.*), l'autre eſt l'azerolier (*Cratægus azarolus*, *L.*) qui peuvent mutuellement être entés l'un ſur l'autre, ſervir de ſujets pour les greffes, être employés aux haies champêtres & aux paliſſades d'ornement. Le premier, qui réjouit la vue par ſon fruit couleur de feu qui perſiſte pendant tout l'hiver, ſouvent entremêlé dans le vert de ſes feuilles, ſe multiplie de ſemences, par marcottes & par boutures. Il quitte chez nous ſes feuilles en hiver, il les conſerve ailleurs; il craint la ſécherefſe.

L'Azerolier sauvage.

L'Azerolier ſauvage eſt encore un des arbriſſeaux épineux qui ſe rangent dans les haies; mais il perd ſes piquans par la culture; j'entends une culture aſſidue, différente de celle qu'on lui donne par haſard aux champs. On pourroit en élever de haute tige parmi les haies. Son fruit eſt une petite pomme rouge à deux noyaux,

& d'un goût aigrelet. L'azerolier cultivé & greffé en produit de plus grosses qui ont la forme d'une petite poire, & qui sont encore présentables. Sur cet article des variétés, je m'abstiens d'en dire davantage, parce que je les suppose mieux connues des jardiniers.

L'AUBÉPINE ROUGE D'AMÉRIQUE.

LE troisième des arbrisseaux dont j'avois à parler, nous est étranger; il est indigène de l'Amérique septentrionale, & c'est sur la recommandation de M. Kalm qui l'a vu sur les lieux, & qui nous l'a fait connoître comme un des plus propres à former des haies vives, (voyez les Mémoires de l'Académie de Suède, IV^e trim. de 1773, art. II.) que je lui donne place dans cette section. C'est le *Cratægus coccinæa, L.* Les Anglois l'appellent Cocksspur-hawthorn. Nous pourrions le nommer l'aubépine rouge d'Amérique.

PLANTES ÉPINEUSES.

Je néglige de parler de quelques sous-arbrisseaux, trop bas pour former en seuls des haies, & qui, tout au plus pourroient servir de remplissage. Il est aussi une infinité de plantes, soit annuelles, soit vivaces, hérissées d'aspérités & de piquans qu'on pourroit jeter dans les haies pour les garnir & servir à rebuter les bestiaux qui n'y touchent pas. Telles sont l'acanthe sauvage ou brancursine épineuse, les viperines, le chardon-rolant & le panicaut de mer, l'arrête-bœuf, différentes centaurées & de gras chardons, comme l'épine jaune, & celui dit épine blanche ou pet-d'âne, la chausse-trape, la carline, la fuselée & tant d'autres que je ne veux point énumerer, crainte d'être accusé de produire des plantes maudites, proscrites par le cultivateur, qui tâche plutôt d'en purger ses possessions & d'en garantir ses champs. On voudra bien en excepter le chardon à foulon, en ce cas très-utile.

ALOÈS

ALOÈS ET FIGUIERS D'INDE.

LAISSONS auſſi l'Africain & l'Américain ſe ſervir de leurs raquettes, cardaſſes, figuiers d'Inde & autres plantes graſſes pleines de ſucs, couvertes d'épines & trop ſenſibles à la gelée. Laiſſons-leur de même *l'yneca* ou arbre de dragon, plante qui s'élève en arbre & qui porte ſon trait au bout de chaque feuille roide terminée par une pointe horride & meurtrière.

Les grands aloès & le faux aloè (*Agave Americana, L.*) ſont des plantes équipées de même. Ce dernier, l'interprête des amans qui aiment à y inſcrire deſſus leurs noms & leurs ſentimens, ne ſupporte pas toujours nos hivers rigoureux. J'en ai vu périr par cette cauſe, d'immenſes & de très-robuſtes. On m'aſſure qu'aux environs de Perpignan & dans tout le Rouſſillon, on le plante en haie ſur le bord des champs. Il croît dans les murailles. C'eſt ce que je vois confirmé par M. Bowles

(Voyage d'Eſpagne) qui dit, que dans toute l'Andalouſie on ſe ſert du pitt, eſpèce de grand aloès, pour les haies des jardins & pour celles des vignes. Aux environs de Malaga, on ſe ſert d'aloès & de figuier des Indes dont les pointes rendent les haies impénétrables.

Il faut un climat privilégié pour ces plantes exotiques. Les cierges (*Cactus*) les *echino-melocactus* ſont de la même cathégorie. Le climat d'Eſpagne équivaut à celui dont elles ſont originaires. M. Bowles nous apprend que *l'opuntia* ou figuier d'Inde eſt très-commun dans toute la partie orientale & méridionale de l'Eſpagne; qu'il y vient par-tout ſans culture juſque dans les fentes des rochers où il y a à peine de la terre pour couvrir leurs racines. Quant à l'aloès-pitte dont M. Bowles aſſure qu'on peut former des haies ſans peine & ſans fraïs, puiſqu'il ſuffit, dit-il, de placer dans la terre la pointe d'une feuille, c'eſt une plante qui auroit bien d'autres uſages ſi on la multiplioit

assez pour en tirer parti : elle fourniroit une eau-de-vie ; elle serviroit à faire des cordes & des rênes, &c. A Barcelone, on en fabrique des blondes ; les Indiens en tissent leurs hamachs.

Le palmier dattier qui a aussi son utilité & ses piquans pourroit servir de bonne clôture dans les climats chauds qu'il desire.

Dans les Isles Françoises de l'Amérique, les Savannes, qui sont les prairies où l'on fait paître les bestiaux, sont pour la plupart entourées de haies de citronniers épineux. On en connoît parfaitement l'utilité, & on les entretient à la hauteur de 6 ou 7 pieds.

C'est assez s'être mêlé dans les buissons & les épines, passons en des lieux plus agréables, où sans quitter notre objet de vue, le coup-d'œil sera plus satisfait, & la culture plus attrayante.

DES HAIES D'AGRÉMENT.

L'Usage des haies ne se borne pas aux champs ; on en fait pour l'agrément & la décoration des jardins, des parcs & des campagnes habitées. La disposition favorable des lieux & l'agrément qu'on a voulu répandre sur ses possessions, sans cesser de les rendre utiles, auront sans doute fait employer avec un peu plus d'art dans les clôtures, des plantes qui ont paru mériter plus de soin & une certaine préférence, parce qu'elles ne se présentoient point sous la forme de ronces & d'épines. Non-seulement on les aura mêlées dans les haies, mais on les aura placées avec plus d'avantage sur des soutiens, sur des échalas, des treillages & contre des murs, pour étaler tout ce qu'elles offroient d'agréable. Ç'aura été l'origine des palissades, espaliers, bordures d'appui & des doubles haies, dont celle d'ornement fut

revêtue en dehors d'aubépine & d'autres arbrisseaux à piquans.

J'aurois trop de plantes à décrire, & j'étendrois trop mon Mémoire, s'il falloit insister sur toutes les manières de se comporter de celles qui peuvent être comprises dans cette section. L'expérience qu'ont acquise sur cela les jardiniers, & les instructions qu'on trouve chez les Auteurs qui ont écrit des jardins d'ornement, quoique nul ne l'ait fait expressément pour les haies, me dispensent d'entrer dans tant de détails. Il me suffira de dire en général que pour les haies & les palissades d'agrément, on pourra préférer une infinité d'arbres & d'arbustes à fleurs doubles ou à feuilles panachées, & les variétés les plus belles. On saura que les plantes rampantes & ligneuses, celles à tiges souples, flexibles, sarmenteuses, à vrilles & à tenons sont celles qui forment en moins de tems des palissades & des haies; qu'elles s'élèvent, s'abaissent, s'étendent, s'entortillent à volonté, s'ac-

colent & ſe ſoutiennent mutuellement.

On ſe décidera donc ſelon l'occaſion & la convenance du lieu, entre la vigne cultivée & la vigne ſauvage ou lambruſque qui s'embrouille dans les haíes, en jetant de longs ſarmens qui ſervent de lien & de cordage, & qui répand par ſes fleurs, au mois de Juin, un parfum des plus ſuaves & mielleux. Elle ſe marie aux arbres qu'elle peut atteindre, & confond ſon feuillage avec le leur.

LA VIGNE-VIERGE.

ON préférera la vigne-vierge, ou de Canada (*Hedera quinque folia*, *L.*) qui grimpe ſur tout ce qui l'approche, & qui fait un ſi bel effet en automne, quand ſes feuilles à cinq lobes rougiſſent. C'eſt une belle tapiſſerie pour maſquer des murailles.

LA VIGNE DE JUDÉE.

ON aura encore la vigne de Judée, autrement douce-amère, ou morelle grim-

pante (*Solanum dulcamara, L.*) que les Médecins ont mise tant à la mode. Elle ne s'étend pas autant que la précédente, ni n'est aussi ligneuse.

Les Clématites.

Je nommerai pour les mêmes fins les clématites ou herbe aux gueux, sur-tout la commune (*Clematis recta, L.*) qui grimpe plus que les autres, & qui sert de lien, qui garnit jusqu'à envelopper & à étouffer les autres plantes. Il faut la laisser seule. Elle se seme & se provigne d'elle-même. On croit respirer auprès de ses fleurs le parfum de la fleur d'orange. Elle nuit aux arbres qu'elle masque. Il est quelques espèces fort belles que recherchent les curieux pour leurs bosquets.

Les grands Liserons.

Les liserons, le grand principalement à fleur en cloche qui entoure naturellement les haies aux lieux frais & humides; les *ipomea* si voisins de ce genre,

& à fleurs si variées pour les couleurs.

Le Houblon.

Le houblon, qui trace autant dans le sable par ses racines stolonifères, qu'il garnit en peu de tems par son feuillage pliant & docile les tonnes & les cabinets de verdure.

La Grenadille.

La grenadille ou fleur de la passion (*Passiflora cærulea*, *L.*) dont la racine est rampante & les montans s'élèvent en colonnes torses, en formant des nœuds gordiens par-tout où ils s'entrelacent; sur-tout s'ils sont soutenus par des échalas & des clayons. Elle sert à faire des couronnemens & des portiques. Elle grimpe sur les arbres sans les endommager.

Le jasmin simple, auquel on peut associer deux autres espèces plus ligneuses, les jasmins jaunes des bois.

La Bignone grimpante.

La bignone grimpante, à longs sarmens & à grandes fleurs rouges sans odeur, dite improprement jasmin de Virginie (*Bignonia radicans, L.*) il lui faut un soutien solide, une muraille comme au lierre pour s'y cramponner; elle l'orne admirablement par sa verdure & ses fleurs pourpres. Mais ses sarmens se sèchent pendant l'hiver.

Les Chevre-feuilles.

Les chevre-feuilles, à branches sarmenteuses & flexibles, font un bel effet, même dans les haies les plus rustiques. Le parfum de leurs fleurs hétéroclites est des plus gracieux. Le coup-d'œil de leurs variétés & de leur forme diverse est des plus agréables. Ils ont toutes les facilités à prendre par semences, par marcottes & par bouture. Je comprends ici tout le genre des *lonicera* où sont rangés les chevre-feuilles ordinaires, les peryclimènes,

les *chamæcerasus* ou faux cerisiers des haies, le *xylosteum*, le *symphoricarpos* & autres qui tous se palissadent & souffrent bien les ciseaux.

A toutes ces plantes qui se le disputent en agrément, je n'ose associer le lierre ordinaire ou lierre en arbre, quoique beau, quoique vert ; c'est le destructeur des murailles & le bourreau des arbres. Il lui faut l'un ou l'autre pour le soutenir & le nourrir. Le lierre, quelqu'agréable qu'il soit, imprime la honte du maître & la négligence du fermier sur les murs du château & de la métairie, & il les change bientôt en masures.

Il se conduit de lui-même, sans secours, il se greffe en approche. C'est peut-être lui qui a naturellement fait naître l'idée des greffes. Il n'y a qu'à épier la nature pour prendre de grandes leçons.

Il ne faut pas confondre ce lierre ligneux avec le lierre terrestre (*Glechoma*) qui n'est qu'une plante foible, quoique vivace par sa racine fibreuse. Celui-ci

n'a rien de commun avec le précédent qu'un nom impropre.

On ne peut refuser une place à une forte d'arbuste qui est sarmenteux & branchu, & qui, par la taille, devient des plus touffus; c'est une espèce de *periploca* ou d'apocin, nommé par les modernes *Cynanchum erectum*, *L.* : cette plante pliante quitte ses feuilles en automne ; elle ne refuseroit pas d'habiter dans nos climats. On l'élève par drageons & par marcottes, mais il faut se méfier & se garantir de son suc laiteux & caustique.

PLANTES A EXCLURE.

POUR la même raison je dissuaderai les curieux d'employer dans leurs tonnes, palissades & cabinets de verdure les *Rhus radicans & toxicodendrum*, *L.* quelque agréables qu'ils soient. Leur suc est pernicieux, & leur vapeur nuisible. On pourra s'en assurer par l'observation de M. Gleditsch, (Journ. de Physiq.) & par ce que j'ai malheureusement éprouvé moi-même.

J'ai consigné mon observation dans la Gazette de santé, n°. 31, 1782.

Enfin, je pourrois comprendre ici les lianes, les mangles, paletuviers, candels & autres rhizophores, toutes plantes & arbres d'Amérique & des Indes formant d'un seul pied, & par leurs branches qui plongent en terre & remontent en tiges, des barrières & des forêts inextricables; mais il ne nous appartient point de faire usage de plantes exotiques aussi extraordinaires, il faut les abandonner à des climats brûlans & à un sol humide, à de vastes contrées où le Sauvage laisse errer la bête fauve sans en être intimidé; tandis que ces affreux déserts feroient l'exil & le supplice de l'homme policé. Faisons plutôt la revue des plantes qui naissent dans nos contrées, dans ces climats heureux où la culture est faite par des hommes libres, & nous aurons à choisir entre mille aussi variées qu'intéressantes pour nos besoins.

Les Filards.

Veut-on des haies & des palissades toujours vertes, pour des avenues, pour l'enceinte des parcs & pour marquer des divisions des bois, &c. on aura les filaria ou filaris (*Phyllirea latifolia & angustifolia*, *L.*) d'un vert obscur & à feuille lustrée, & le petit filaris à feuille étroite, longue & blanchâtre, qu'on prendroit presque pour un olivier sauvage. Ce sont deux arbrisseaux charmans, des plus vivaces, & toujours feuillus. On les multiplie par marcottes & par semences; celles-ci restent deux ans en terre. Ils prospèrent dans les lieux frais & ombragés, quoique nous en trouvions dans des lieux pierreux & arides.

Le Troene.

Le troêne (*Ligustrum vulgare*, *L.*) garde aussi sa verdure & se pare de bouquets blancs en pyramide, d'une odeur mielleuse; il leur succède des baies noires

qui teignent en pourpre. Cet arbrisseau buissonne facilement par le pied, parce que sa racine est rameuse ; il divise extrêmement la terre ; il faut la lui donner forte & fraîche. Il vient également de semences, de rejets & par marcottes. Une seule souche, en la marcottant, m'a donné plus de cent sujets bien enracinés, parce que chaque marcotte peut se diviser en plusieurs. On trouve le troêne dans les taillis.

Le Myrte.

Le myrte odorant & toujours vert (*Myrtus communis, L.*), l'un des attributs de l'hymen, est vu avec plaisir dans les jardins d'ornement & en pleine campagne. Il en est à feuilles plus larges, d'autres à feuilles plus étroites, plus courtes & d'un vert plus luisant ; il en est de panachés. Cet arbrisseau élégant réussit moins bien par ses baies trop tardives à germer, que par des branches couchées qui prennent assez facilement racine, & qui donnent

beaucoup de chevelu. Sa culture eſt comme celle du troêne; on le tond, on le taille de même; il eſt pourtant plus ſenſible au froid. Il nous eſt anciennement venu des pays chauds, & il ne ſe comporte bien en pleine campagne que dans nos provinces méridionales.

Le Laurier-tin.

Le laurier-tin (*Viburnum tinus, L.*), d'un vert plus ſombre & qu'on trouve toujours, ou avec des fleurs, ou avec des fruits, n'eſt jamais plus beau qu'en hiver; il ſe couvre de bouquets, de fleurs en corymbe qui le diſputent par leur blancheur à la neige, & qui bravent la rigueur de la ſaiſon. Il s'enracine de lui-même chaque fois que ſes rameaux touchent à terre dans un lieu frais. On peut le marcotter aiſément; ſes ſemences, quoique mûres, ſont dures à lever. Il croît dans tous les terreins & dans les bois.

LE LAURIER FRANC.

LE laurier ordinaire ou franc (*Laurus nobilis*, *L.*) réussit mieux de semences que de plançons enracinés ; mais il ne faut point que la gelée ait touché ses baies huileuses qui sont mûres en automne ; il faut les semer de suite, elles leveront au printems ; sinon on aura la patience d'attendre deux ans avant de le voir germer & sortir de terre. Il lui faut de plus une terre chaude & un climat assez tempéré, ou un climat chaud & une terre fraîche. Récépé quand il a vieilli & qu'il est monté en arbre, il repousse du pied avec vigueur & présente les plus belles palissades, surtout quand il est en fleur aux approches de Pâques. Non-seulement le laurier sert à l'ornement des jardins, des bosquets, salles & cabinets d'hiver à l'exposition du midi ; mais je l'ai vu réussir en pleine campagne pour masquer des rochers, des mâsures, & être soumis au soc de la charrue. Un de mes voisins de campagne qui en

à une longue palissade au dos d'un vieux mur, se propose d'en faire des coupes réglées, pour faire servir les jets droits & flexibles à des cerceaux pour relier des tonneaux. Il faut pour cela l'élaguer & le laisser monter en houssine. Anciennement on faisoit plus de cas du bois de laurier : on trouve dans Hésiode (*les Travaux & les Jours, v. 435*) que le laurier & l'orme sont les meilleurs bois pour faire le timon de la charrue, comme le chêne pour le dental, & le chêne verd pour le manche.

Le Laurier-Rose.

Le laurier-rose (*Nerium oleander, L.*), plante des Indes, s'est depuis long-tems acclimaté chez nous & en Espagne; il s'est rendu même agreste par l'inculture. J'en ai vu former des masses indestructibles, tant ses racines sont profondes & vivaces. Son feuillage est d'un vert terne, il peut faire nombre dans les haies d'agrément. Il dédommage pendant la belle

saison, par ses grands bouquets roses ou blancs, de sa trop grande inutilité. On en connoît plusieurs variétés, & à fleurs doubles. Rien n'est si facile à multiplier de bouture, parce qu'il a beaucoup de moelle.

Le Laurier-Cerise.

Le laurier-cerise (*Prunus lauro-cerasus*, *L*), que j'entends souvent confondre avec le précédent, quoique bien différens, & dans le vrai, n'étant lauriers ni l'un ni l'autre, s'élève au mieux par bouture & par marcottes, quelquefois aussi par son fruit en grappe qu'il ne donne que quand il est abandonné à lui-même, & dans une bonne exposition, sans être gêné par la tonte. Ses larges feuilles d'un vert clair & comme vernissées, douées aussi d'une amertume agréable, parent au mieux & en tout tems les haies, palissades & autres ornemens de verdure auxquels on l'emploie. Il supporte les ciseaux. Il est aussi sensible à l'excès de sécheresse pendant

l'été, qu'à l'aprêté des hivers rigoureux; il y résiste pourtant long-tems ; mais il jaunit quand il souffre. Il aime la terre humide & meuble.

Les Pins, Sapins et Pesses.

Les pins, les sapins & les pesses (*Pinus*, *Abies*, *Picea*), étant assujettis en buissons & comme rabougris, forment des barrières aux bois mêmes qui en sont plantés, aux taillis & aux futaies de toutes sortes d'arbres ; ils formeroient par-là des courbes. En leur permettant de s'élancer par intervalle, ils borderoient aussi agréablement qu'utilement des possessions immenses où souvent d'autres arbres ne peuvent croître. Leurs feuilles qu'on nomme improprement des piquans, soit par leur chûte, soit par l'élagage, procurent un bon engrais. Ces arbres se plaisent davantage sur les hauteurs ; le pin y arrondit superbement sa tête, le sapin porte fièrement sa cîme en pointe, le faux sapin étend ses branches en guir-

landes. Rien n'eſt plus ſomptueux qu'une paliſſade d'*épicea*, dit M. le Baron de Tſchoudi (*Encyclopédie*, mot *Sapin*). Il s'en trouve une double, de près d'une lieue de long, ſur la chauſſée qui va de Berne à Fribourg, qui fait l'admiration de tous les étrangers.

L'IF.

L'IF (*Taxus baccata*, *L.*) & le cyprès (*Cupreſſus ſempervirens*, *L.*), ſont plus fournis encore de feuilles & plus familiers avec nous. On les ſoumet à la taille, on les rabaiſſe, ou on les laiſſe s'échapper de toute leur force. Quoique l'if ſoit déchu de ſon ancien honneur d'orner les lieux de plaiſance, il eſt toujours en état de nous rendre quelque ſervice. Son utilité n'eſt point ſoumiſe au caprice de la mode ; il forme de bonnes paliſſades fourrées, & clôture bien un jardin ; il couronne gracieuſement des monticules ; toujours vert, il ſe moule à toutes les formes. Profitons d'une remarque de

M. Duhamel, n'importe qu'on l'ait faite avant lui; c'eſt que l'if de bouture vaut mieux pour les haies & les paliſſades, parce qu'il s'élève moins, & qu'il ne monte pas droit comme celui de ſemence; le premier s'étend, ſe courbe & ſe fourche davantage. On peut placer l'if dans tous les terreins; il ne craint pas les plus maigres, les pierreux & les élevations. Il ſe plaît bien mieux à l'ombre, & l'on a prétendu que la ſienne n'étoit pas ſaine. Il paroît craindre la trop grande humidité.

Le Cyprès.

Le cyprès nous intéreſſe plus encore, parce qu'il pourroit être de la plus grande utilité pour les arts. La charpente & la conſtruction pourroient tirer de grands avantages de ce bois précieux & preſque incorruptible. Les pieux, les échalas, les piquets, les pilotis, les ſoutiens ſi néceſſaires dans l'agriculture, le jardinage & dans toute l'économie rurale & do-

meſtique, pourroient être pris ſur cet arbre. Avec les cyprès rapprochés on forme des paliſſades, des murailles en verdure d'une étendue immenſe, & de telle élévation qu'on veut. Nous en avons une dans le pays qu'on voit toujours avec plaiſir. Elle a été témoin des réflexions d'un grand homme dans les Finances.

Le cyprès mâle dont on fait moins d'uſage, ſeroit pourtant à préférer à cet effet, parce qu'il a ſes branches diſpoſées latéralement à angles droits; ce qui remplit beaucoup plus d'eſpace avec un moindre nombre de plants. Au lieu que le cyprès, dit abuſivement femelle, (puiſque l'un & l'autre portent également des fleurs mâles & des fleurs femelles) s'élève en pyramide, & occupe très-peu d'eſpace ſur ſes côtés.

Un jardinier habile ayant formé depuis peu un verger & un potager dans un champ qui avoit, d'un côté pour limites, une grande route fort paſſante, & voulant,

non-ſeulement mettre ſes fruits à l'abri de l'incurſion des paſſans, mais les ſouſtraire à leur vue, les garantir auſſi de la pouſſière & du vent du nord, avoit ainſi barré toute communication en formant une triple haie. La première ou la plus extérieure qui fait défenſe, eſt plantée ſur la berge d'un petit foſſé & eſt en aubépine ; la ſeconde qui forme le rideau, eſt en cyprès qui cachent tout ce qu'on ne doit pas voir ; & la troiſième qui ſert de dernier retranchement pour ceux qui croiroient pouvoir forcer la première barrière encore foible, eſt en cannes ou roſeaux touffus, auxquels on a cédé une toiſe environ de terrein ; une rigole les arroſe en même-tems qu'elle leur ſert de ligne de ſéparation. Le tout n'occupe guère plus de deux toiſes en liſière ſur toute la façade du jardin qui eſt à-peu-près de 300 pas. Les côtés qui ont un peu plus de longueur ſont ſeulement entourés d'aubépine, ainſi que le derrière de cet enclos. Les cannes ont été depuis ar-

rachées, & leur place a été défrichée. Je cite cet exemple pour inviter le cultivateur à savoir perdre quelque espace d'un bon terrein, quand il s'agit de conserver le produit du rejet. Je reviens à l'arbre qui a donné lieu à cette citation.

Tout le monde a occasion de voir croître le cyprès par-tout ; on le desire, & l'on y attache une idée de tristesse que les poëtes ont accréditée, & qu'un ridicule préjugé entretient. L'if & le cyprès ont été proscrits à tort de nos jardins, à cause de leur vert sombre. Ils devroient être plus employés, précisément parce qu'ils sont toujours verts, & encore plus, parce que leur bois peut être utile. Il est peu d'arbres d'une verdure aussi satisfaisante, aussi permanente, & qui soit d'une si prompte venue & d'une culture aussi facile. Il est indigène des Isles de l'Archipel & de la Louisiane : à ces extrêmes, qu'on juge de l'étendue de son domaine. Le cyprès vient par-tout où on le plante, il lève facilement de semence, on le forme

dans la pépinière, on le transplante en motte, de telle grosseur qu'on veut. On en vend les jeunes plançons à cent. On le trouve chez les pépiniéristes plus communément que les autres sortes d'arbustes, parce qu'il est d'un prompt débit. On peut le multiplier de toutes les manières, & lui donner toutes les formes.

Pourquoi ne multiplie-t-on pas de même les *thuya* ou arbres de vie, qui ont la forme la plus propre pour les haies? En Canada, dont ils sont originaires (il y en a aussi une espèce particulière à la Chine), le bois de thuya sert à faire des clôtures de jardins parce qu'il dure longtems. L'arbre lui-même dureroit bien davantage.

Le Savinier.

Je n'inviterai point à multiplier dans les haies le savinier ou la sabine (*Juniperus sabina*, *L.*), quoiqu'on le gouverne par la taille comme on veut. C'est un arbrisseau toujours vert, & d'un vert

bleuâtre; il eſt d'une forme élégante & de durée; il croîtroit également chez nous, comme il vient dans le Levant & dans la Sibérie, tant il réſiſte aux températures extrêmes! Indifférent pour le terrein, il vient de ſemence, par bouture & par marcotte. Mais le mauvais uſage & l'abus qu'en peut faire le ſexe imprudent ou mal intentionné ne permet pas trop de le répandre. Il abonde ſur la montagne de Cordes, près d'Arles en Provence.

Le Buis.

Le buis ou bouis, (*Buxus ſempervirens*, *L.*), peut le remplacer avec plus d'avantage, en ce que, ſi on le laiſſe grandir, il donne un feuillage épais, l'un des meilleurs engrais que l'on connoiſſe, ſur-tout s'il a ſervi de litière, & le bois le plus uni, le plus compacte que nous puiſſions nous flatter d'avoir en France. Il vient même aſſez grand; j'en ai vu de 12 à 15 pieds de haut. Il n'y a pourtant que les habitans

de S. Claude, en Franche-Comté, ceux des environs de Grenoble, du Mont-Cenis & de quelques lieux de la Haute Provence & de la Champagne, qui sachent se faire une occupation en exerçant leur industrie & leur adresse sur le bois de buis. Les gros billots que fournissent ces pays permettent de les travailler au tour, de les refendre en lames pour les ouvrages de placage & d'ébénisterie. On doit compter pour beaucoup que le buis dont on élève si délicatement quelques espèces & variétés dans les jardins, soit en le tenant nain, soit en l'élevant en arbuste & en le moulant sous toutes les formes possibles, ne demande pourtant qu'un sol montagneux & calcaire; qu'il résiste aux plus grands froids; qu'il fende les rochers & brave les frimats. Le buis peut être semé, quoiqu'on le plante plus communément de jeunes plants enracinés qui proviennent dans les lieux incultes où cet arbuste abonde. S'il est dans un lieu frais, au nord & à l'ombre, il verdit

& se propage à merveille. Il répand une odeur forte & puante quand il est en sève, & dans les tems chauds & humides. On pourroit entourer les jeunes bois avec le buis arborescent, il croîtroit comme eux & plus vîte qu'eux. On le taille en palissade ; on peut citer celles du château de Dion, près d'Uzez.

Le Lentisque.

Le lentisque (*Pistacia lantiscus, L.*), d'où suinte le mastic dans des contrées plus chaudes que les nôtres, comme à Chio, (nous en avons vu pourtant ici) garde aussi ses feuilles pendant l'hiver, cependant il ne laisse pas d'être sensible au froid. On en trouve peu dans l'intérieur du royaume, il croît plus volontiers sur la côte de la Méditerranée & au midi de la France. Il est ordinairement tout placé dans les haies & sur le bord des sentiers qui conduisent aux lieux montueux. Il est dans nos bois ; il n'est pas indigne de figurer dans les haies les plus propres.

On pourroit, je crois, le multiplier plus commodément par les ſemences que par les racines, d'où l'on ne tire pas facilement de jeunes plants. Ce ne ſont ordinairement que de vieilles ſouches que le peuple recèpe ſouvent pour ſon chauffage & pour le ſervice des fours. C'eſt donc un arbriſſeau à multiplier, autant pour l'ornement que pour les uſages domeſtiques. Dans le Levant on ſait tirer une huile de ſes baies, & les Grecs le cultivent à cauſe du maſtic.

L'Yeuse.

Le chêne vert ou l'yeuſe (*Quercus ilex*, *L.*) ſera le dernier des arbres toujours verts que j'indiquerai dans cette ſection pour former de belles paliſſades & des haies. On en fera des ſemis avec ſes glands ſur le lieu même, il ne reprendroit pas, ou mal, ſi on le tranſplantoit. Les plantes agreſtes refuſent quelquefois les ſoins, elles veulent tout tenir de la nature. Ce chêne fait la richeſſe de quel-

ques cantons où des montagnes escarpées & stériles ne peuvent donner d'autres produits ; c'est l'une de nos plus grandes ressources pour le chauffage : le chêne vert l'emporte à cet égard sur toutes les autres sortes de bois. On ne sauroit donc le rendre trop abondant pour le besoin journalier. Il peut servir également à enceindre les terres, les bois & les lieux de plaisance. Sa culture est presque nulle. Une des conditions de ceux qui donnent à bail & à ferme la coupe de leurs taillis de chêne vert, est telle qu'on coupera le bois jusqu'à la souche sous terre, sans laisser aucune racine extérieure ou des chicots du tronc. Sans cette précaution, on prétend que le bois ne repousseroit pas avec autant de force, ou qu'il croîtroit moins régulièrement pour atteindre l'autre coupe. Les baliveaux d'yeuse forment de beaux arbres lorsqu'ils ne sont pas meurtris, mutilés, abroutis. Il y a quelques variétés de chênes verts à feuilles plus ou moins larges, goudronnées,

unies, drapées ou à piquans; & elles sont toutes à estimer.

Si la nature des haies & leur bon service tient moins à cœur le cultivateur; s'il ne veut que des haies boisées, bien palissadées, qui soient propres & agréables, sans se mettre en peine si elles seront toujours vertes, il trouvera dans la charmille, l'ormeau à petites feuilles & le hêtre ou fayard, les sujets les plus convenables à former bientôt des haies solides. Celui-ci convient sur-tout aux pays montueux. On peut le tailler bas, ou le laisser échapper en palissade.

Le Charme.

Le charme (*Carpinus betulus, L.*) revendique ici plus qu'aucun autre ses droits: c'est l'arbre de tous les terreins, il rachete par ses qualités sa forme ignoble & raboteuse, qui par cela même devient des plus propres aux haies, aux palissades, aux décorations des jardins. On le provigne, on le marcotte & on le seme.

On peut le planter sans le recéper pour le voir figurer plutôt ; mais il faut le soutenir pour lui donner la forme & la direction qu'on souhaite. On en connoît plusieurs variétés.

L'ÉRABLE DE MONTPELLIER.

LES petits érables à trois lobes (*Acer Monspessulanum & Campestre, L.*), remplacent au mieux les précédens. J'ai employé ce dernier avec satisfaction. On trouve encore en lui l'avantage de pouvoir s'en servir à garnir les vides dans les palissades & les haies touffues où les autres plants ne réussiroient pas. On peut l'élever en arbre.

DIFFÉRENS ARBUSTES.

LE cornouiller, le sanguin & leurs variétés qui ont le mérite de n'être pas incommodés de l'ombre des autres arbres, les térébinthes, si la chaleur du climat le permet, différens beaux cistes ligneux, le garon ou bourdaine, les thymelées, bois-

bois-genti & autres du genre de *Daphnë* : le *buplevrum* fruitier à feuille de saule ou séseli d'Ethiopie qui vient en plusieurs provinces de France ; quelques genêts, comme celui d'Espagne & le genêt à balais, plante à tige pliante dont on tire du chanvre en Italie : les sumacs, celui à grappes rouges sur-tout ou le vinaigrier, & différens sous-arbrisseaux rempliront au mieux les espaces, en répandant une agréable variété, selon la position & l'étendue de la haie.

Les grandes bruyères qui ne s'étonnent pas du sol le plus aride & qui ne sont pas inutiles là où l'on élève des ruches à miel, pourront servir encore à nos haies. La bruyère (*Erica*) sert en Espagne à faire du charbon par sa souche, & l'on assure que c'est le meilleur. Il est heureux pour des pays couverts de cet arbuste stérile & qui n'occupe que les mauvais terreins, de savoir en tirer un tel parti.

L'osyris ou *Cassia poetica* des pays méridionaux, à petites feuilles étroites, qui

ſe trouve ſouvent dans nos haies, quoiqu'il ſemble ſe refuſer à la culture dans d'autres climats, n'eſt pas le plus indifférent de nos arbuſtes ; mais il n'eſt pas aſſez branchu ni feuillé.

Je placerois ici le coignaſſier ſauvage qui ſurpaſſe tout le reſte pour les haies champêtres, s'il n'avoit plus de droit à la ſection ſuivante.

LES LILAS.

SI l'agrément ſeul détermine la conſtruction des haies, car ſouvent on ne demande que des haies fleuries, les lilas blanc & gris-de-lin, les lilas de Perſe à feuilles découpées (*Syringa vulgaris & Perſica, L.*) formeront les paliſſades les plus agréables, & qui ſe ſuffiront à elles-mêmes par la facilité qu'ont ces arbriſſeaux à ſe reproduire par des rejetons, & à venir dans les plus mauvais fonds. Le lilas de Perſe étend moins ſes racines horiſontalement, mais il donne de grandes touffes d'où l'on ſépare une infinité de

jets ; un ſeul pied m'en a fourni de pépinière pour deux petites haies de propreté. Ces arbriſſeaux, quoiqu'étrangers, ſe ſont naturaliſés chez nous. J'en ai diſperſé dans la campagne. Ils paroiſſent craindre un peu la ſécheresſe, ils y réſiſtent pourtant.

Le Seringa des jardiniers.

Le ſeringa des jardiniers (*Philadelphus coronarius*, *L.*), qui eſt ſi parfumé ; le fuſtet à grands panaches (*Rhus cotinus L.*) le nez-coupé à ſiliques gonflées (*Staphylæa pinnata*, *L.*), l'azedarach ou *pater noſter*, ou lilac des Indes (*Melia azedarach*, *L.*) ſi joli dans ſes fleurs & dans la diviſion de ſes feuilles : les *ſpiræa* à feuilles de ſaules, ceux à feuilles crenelées & non crenelées, & une infinité d'autres arbriſſeaux charmans, moins communs pour certaines contrées & dont on trouvera la culture chez les auteurs de jardinage, peuvent être compris parmi ceux qui figureront avec avantage dans le genre

des haies dont il s'agit dans cette ſection.

AUTRES ARBUSTES.

ON pourroit y entremêler le guainier (*Cercis ſiliquaſtrum*, *L.*) autrement dit l'arbre de Judas ou de Judée, qui rarement s'élève ſur une tige droite ſans ſe tordre & ſe contourner. Qu'il eſt beau quand il s'empourpre, & dans ſa tige, & dans ſes rameaux par des fleurs éclatantes en papillons & ramaſſées par trochet ! Il ſe pare en premier lieu de fleurs qu'il garde long-tems avant d'épanouir ſes rondes feuilles découpées en cœur. Il en eſt à fleurs blanches. Nous avons cet arbre dans nos bois & nos boſquets ; il eſt commun dans le royaume de Valence & dans le Levant ; il lève de ſemences quoique dures ; il croît dans les mauvais terreins. Par la taille on le fait buiſſonner.

LA ROSE DE CAYENNE.

LE *Ketmia* ou roſe de Cayenne (*Hibiſcus ſyriacus*, *L.*) ſupporte bien nos

hivers, quoiqu'avec un bois tendre ; il quitte ses feuilles ; ses fleurs en rose & variées de blanc, de pourpre & de violet, sont de toute beauté ; il lève facilement de ses graines qu'il donne en abondance. J'en ai livré aux champs ; mais il est sensible à la sécheresse.

Bien des curieux voudront avoir sans doute l'*amorpha fruticosa*, *L.* ou indigo batard, grand arbrisseau dont on peut former de belles haies & des palissades d'ornement, parce qu'il se garnit bien & qu'il est superbe en fleur. On le multiplie par ses rejets, il réussiroit moins bien dans les climats trop froids.

L'ALIBOUSIER.

Le styrax ou alibousier, que j'avois cru plus délicat qu'il n'est, avant que je ne le possédasse, se seme de ses noyaux qui tombent en automne. Cet arbre a quelque ressemblance avec le coignassier; c'est de lui dont on retire le storax dans le Levant. Il demande un climat chaud & à être exposé à l'ombre.

LES SUREAUX.

A-T-ON à clorre un terrein bas, frais & humide, les ſureaux ligneux & dociles (*Sambucus nigra*, & *racemoſa*, *L.*) qui prennent ſi facilement de bouture & qui rebutent les beſtiaux par leur odeur forte, ſont très-appropriés au local.

L'OBIER.

IL en ſera de même de l'obier à boule de neige ou roſe gueldre (*Viburnum opulus*, *L.*); de la viorne ou bourdaine blanche (*Viburnum lantana*, *L.*). Cependant ce dernier arbriſſeau a des racines ſi ſuperficielles, qu'il ne réſiſteroit, ni à la ſéchereſſe, ni à un ſol aride, s'il n'étoit placé dans les bois & dans les haies.

L'aune, le bouleau, les ſaules de 7 ou 8 ſortes qui ont la plus grande aptitude à prendre de bouture & par plantard; ſont les eſpèces de plants les plus convenables aux lieux humides.

Les Colutea.

PARMI les haies d'agrément, je ne dois pas passer sous silence la coronille, sous-arbrisseau d'un vert glauque, que d'autres nomment *Colutea*, avec laquelle on forme des haies d'appui & des compartimens très-agréables. Nous prévenons qu'elle a de longues racines jaunes traçantes qui épuisent la terre d'alentour; mais ses feuilles dédommagent un peu de ce tort. On la trouve dans l'intérieur des bois où elle se seme d'elle-même. Si on la place en haie, il faut la garantir à son tour des bestiaux; j'en ai fait la triste expérience. Des troupeaux de moutons m'en ont dévoré plusieurs fois une qui n'a pas laissé de repousser; mais elle devient alors toute chifonne. C'est donc encore une ressource pour nourrir le bétail pendant l'hiver, qui n'a pas été connue. Cette plante doit se trouver aux lieux maritimes.

J'ai éprouvé aussi que le grand *colutea*

ou le baguenaudier à gousses balonnées, étoit fort du goût des animaux herbivores. Cette belle plante s'élève presque sans culture par ses semences ; elle monte jusqu'à six pieds & donne un beau feuillage ; on peut la palissader. Quoique plante d'Italie & de la France méridionale, elle viendroit par-tout au risque de lui voir perdre un peu plutôt ses feuilles.

Les grands lotiers fruitiers serviroient au même usage. Enfin, plusieurs cytises imitant les genêts (il en est un argenté qui est de toute beauté), formeroient de jolies haies, dont la dépouille engraisseroit pendant un tems les bestiaux. J'en dis de même de l'*émerus*, autre sorte de coronille, ou sené bâtard, qui aime l'ombre, qui lève facilement de graine, qui pousse des rejets, & qui a des racines traçantes bien importunes.

Mais je m'apperçois que les haies d'agrément me font anticiper sur ce que j'ai à dire des haies productives ; il est tems de s'en expliquer.

DES HAIES PRODUCTIVES.

LA négligence & une fausse économie ont pu mettre le premier obstacle à l'établissement des haies ; mais ce qui a le plus contribué à éloigner le cultivateur de cette pratique, c'est la crainte de perdre une lisière de terrein qu'occuperoit, ce leur semble en vain, une haie stérile, & dont le préjudice s'étendroit en proportion de l'ombrage & de la voracité des racines. Ces objections peuvent être solides en quelques circonstances, elles ne sont pas sans réplique ; nous y répondrons dans les réflexions sur la construction des haies. On obviera à tout si l'on a l'art de rendre les haies productives, soit en fruits ou en feuillages pour la nourriture des bestiaux & pour l'engrais de la terre, soit en bois de chauffage, soit en bois de service dont l'utilité est toujours plus reconnue à mesure qu'ils deviennent l'un

& l'autre plus rares & plus chers. Voyons donc ſur quelles ſortes de plants notre choix doit tomber pour former des haies plus ou moins productives. Nous en avons déjà fait connoître pluſieurs parmi ceux qui ont attiré notre attention par leurs piquans, par leurs fleurs ou leur verdure. Nous en trouverons encore un bon nombre parmi les mort-bois & les arbres à fruits ſauvages.

LA POURRETTE.

JE proposerai d'abord la *pourrette* ou *porette*, ſans prétendre lui donner un rang de primauté. On appelle de ce nom dans quelques provinces le mûrier de ſemis & non encore enté. On le ſeme d'une façon particulière qu'il eſt bon de faire connoître à cauſe de ſa ſimplicité. On frotte avec de bonnes mûres une groſſe corde rude & on l'enterre dans un ſillon. On pourroit en faire de même pour les mûres des ronces, pour les framboiſes, les fraiſes, les arbouſſes & autres

fruits analogues. On transſplante la pourrette de la pépinière à ſa ſeconde ou troiſième année : plus elle eſt jeune, mieux elle reprend & forme des haies à ſouhait. On ne plantera pas ces plants auſſi près les uns des autres que je l'ai vu faire. Lorſqu'on ne leur donne que huit ou dix pouces d'intervalle, ce n'eſt pas aſſez, on les eſpacera au contraire à plus d'un pied, même à deux, pour les raiſons que nous expliquerons ci-après, & l'on conſervera autant du pivot qu'il ſera poſſible. La plantation étant faite, on taille le plant preſque rez-terre vers le collet, ou à deux ou trois pouces au-deſſus. On le pince, on l'ébourgeonne dans ſes jeunes pouſſes pour le diſpoſer à ſe ramifier. Il ne ſe laſſe point de donner des jets-montans qu'il faudra toujours tondre, plier & courber juſqu'à ce que la haie ait acquis la hauteur convenable. En la tenant enſuite toujours aſſujettie à la même hauteur, elle s'élargira, s'épaiſſira enfin, & deviendra impénétrable. Les

montans étant aſſez flexibles, on pourra les faire enjamber les uns ſur les autres, les croiſer, les courber en arc, en former des voûtes, des portiques & des berceaux, ſelon la diſpoſition du lieu. La tendance qu'a la pourrette à devenir arbre, fait que ſes montans qu'on doit retrancher, deviennent tous les ans plus conſidérables, plus forts & plus longs. Ce ſont des verges, des perches qui, dreſſées en faiſceau, peuvent ſervir au clayonnage, au jardinage, à ramer des pois & à d'autres uſages. Son écorce déchirée en lanières & rouie, peut ſervir de lien, fournir de matière à la corderie. Son bois court & les broutilles du recépage ſont bons pour le chauffage. La feuille donne une bonne nourriture pour les beſtiaux qui tous l'aiment; c'eſt pourquoi il faut garantir les jeunes haies de la dent meurtrière du cheval, du bœuf, du mouton, & ſur-tout de la chevre impitoyable. Ce ſera aſſez que de leur fournir la tonte & la dépouille fraîche de la pourrette.

On auroit encore une grande ressource pour l'éducation des vers à soie dans la feuille tendre & précoce de cette espèce de mûrier. Je sais que plusieurs particuliers mettent ainsi à profit la feuille de leurs pourrettes pour subvenir à l'éducation première de leurs vers à soie. Et j'ai eu moi-même à garantir souvent une belle palissade de jardin pendant la primeur, de la main indiscrette de ceux qui venoient en enlever les premières feuilles tendres pour en nourrir leurs jeunes vers à soie. Les magnaguiers ont éprouvé que la feuille du mûrier sauvage, qui est celui dont nous parlons, étant plus délicate, convenoit mieux aux vers jusqu'au sortir de la seconde mue, après quoi on leur donne d'autres feuilles de mûriers greffés, qui est plus substantielle & qui rend les vers plus vigoureux. On prétend que ceux qui ne seroient nourris qu'avec la seule feuille de pourrette grossiroient moins, fileroient moins de soie & une soie moins forte; mais elle seroit plus

fine & plus belle ; ce qui eſt quelquefois à préférer.

Ne voulût-on former des haies de pourrette que pour clorre & défendre l'entrée d'un champ, on eſt aſſuré d'en jouir plutôt que d'aucune autre ſorte d'arbre ou d'arbuſte. On tondra cette haie aux ciſeaux ou à la ſerpe : on évitera de l'employer autour des bons champs à blé. C'eſt le propre du mûrier de filer de longues racines qui ſouvent outre-paſſent d'un champ à l'autre, ou atteignent le centre de celui qu'elles entourent. On trouvera parmi les réflexions qui termineront ce Mémoire, un moyen de prévenir en partie cette excurſion préjudiciable des racines.

On multiplie déjà beaucoup aux environs de Paris un mûrier exotique qui ſeroit des plus propres à former des haies & des plus utiles, c'eſt le *morus papyrifera*, *L.* porté dans nos provinces, nous avons vu avec joie qu'il ſe fait à tous les climats. Il prend très-facilement de

bouture. Puisse-t-on bientôt le mettre entre les mains des artistes & des fabriquans !

L'AMANDIER.

L'AMANDIER (*Amygdalus communis, L.*) est un arbre des plus agrestes, quoique fruitier ; il vient sans culture & dans les plus mauvais terreins, comme aussi sur les hauteurs où il est battu des vents, & au nord où il lutte contre les frimats. Il s'annonce victorieux avant le printems. Les cantons fertiles en amandes ne dénotent pas, à la vérité, les meilleurs fonds. Ils attestent toutefois l'industrie du colon. Eh ! pourquoi se priveroit-on de l'amandier là où la terre est toute occupée par diverses productions nécessaires qui se succèdent ? Est-ce que les haies ne peuvent servir à répandre cet arbre par milliers ? Des amandes semées pendant l'hiver, dans des trous alignés en haie ou dans un sillon préparé, peupleront en peu de tems les plus vastes

possessions, en fixant leurs limites. De telles haies ne seront pas les moins utiles ni les plus difficiles à former. L'amandier sauvage croît naturellement dans le Levant ; des voyageurs assurent que les haies des environs de Tripoli en sont pleines, & que les pauvres gens en vont ramasser le fruit. La culture & la greffe ont produit & perpétué plusieurs bonnes espèces ou variétés qu'on multiplie de préférence à cause de leur meilleur produit. Mais pour l'usage que nous voulons en faire, on pourroit, si l'on vouloit, n'employer que les petites amandes amères, celles à coque dure, sans se donner la peine d'en greffer les plants : rien ne s'opposeroit d'ailleurs à ce qu'on le fît. Par la taille on assujettiroit ces amandiers à rester buissons ; ce à quoi cet arbre ne se refuse pas ; il pousse beaucoup de brindilles & non de longs rameaux. Il faut observer que cet arbre ne souffre la taille sur ses grosses branches qu'aux dépens de sa durée, la gomme l'attaque bientôt. Tout l'art consisteroit

ſiſteroit à faire croiſer ſes jeunes branches, à les lier entr'elles avec des joncs, de l'oſier, ou des écorces d'arbres. On auroit en peu de tems de belles haies & très-productives, propres ſur-tout pour les lieux élevés, pour les terres graveleuſes, les vignes en côteaux & les terreins arides. On pourroit auſſi, ſur le nombre de ces amandiers, en laiſſer quelques plants monter en arbre, ſans les enlacer. Dans la ſuite ſon bois qui eſt très-dur ſerviroit à mille uſages en économie.

Le Pistachier.

Le vrai piſtachier (*Piſtacia vera, L.*) ſi l'on a l'attention d'aſſocier des plants mâles avec des plants femelles dans la même haie pour faire fructifier ces derniers, eſt un arbre à multiplier de la ſorte à cauſe de ſon amande agréable. On peut le greffer ſur les faux piſtachiers (*P. trifolia, & narbonenſis, L.*) & ſur le térébinthe, plus communs que lui.

LE TÉRÉBINTHE.

POUR ce qui concerne ce dernier (*Pistacia terebinthus*, *L.*), quoique tous les climats ne puissent lui convenir, nous ne le laisserons pas à l'écart, parce que nous l'avons sous les yeux. Il est agreste, négligé, trop avili ; il ne demande que les plus mauvais terreins, secs & pierreux. Avec combien plus de raison nous en tirerions, par quelques soins, un produit, comme on fait dans le Levant. On sait que la belle térébenthine de Chio découle de cet arbrisseau. Son fruit, qui mûrit aussi dans nos provinces méridionales, sert dans le Levant à la nourriture du peuple ; on le sale comme les olives. Le bois est bon à brûler & pour le service des fours ; néanmoins il est trop négligé.

LE FIGUIER.

POURQUOI ne gouvernerions-nous pas aussi comme on fait dans le Levant,

le figuier sauvage (*Ficus caprificus*, *L.*) qui croît spontanément dans les vieilles murailles & les décombres? N'en eussions-nous pas besoin pour la caprification, cette opération singulière par laquelle on féconde dans l'Archipel au moyen de quelques insectes, les figuiers cultivés, en les rendant en même-tems plus abondans en fruits; le figuier sauvage, dis-je, peut servir à clorre des terreins montueux, & son écorce fournit des liens; je la crois susceptible d'être rouie & d'être filée. Je ne sache pas qu'on ait tiré parti du suc laiteux & caustique de cet arbre; ne pourroit-il pas entrer dans les vernis, dans la teinture comme mordant? Enfin le figuier cultivé tel que ceux de nos vignes, pourroit être palissadé en haies, il se prête à cette forme, & les figues seroient livrées au peuple qui les conserveroit seches.

Le Coignassier.

Il est d'autres arbres fruitiers qui se

rencontrent souvent d'eux-mêmes dans les haies où le hasard les a placés; leur réussite est un titre pour les y multiplier avec plus d'art. J'ai déjà parlé de plusieurs, il nous en reste un à faire connoître plus particulièrement, quoique déjà cité. C'est le coignassier (*Pyrus cydonia, L.*) qui est si beau quand il est en fleur, si agréable par sa verdure tendre & printannière, par sa feuille molle & son bois docile à la tonte. Il est plus utile encore, quand il donne son fruit cotonneux & parfumé qui redoute tant la pluie du printems. On fait avec ce fruit stomachique & astringent, des pâtes, des robs, des compotes, &c. On en auroit sans doute tiré une boisson, un esprit ardent, si nous n'avions assez de brulots pour nous détruire.

Le coignassier lève facilement de pepins; il donne des rejets qui servent de sujets aux pépiniéristes pour greffer de bons fruits à pepins; on le greffe lui-même. Le coin de Portugal est certai-

nement un des plus beaux fruits de nos vergers ; on en forme dans les terreins gras & un peu humides des haies les plus productives.

Le Neflier.

On peut mettre à côté du coignaſſier, le neflier (*Meſpilus germanica, L.*) dont le fruit ſingulier n'eſt bon à manger que quand il mollit ou pourrit.

Il en eſt de même de celui du cornier ou ſorbier (*Sorbus domeſtica, L.*), mais le bois de celui-ci qui monte en arbre a de plus le mérite d'être recherché dans pluſieurs arts, à cauſe de ſa dureté & de ſon poli. On le rendroit plus commun par le moyen des haies auxquelles il prêteroit ſon ſecours. Il y ſeroit mieux placé que dans les vignes où on l'élève dans nos cantons.

Le Cochene.

Le ſorbier des oiſeleurs ou cochêne (*Sorbus aucuparia, L.*) très-diſtinct du

précédent par ses feuilles qui ne sont point tomenteuses, & par son fruit ramassé en corymbe, mérite d'être tiré du centre des forêts pour orner les grandes routes, les avenues, & rendre les haies plus intéressantes. Semez-le en automne, après sa maturité, il levera au printems d'après.

Les Prunier, Cerisier et Poirier.

Le prunier, le cerisier, le poirier, d'où sont sorties des variétés sans nombre, sont des arbres fruitiers qu'on rencontre assez communément dans quelques contrées épars dans la campagne, & dont les fruits sauvages sont à la merci des passans. Avec quelque soin ces arbres seront mieux placés sur le bord des champs cultivés, en cordon autour des vignes où l'on aime à les trouver. Lorsqu'ils feroient partie des clôtures, leurs fruits en seroient meilleurs que dans les bois; & leur abondance ne tenteroit point la cupidité du peuple, parce qu'ils seroient sous la main de tout

le monde : chacun en auroit dans ſon propre fonds ſa cotte-part. C'eſt ainſi que dans les campagnes, les villages & les hameaux éloignés des villes, les mœurs étant plus ſimples & l'abondance des fruits ſe préſentant par-tout, on ſe met peu en peine de les garantir de la rapine; on ne croit pas dérober à autrui un fruit qu'on peut lui donner à ſon tour.

Le pommier, l'abricotier, &c. pourroient, pour les mêmes beſoins, ſe trouver plus répandus dans la campagne. S'ils ſervoient quelquefois d'appeaux aux gourmands, aux voyageurs, ce ſeroit un moyen, en les raſſaſiant, de les empêcher d'atteindre à des fruits plus précieux qui ſeroient enfermés ſous la haie, & une reſſource bien ſimple pour étancher la ſoif & ſoulager le paſſant fatigué.

L'Amelanchier.

L'Amelanchier (*Meſpilus amel. L.*); le mahaleb ou bois de Sainte-Lucie (*Prunus mah. L.*) font des fruits plus

ſauvages que cultivés, dont on pourroit remplir certaines haies à cela diſpoſées. Quelques-uns aiment à leur trouver ce goût agreſte qui les diſtingue; & les liqueuriſtes ſavent bien les préférer dans cet état.

LE MERISIER.

LE meriſier (*Prunus avium, L.*) entre dans cette famille. Il eſt auſſi une ſorte de cériſier ſauvage que d'autres prennent pour un prunier ſauvage, (peut-être le meriſier *Chamæmeſpilus, L.*) qui croît dans les haies de Picardie & qu'on nomme *crequier* & ſon fruit *creque*. Ce fruit champêtre & naturel aux haies, mérite d'y être multiplié & amélioré par la greffe. Il en eſt de même du *canot* de Bourgogne qui eſt une eſpèce de ceriſier. Enfin les ceriſiers des bois & le ceriſier à grappe, qu'on connoît auſſi ſous le nom de bois de Sainte-Lucie (*Prunus padus, L.*), peuvent entrer dans nos haies comme dans nos bois.

Le Pultier.

On nomme auſſi *pultier* ou meriſier à grappes, une eſpèce de *padus* à fruit noir, qui eſt très-commun dans les montagnes des Voges en Alſace. Nous devons à M. le Baron de Tſchoudi de l'avoir fait connoître plus particulièrement dans l'Encyclopédie.

Je ne tarirois point ſur l'article des arbres fruitiers dont les eſpèces & les variétés d'autant plus grandes qu'elles proviennent de pepins ou de noyaux, pourroient être tranſportées des lieux perdus & déſerts, dans les haies; y être entretenues & multipliées à cauſe de leur ſervice.

Je paſſe à l'énumération d'autres arbres & arbuſtes dont les productions ne ſont pas toutes alimentaires, mais qui ont leur utilité économique. Outre ce que j'ai dit en ſon lieu du chêne vert, qui ne voit que ſon produit en bois, rendroit les haies très-intéreſſantes & doubleroit la valeur

de certains fonds ? Quelques particuliers s'estiment heureux d'avoir un bouquet de bois de cette sorte, dans un coin de leur domaine, tandis qu'ils pourroient en étendre la surface en entourant leurs héritages, des mêmes plants. J'ai une vigne qui en est en partie entourée avec d'autres broussailles, que les fagoteurs viennent de tems en tems dégarnir. Si ce bois étoit plus commun, on ne s'en prendroit pas aux haies pour les détruire. L'yeuse a quelques variétés toutes utiles ; & le genre du chêne avec toutes ses espèces, que nous ne possédons pas, devroit former la majeure partie de nos bois.

Les Chênes.

Le grand chêne ou chêne blanc (*Quercus robus*, *L.*) a plus de force qu'aucun ; lorsqu'il a vieilli, il est capable de résister aux plus grands efforts, il est plus souvent employé dans la mécanique ; il résiste long-tems à l'eau & à la pourriture ; c'est ce qui le fait entrer dans la

construction des ponts, des barques & des navires. Il est moins profitable à brûler dans les foyers que le chêne vert, mais il est préféré pour les grands feux de réverbère, comme dans les fourneaux des verreries qui sont les gouffres des plus vastes forêts. Heureuses les fabriques qui trouvent un emplacement favorable au centre d'une chenaye qu'elles ne réduiront en cendres qu'après un long espace de tems ! La destruction des forêts de chêne & d'autres arbres en général qu'engloutissent différentes forges & fonderies, les verreries, les manufactures à four & à chaudières ; la quantité extraordinaire qu'il en faut pour alimenter les charbonnières, doivent faire desirer de plus en plus la culture des bois & l'établissement des haies qui suppléeroient en quelque façon à des bois détruits qu'on ne renouvelle plus, & à ceux qu'on néglige de planter.

LE HETRE.

APRÈS les chênes, je placerois le hêtre, ou fau ou foutau (*Fagus ſylvatica*, *L.*), ſi je n'en avois fait mention ci-devant. On connoît aſſez l'utilité particulière des glands & des faînes; celles-ci donnent encore une huile douce.

LE CHATAIGNIER.

JE ferois auſſi mention du châtaignier (*Fagus caſtanea*, *L.*) qui eſt tout utile & qui ſemble plus propre à couvrir les pays montagneux & froids qu'à être gouverné en paliſſade; quoique l'eſpèce ſauvage pourroit fort bien ſervir de haie par ſes cepées aux châtaignerayes mêmes.

LE LIEGE.

JE ne dois pourtant pas négliger de nommer le chêne liege (*Quercus ſuber*, *L.*), arbre d'un prix ineſtimable & toujours vert, que nous pourrions envier à l'Eſpagne. Il eſt poſſible de l'avoir auſſi

commun en France. On le trouve dans quelques cantons de la Provence & du Haut-Languedoc. Les côteaux & les montagnes de nos provinces méridionales lui offrent précifément le même fol & le même ciel que dans la région efpagnole. Son écorce fpongieufe n'eft pas fon feul produit ; fes glands plus doux ont fervi en tems de difette ; ils font toujours bons pour les cochons & la volaille.

Les Frenes.

Le frêne (*Fraxinus excelfior, L.*) l'un des meilleurs bois de charronage, borde admirablement quelques grandes routes, & beaucoup mieux encore des chemins de traverfe où des foffés font pratiqués pour l'écoulement des eaux. Il feroit mieux placé fur le franc bord des rivières & des canaux de navigation. Il faut à cet arbre un terrein humide pour qu'il profpère. On peut l'entremêler avec une variété qu'on nomme frêne de Montpellier qui eft plus bas de tige.

Le frêne à fleur (*Fraxinus ornus*, *L.*), le même qui donne la manne de Calabre, pourroit aussi figurer noblement sur nos voies publiques & s'élever d'entre les haies.

Je cultive une belle espèce de frêne d'Amérique qui a levé de semence.

L'Érable et autres Arbres.

Le grand érable, le faux sycomore, l'altier platane qui forment des bois de longs traits, pourquoi ne seroient-ils pas aussi quelquefois placés parmi les haies, sur les avenues des châteaux & les grands chemins ?

Je ne m'arrête point au cèdre, au melèze & à d'autres grands arbres qui enchaînent la terre & dominent dans les airs ; c'est assez de les voir couronner les montagnes du Liban, des Alpes, des Pyrénées, du Dauphiné, &c. où ils comptent les générations des hommes. Laissons-les vieillir dans les forêts, appellons dans nos champs des arbres moins altiers & plus dociles.

L'ORME.

Le ſervice infini que nous rend l'orme (*Ulmus campeſtris, L.*) eſt trop connu pour que je faſſe ici l'éloge de ce bel arbre, le témoin du conſeil de nos ayeux. Il étoit d'uſage autrefois de s'aſſembler ſous ſon vaſte ombrage pour s'entretenir des intérêts des communautés & des affaires publiques. Le grand Sully en avoit ordonné auſſi la plantation dans les places publiques & devant les égliſes de campagne. On en voit encore qui ſont immenſes par leur corſage & par la rondeur de leur tête. Pendant long-tems on a vu l'orme en honneur en France, on le plantoit dans les cours, ſur les promenades, les avenues des châteaux & les grandes routes. Quelqu'intérêt particulier les a fait proſcrire, & l'intérêt public a été ſacrifié. On a perſuadé au miniſtère que par ſon ombre & par l'atmoſphère humide qu'il entretenoit, cet arbre cauſoit la dégradation des chemins, & qu'il étoit nuiſible

à l'agriculture. On a été cru, & l'orme a cessé d'embellir les routes de France. Ceux qui subsistent en quelques lieux avec tant d'avantage, réclament à haute voix en faveur de leur rétablissement. Si l'orme est incommode aux champs, aux prairies, &c. il faut le reléguer ailleurs & lui céder tant d'espaces perdus qu'il occuperoit au profit du cultivateur. D'ailleurs l'ormeau palissadé ou assujetti en haie n'étend pas autant ses racines que le grand orme qui les a en proportion de la hauteur de sa tige & de l'ampleur de ses rameaux. L'orme se comporteroit-il différemment qu'en France, dans les pays froids? On est porté à le croire d'après ce qu'a dit un savant du nord : *Ulmus ..... nihil damni sentit fertilitas graminum ex hujus plantatione. Linnæi iter. westr. 66.* L'orme à petites feuilles peut être placé dans les haies & dans les palissades ; & ceux à grandes feuilles peuvent être mis en plein vent. L'orme, dit M. le Chevalier de Jaucourt, l'auteur de tant d'articles aussi bons que variés de

l'Encyclopédie,

l'Encyclopédie, eſt excellent à mettre dans les haies, autour des héritages : on en coupera les branches pour le chauffage. Ce retranchement ne lui laiſſant qu'une petite tête, empêchera ſes racines de s'étendre & de nuire aux grains, &c.

Il eſt de belles variétés d'orme, l'ypreau eſt la principale & à grandes feuilles.

Le Murier.

On a fait le même reproche au mûrier d'empiéter par ſes longues racines ſur tout le terrein qui l'environne ; on en a cependant joui pendant pluſieurs années ſans s'appercevoir du dommage ; & ſi l'on a calculé le produit annuel de ſa feuille & celui enfin de ſon bois, on avouera qu'il a bien payé ſa place. Ce bois eſt bon pour le chauffage & très-beau pour les meubles. J'en ai des chaiſes depuis 25 ans qu'on croiroit être faites de quelque bois étranger. Les tonneliers en font auſſi un grand uſage.

L'ARBOUSIER.

DANS quelques-unes de ces haies que je nomme productives à cause de leur double utilité, on voudroit sans doute trouver plusieurs de ces arbres qui sont épars dans les bois. L'arbousier par exemple (*Arbutus unedo*, *L.*), qui est toujours vert & presque toujours en fleur ou en fruit. Il donne un bois dur & jaunâtre ; son écorce & sa feuille pourroient servir à la tannerie. Son fruit mou & douceâtre n'est pas indifférent au goût de quelques-uns. On l'élève de graine & par éclats de sa souche.

Il est un peu dur à la reprise, il n'est pas accoutumé à être soigné. Il est très-commun dans certaines landes. On en voit un bois entier de plus d'une lieue d'étendue sur la route de Perpignan à Tuchan.

LE DROUILLIER.

LE drouillier (*Cratægus aria*, *L.*) ou

alisier, à feuille drapée & blanche dans une de ses faces, qui est l'inférieure, pourroit être inséré dans les haies pour en marquer le toisé & les distances, & servir de signal. On néglige trop cet arbre qui pourroit servir à la charpente, à la menuiserie, &c. de même qu'un autre alisier ou plutôt le sorbier torminal (*Cratægus torminalis*, *L.*), arbre de belle tige.

Le Micocoulier.

On ne confondra pas comme font quelques-uns, le véritable alisier (*Cratægus aria*, *L.*), avec le micocoulier (*Celtis australis*, *L.*), l'un des plus grands & des plus gros arbres que nous ayons dans le midi de la France. Celui-ci est moins commun dans quelques cantons, il est bien utile à d'autres. C'est l'arbre dont on fait dans les Cévennes les fourches à remuer le foin & la paille, par la disposition qu'ont ses branches à s'enfourcher. Son bois est doux & pliant, blanc & so-

lide, il eſt de long trait. Il pourroit être ouvré, ſcié en planche & ſervir à la charpente, &c. Il eſt de mille uſages pour les arts. La micocoule eſt un petit fruit rond, ſec & tout noyau, avec une peau ſucrée, que recherchent beaucoup les enfans. Rien n'eſt ſi facile à multiplier que le micocoulier par ſes fruits ; il eſt preſque importun par ſa fécondité. Je connois des arbres nés ſur le lieu même où ils ont crû, les uns ſur des terraſſes, les autres au pied d'un mur, qui ſurpaſſent néanmoins les plus beaux marroniers d'inde en hauteur, & que deux hommes embraſſeroient à peine dans leur tronc. Ceux qui ornent les allées du jardin-royal de Montpellier ſont aſſez connus de ceux qui ont fréquenté ces lieux ; il en eſt de prodigieux. On comprend que lorſque cet arbre eſt mutilé pour ſervir à faire des fourches, il n'acquiert, ni la même ſtature, ni la même groſſeur que ceux que nous citons. On peut n'employer à cet uſage que les branches, ou bien le former à être tout

jet & tout branche ſans tronc ; c'eſt à quoi ſerviroient principalement ceux des haies.

LE NOISETTIER.

LE noiſettier (*Corylus avellana*, *L.*) à larges feuilles, forme de belles paliſſades, des tonnes, des haies, qui ſont en même-tems de quelque produit par leur bois & par leur fruit. J'ai vu dans l'enclos d'une riche abbaye une très-longue allée couverte toute en noiſettier, qui étoit d'une beauté & d'une fraîcheur admirable. On donne plus communément le nom de coudrier au noiſettier ſauvage. On le sème de noiſettes, on le plante de jeunes plants tirés des cepées. Le ſauvage ſert à multiplier le franc. Cet arbre ſe plaît dans les terreins incultes, on en fait des hares. Il eſt très-printannier, il fleurit avant d'expliquer ſes feuilles.

L'EBÉNIER DES ALPES.

L'AUBOURS ou l'ébénier des Alpes

(*Cytisus laburnum*, *L.*) qui vient dans les montagnes du Dauphiné & du Bugey, & sans doute ailleurs, seroit un arbre à multiplier s'il étoit moins revêche. Je le cultive depuis long-tems, à la vérité, en rase-campagne & dans un terrein sec qui ne lui convient pas, sans accroissement sensible. Il fleurit & il fructifie; je suis assuré qu'il mène bien ici ses légumes à maturité & qu'il lève facilement de semence. Je l'ai élevé de bouture & de semence. Il le dispute par la beauté de ses fleurs papillonacées en grappe, au faux acacia, il les a jaunes, & celles-ci sont blanches.

LE FUSAIN.

LE fusain ou bonnet de prêtre (*Evonymus europœus*, *L.*), ainsi dit à cause de son joli fruit, est un arbre presque toujours vert, ou qui se garnit avant le printems; il n'est pas sans utilité dans les arts, à cause de son bois dur. Il y en a à feuilles larges & à feuilles étroites. Il se

plaît le long des ruiſſeaux ; quoique j'en aie quelques pieds en haie autour d'une vigne & dans un terrein fort ſec. Il eſt ſujet à être dévoré des pucerons & par des chenilles fileuſes. On le multiplie par ſemences & par drageons enracinés. C'eſt véritablement une plante des haies, on l'y trouve naturellement, ainſi que dans les taillis.

Les Saules.

Tant d'autres arbres qu'on peut nommer aquatiques, parce qu'ils aiment les bas-fonds & les lieux inondés, uligineux, offrent leur ſecours pour entourer les prairies, abſorber l'eau ſuperflue & être de quelque reſſource pour le chauffage ! On en tireroit des lattes, des merrains, des douves, des cerceaux, des liens pour les ouvrages de cliſſage & l'art du vannier. Telles ſont pluſieurs eſpèces de ſaules & leurs variétés qu'on plante à la fiche, par bouture, en barre & par tronçon, tels que les oſiers qu'on peut placer

autour des vignes ; on les recépe comme elles tous les ans ; ils servent à les accoller, à faire des hares pour lier les fagots & les bourrées.

Le marceau (*S. Capræa, L.*), le pressin (*S. Roris marinifolia, L.*) sont autant d'espèces utiles qui ne demandent point de soins, qui se plaisent dans l'eau & qui s'en passent.

Le Bouleau.

Le bouleau (*Betula alba, L.*) dont il est inutile de rappeler les services, mérite d'être distingué sur tant d'autres. Il suffiroit de l'espacer sur la berge des fossés humides, il y tiendroit lieu de haie vive. Le bouleau ne s'étonne pas pour cela d'un terrein sec & sablonneux ; c'est l'arbre par excellence, des pays froids.

L'Aulne.

L'Aulne ou verne (*Betula alnus, L.*) doit être remarqué comme un arbre des lieux marécageux, & en cela comme trop

peu prisé en France où il est moins connu qu'en Flandre. Le moindre ruisseau suffit à son entretien & à son plus grand accroissement. Mais il ne peut se passer d'eau, en cela plus difficile que le saule. On le gouverne en palissade, ou on le laisse avec toute sa tige. Sa feuille luisante respire la fraîcheur ; elle a l'avantage de n'être pas assaillie par les insectes qui dévorent les plus beaux arbres. Son bois léger sert à mille ouvrages où l'on n'en veut pas d'autres, & ses ramilles chauffent les fours. La teinture en noir en trouve une en lui qui est des plus simples. L'aulne s'élève de graines, ses plants sont alors de plus belle venue ; on le laisse croître aussi par cepées ; on le plante peu de marcotes ; on l'éclate quelquefois de sa souche. Mais il est plus sûr de le planter enraciné. Il est d'une grande ressource dans les lieux inondés.

LA BOURDAINE.

IL est un aulne noir, dit bourdaine ou

bourgen (*Rhamnus frangula*, *L.*), qui se plaît aussi dans les lieux humides & dans les bois. C'est lui qui fournit le meilleur charbon pour la fabrication de la poudre à tirer. Pourquoi donc ne pas le rendre plus commun ? Et quel moyen plus facile que d'en former des haies ?

Les Peupliers.

Les différens peupliers, le blanc ou aube, le noir, le tremble, l'ypreau & autres variétés, sont les arbres qui réussissent le mieux dans les islots & qui présentent une barrière de résistance à l'impétuosité des eaux ; lorsqu'ils sont, sur-tout, secondés par les petits saules qui, avec leurs branches entrelacées écartent les ondes & garantissent la terre ferme, des dégradations qu'y feroit inévitablement l'eau rapide. C'est par cette industrie que quelques insulaires & des propriétaires riverains gagnent insensiblement du terrein ; il en est qui l'usurpent sur leurs voisins, ils agrandissent leur domaine en

feignant de l'enceindre. Le bord du Rhône, si impétueux dans son cours, nous en a fourni sur-tout mille exemples.

Parmi les espèces de peupliers, j'aurois à recommander celui de la Caroline (*Populus hæterophilla*, *L.*), à très-larges feuilles, portées sur de longues queues plattes, & dont les tiges & les rameaux sont anguleux. Cet arbre n'est encore qu'entre les mains des curieux; mais rien n'est si facile à multiplier par bouture. Il s'élève moins haut que les nôtres, il vient facilement par cepées; ce qui le rendroit plus propre aux haies des lieux humides. Son bois est blanc & léger comme celui des autres peupliers. Les propriétaires des Isles où croissent des peupliers connoissent le prix de ces beaux arbres.

Cependant l'espèce ou variété dite d'Italie est celle qui a pris quelque faveur en France, à la recommandation de M. Pelée de Saint-Maurice, dont on pourra consulter le Mémoire. J'en ai vu en effet des plantations admirables en quinconce, en

file, en avenue, qui ont grandi en peu de tems. Si l'on veut qu'il réussisse, il faut qu'on le plante le long des fossés ou sur le franc bord des rivières & des canaux navigables à la distance requise. Rien ne sera plus agréable pour le voyageur que la belle forme en pyramide de cet arbre, & le bruit sourd de ses feuilles lustrées qui toujours murmurent, & sans cesse répondent à la moindre agitation du vent. L'ouvrage que je viens de citer apprendra la culture & les qualités du peuplier d'Italie à ceux qui pourroient encore l'ignorer. Mais cet arbre n'est pas propre à tous les pays, ni aux terreins arides; on lui reproche aussi de ne pas donner assez d'ombre : ce seroit une raison pour le placer en haie, en palissade sur certaines terres.

Le Tamarisc.

Il est une sorte de terrein, tantôt sec & tantôt humide, qui, par sa nature, ne

permet aucune plantation d'arbre. Le ſeul tamariſc s'y plaît & y proſpère. Cet arbriſſeau nous paroît en cela bien digne de l'attention du cultivateur. Je veux parler d'une terre ſalée que couvrit autrefois la mer, & qui, par les inondations accidentelles & les crémens fertiles qu'y dépoſe ſouvent le Rhône aux approches de ſon embouchure, eſt convertie en champs à blé. Cette nature de terre ſe couvre de moiſſons les plus abondantes, au moyen d'une culture particulière qui en abſorbe le ſel, & qu'il eſt inutile de décrire ici. Dans quelques domaines de ce canton que j'ai eu occaſion de parcourir, j'ai appris qu'on y avoit eſſayé de tous les arbres ; tous y périſſent à cauſe de cette ſaumure nuiſible qui s'étend auſſi dans les vaſtes marais d'alentour. Le ſeul tamariſc (*Tamarix Gallica*, *L.*) (& non tamarin comme diſent bien des gens) s'applaudit d'avoir toutes les marges à lui, il entoure les champs, il borde les chemins, remplit les foſſés

& pullule dans les pacages ; il n'excite jamais le courroux du laboureur qui n'eſt point tenté de l'extirper, quelque propageant qu'il ſe montre dans tous les environs ; il en connoît l'utilité. Le tamariſc eſt agréable par ſa fleur en panache & par ſa verdure tendre ; il ſe charge de la ſalure de la terre ; il lui rend par ſes feuilles grêles & craſſes qui tombent pendant l'hiver, un terreau qui l'ameublit ; il aſpire beaucoup d'eau, il eſt capable de réſiſter aux chaleurs les plus brûlantes. Jamais trop haut, toujours garni ; je l'ai vu former les plus belles haies naturelles qui empêchent l'incurſion des beſtiaux d'un domaine à l'autre. Le bétail aime pourtant les feuilles de cet arbriſſeau, & s'il n'en fait ſa nourriture principale, il y trouve une pâture ſaine, un remède ſalutaire contre la pourriture & d'autres maladies auxquelles l'expoſent l'humidité du ſol, les brouillards, la chaleur du jour & les trop gras pâturages. Le fermier dépourvu de bois dans ce canton tout en plaine,

trouve dans les branches du tamarisc un bois de chauffage, dans son tronc & sa souche assez de matériaux pour quelques ustensiles rustiques; les tonneliers même en demandent pour faire de petits barils. Le tamarisc dépouillé de ses courtes feuilles ne tient presque point de volume, il est encore joli par son écorce rouge comme le sanguin. Je pense qu'on pourroit planter le tamarisc sur le bord des étangs salés pour les rétrécir à la longue. Qu'on ne croye pas au reste que cet arbrisseau ne demande que le terrein salant; nous en avons vu fort loin de là, clorre des vignes & servir d'appui à des champs en terrasses, à des sentiers rehaussés, &c.

Je sais que dans un canal fréquenté & sujet à être altéré, on transplante quantité de branchages de tamarisc qu'on place sur les bords, afin de retenir, par ses fascines les terres qui s'éboulent. Ne feroit-on pas mieux d'y planter le tamarisc lui-même en revêtement ? Pour-

quoi en Hollande & dans toutes les Provinces-unies ne fait-on pas plus de cas du tamarisc, le seul peut-être des arbrisseaux d'Europe qui résiste à la salure des eaux? Pourquoi n'en renforce-t-on pas les dunes & les digues artificielles qu'on est obligé d'entretenir à grands frais & avec tant de sollicitude? On peut le planter comme le saule; il réussit de bouture & par marcotte, s'il est en terre fraîche & légère.

Il y a aussi un tamarisc d'Allemagne qu'on trouve en France, près de quelques rivières. La pharmacie tire de notre tamarisc un sel particulier.

LE RHAMNOÏDES.

LE saule épineux dont le fruit sauvage donna tant d'inquiétude au philosophe de Genève, qui crut en être empoisonné, (*Hippophaë rhamnoïdes*, *L.*), arbrisseau qui tient du saule & du *rhamnus*, ne refuse pas aussi de s'élever dans les lieux maritimes & sablonneux, sur les dunes,

dunes, ni dans l'eau douce. Je me rappelle l'avoir trouvé autrefois en traversant l'inconstante Durance ; il étoit dispersé dans l'ancien lit de cette rivière, & il étoit encore chargé de broussailles, de paille & de vase sèche, restes de quelque inondation. Il croît aussi le long de l'Isère. Cet arbrisseau peut donc servir à défendre les champs exposés aux ravages des eaux ; ce qui le rend précieux pour certaines haies aquatiques. On le multiplie facilement par bouture & par marcotte, & même par ses baies qui sont acidules. Les lappons en font un rob.

La Coriaire.

La coriaire ou herbe aux tanneurs (*Coriaria myrtifolia, L.*), bien différente du sumac dont nous avons déjà parlé, aime aussi les lieux humides & les bords des rivières. Elle peut être placée avantageusement au bord des fossés, des digues, des canaux, &c. Son nom annonce son importance ; mais son fruit en baie est

nuisible au bétail ; il le seroit aux hommes qui auroient l'imprudence d'en manger ; on en a vu de dangereux effets sur des enfans.

LES ROSEAUX.

IL est tems de parler des roseaux & de la canne. (*Arundo phragmites*, *L.*) le roseau des marais ; (*Arundo donax*, *L.*) le roseau des jardins ; ce sont des plantes d'une nature particulière, avec lesquelles on formeroit des haies sans fin, des barricades impénétrables, & dont on tireroit plus d'un profit. Ce qui a pu en dissuader le cultivateur, c'est qu'on ne retient pas facilement dans de justes limites ces plantes vagabondes qui tracent & se reproduisent à l'infini par leurs racines noueuses, horisontales & bulbeuses. J'apprendrai au cultivateur non prévenu, à les contenir. Qu'on les plante sur le talus d'un champ, sur le bord d'un fossé où l'eau se ramasse pendant une partie de l'année ; elles gagneront plutôt l'intérieur du fossé que la

ſurface du champ ; ſur-tout ſi celui-ci eſt beaucoup plus élevé. Coupez-leur de ce côté communication, par un petit retranchement ou par un double foſſé ; de manière que la haie en roſeaux ſe trouve iſolée & comme ſur un tertre, ou toute enfoncée dans le foſſé ; & quand vous verrez un drageon, un caïeu menacer de paſſer outre, qu'il ſoit auſſi-tôt mutilé, tranché d'un coup de pêle, de pioche ou de louchet.

Je ne décrirai point les uſages des roſeaux, ils ſont connus dans l'art du vannier, pour la tiſſeranderie, le dévidage, les claires-voies des jardins, les échalas, le faîtage des toits ruſtiques & les ouvrages en torchis, &c. La racine eſt encore une matière combuſtible ; c'eſt le dernier uſage qu'en a fait le jardinier habile dont je parlois ci-deſſus à l'article du cyprès.

Le Bambou.

Le bambou (*Arundo bambos, L.*) ;

eſpèce de roſeau des Indes & d'Afrique, tranſporté avec ſuccès en Amérique, dont les Sauvages font autant de ſortes d'ouvrages qu'ils connoiſſent d'eſpèces de cette plante féconde, & ils en ont de plus de 20 eſpèces ou variétés ; les bambous, dis-je, quoiqu'étrangers réuſſiroient chez nous, dans nos provinces méridionales ſur-tout, comme la canne ordinaire. Ils ont tout de même des racines genouillées & prolifères qui bourgeonnent facilement ſous terre & qui donnent une infinité de drageons. Ce qu'il y auroit à craindre de leur part, pour l'uſage que nous en ferions, ſi jamais leur culture s'introduiſoit en Europe, c'eſt leur étonnante multiplication & la groſſeur extraordinaire à laquelle quelques-uns parviennent, juſques à remplir bientôt le champ que l'on voudroit clorre & défendre. On obvieroit à cet inconvénient par les précautions que j'ai indiquées dans l'article qui précède. Il ſe peut que la température du climat & d'autres circonſtances fuſſent moins

favorables à développer leur force végétative. Je ne vois d'ailleurs nul inconvénient à laiſſer courir le bambou dans des lieux incultes, dans des marais qui précèdent les lieux habités & cultivés; ils en favoriſeroient ſans doute le deſſéchement & le défrichement. C'eſt ainſi que les Sauvages, en incendiant une forêt de bambou, ſe procurent des terres fertiles où ils ſement leur maïs, des fèves & autres légumes. A Amboine, à Java & aux autres Iſles Moluques, n'en fait-on pas de véritables haies, des remparts, des citadelles? Des pieux de bambou y prennent racine. Au Cap de Bonne-Eſpérance, on s'en ſert préciſément pour former des clôtures, des ſéparations & pour briſer les vents furieux qui ſe déchaînent avec tant de violence, & auxquels rien ne pourroit réſiſter, ſi ce n'eſt des touffes de bambou. Dans les colonies, on ſait tirer mille avantages des bambous, & on en fait toutes ſortes d'ouvrages.

La culture des bambous & des roseaux, là où elle seroit possible, seroit au moins utile pour procurer le desséchement de tant de lieux aquatiques & marécageux, incultes, insalubres, qui restent perdus & qui sont nuisibles à plusieurs provinces maritimes de la France : ils releveroient, ils ameubliroient la terre. N'aurions-nous pas encore à faire ici un reproche aux Hollandois sur ce qu'ils n'ont pas répandu en Europe ces plantes indiennes qui y feroient d'un meilleur usage que tant d'autres qu'ils y ont apportées. Ou plutôt n'est-il pas surprenant qu'ils n'en ayent pas fait un certain usage bien plus essentiel pour eux que pour aucune autre nation ; je veux dire des digues naturelles & toujours renaissantes pour remplacer ou garantir les digues en pilotis si coûteuses & si peu solides qui ne les rassurent jamais assez contre les dangers de l'irruption de la mer & des grandes rivières qui investissent & traversent leur plat pays ; danger qui est augmenté encore par la

piqûre des vers qui font tomber en pourriture le bois de construction & leurs pilotis.

Les Rhizophores.

A ce même usage serviroient les mangles, mahot, raisiniet, & autres plantes rhizophores dont nous parlions ci-devant, parce que leurs branches flexibles se recourbent jusqu'à terre sur les côtes maritimes, elles y prennent racine & poussent sans se séparer du tronc, de nouvelles tiges & une infinité de jets. Un seul de ces arbres suffit pour former avec le tems une forêt impénétrable, dans laquelle on ne distingue, ni souche, ni tronc, ni branche; tout est confondu.

Mais à quoi vais-je donc m'arrêter? A des haies inextricables produites par des arbres étrangers à nos climats, & dont on dira qu'il faudroit plutôt les bannir si nous les y avions, afin de rendre la terre plus cultivable. Ce pourroit être là la remarque d'un critique trop sévère

qui ne voudroit rien de trop & rien qui ne pût être facilement utile à son pays. Si cette objection est sérieuse, & s'il se trouve beaucoup de gens qui pensent de même, je leur demande grace pour un objet de curiosité auquel je me suis peut-être trop arrêté dans cet article, & qui peut-être ne déplaira pas à tout le monde. Je ne puis même m'empêcher, avant de rentrer dans mon sujet, de prolonger cet accessoire, par quelques apperçus sur le moyen de dessécher les marais, les étangs & les marres peu considérables, par les plantations de quelques nouvelles plantes fistuleuses, c'est-à-dire, à chalumeau ou à culme, à tige creuse ou pleine de moelle, & qui consument de grandes quantités d'eaux. Tels seroient, outre celles sur lesquelles je me suis arrêté, la canne à sucre, le riz & le maïs. On s'étonnera bien davantage de ma proposition. La canne à sucre, dira-t-on, introduite en France; la culture du riz qui y fut proposée & défendue; la multiplication du maïs

dans un pays à grains, où le commun des hommes peut se nourrir de froment !

LA CANNE A SUCRE.

JE prie qu'on écoute au moins mes raiſons, ſi l'on ne veut s'y rendre ; ſi elles ne ſont pas trouvées applicables à certains cantons, elles le ſeront pour d'autres. Laiſſons au Colon de l'Amérique le ſoin de nous fournir le ſucre, le café & l'indigo ; fermons les yeux ſur les moyens peu humains par leſquels on force dans ces climats exceſſifs en tout, la terre & de malheureux eſclaves à nous enrichir d'une ſubſtance qui flatte tant le goût ; cela ſe paſſe loin de nous & dans un autre hémiſphère ; mais la canne à ſucre eſt un roſeau (*Saccharum officinarum*, *L.*), roſeau des plus utiles, dont le ſuc, ſans être épuré, criſtalliſé, rafiné, ſuppléeroit au miel déjà trop commun, trop cher, & trop ſophiſtiqué. La canne à ſucre inviteroit quelques cultivateurs à faire le deſſéchement & le défrichement de cer-

tains terreins, pour lesquels les encouragemens de toute espèce ont été jusqu'ici inutiles. Lorsque des lieux incultes sont rendus à l'agriculture, ils étendent d'autant le territoire & favorisent la population. Auroit-on rempli son objet, par la multiplication des cannes, des bambous, &c ? La combustion les feroit disparoître & les anéantiroit dans un sol qui seroit pour lors destiné à d'autres plantes. Il faut noter encore que les feuillages de ces cannes & roseaux sont agréables aux bestiaux.

Mais ne calculons-nous point sur de fausses suppositions ? La canne à sucre réussiroit-elle réellement en France ? Cela est très-possible dans quelques cantons de son midi. Plusieurs curieux la cultivent dans leurs jardins; on en connoît à Paris; j'en ai vu à 50 lieues en deçà de Lyon, un nombre de plants chez un botaniste cultivateur, aussi patient qu'éclairé (c'est à Nîmes, chez M. Baux, docteur en médecine) qui les avoit obtenus & multipliés

par cayeux d'une ſeule ſouche. Il en eſt parvenu à Montpellier de cette même mère, & j'en ai acquis un plant enraciné. J'apprends que la canne à ſucre eſt ſur le point de devenir commune en Corſe. On l'a déjà livrée en pleine terre. On avertit que pour la préſerver des gelées, il faut la planter bas & au-deſſous de la couche de terre que pénètre la gelée. Dans combien d'heureuſes expoſitions de la France la glace ne ſe forme-t-elle pas à plus d'un ou deux pouces d'épaiſſeur? Dans quelques cantons il eſt rare d'y voir tomber de la neige. Eh! quelles plus fortunées contrées que celles où croiſſent l'olivier, l'oranger, le citronnier non moins délicats que peuvent l'être les roſeaux Indiens. Au rapport d'Olivier de Serres, on voyoit de ſon tems des cannes de ſucre en Provence qui y avoient été apportées des Iſles Canaries & Madère. Il en a même donné la culture. Auroit-on attendu cela d'un cultivateur Languedocien, habitant le Vivarais?

Du Riz.

DANS ces mêmes contrées chaudes & humides, des marais immenſes dépeuplent la terre par leurs exhalaiſons meurtrières : ce ne feroit point les augmenter que de former des rizières dans quelques bas-fonds qui, par la culture, pourroient être deſſéchés, eſſorés, enfin rehauſſés. Les atterriſſemens du Rhône, par exemple, qu'on nomme *ſégonaux* dans le pays, me paroiſſent bien propres à cette culture, parce que ce terrein de nouvelle acquiſition eſt gras & frais; les moiſſons y ſont toujours plus tardives que dans les plaines voiſines. Il eſt d'ailleurs pluſieurs ſortes de riz qui demandent plus ou moins d'eau ; ils pourroient ſe ſuccéder l'un à l'autre, & être remplacés à leur tour par de bonnes prairies qui feroient place aux grains. On peut cultiver auſſi le riz dans les lieux qui ne ſont du tout point malſains & marécageux. On ſait qu'en Italie on forme des rizières ſur les rives du Pô

dont on détourne avec art les eaux, pour les arroser. On éleveroit le riz sur les terreins les plus élevés si le ciel y étoit pluvieux.

Du Maïs.

Enfin le maïs dont nous attendons bien d'autres avantages, puisqu'il est déjà entre les mains des cultivateurs de presque toutes les parties du monde, sans qu'il se soit étonné de la différence du climat & de la variété du sol, le maïs est la plante en qui nous fonderions plus d'espérance pour l'amélioration de l'agriculture, en tant qu'elle peut contribuer à l'épuisement des étangs & des marais qui occupent de bons fonds & qui rendent l'air des plus pernicieux. En semant, ou en replantant le maïs germé, d'abord sur les rives des bas-fonds & l'y renversant après la récolte, on formeroit sur le lieu même une sorte d'engrais, une espèce de tourbière qui seroit la base ou le fondement d'un terrein nouveau qui se for-

meroit pour les ſucceſſeurs de ces héritages. Je ne dis point ce qui doit nous rendre le maïs précieux, quoique nous récoltions de meilleurs grains pour notre ſubſiſtance. La Breſſe fait mieux qu'aucune autre province, quelle utilité on retire de ce blé d'Inde pour engraiſſer la volaille. La Bourgogne en fait une branche eſſentielle de ſon commerce : le montagnard & le payſan de pluſieurs autres provinces de France en font ſans inconvénient leur principale nourriture en gâteau ou en bouillie (*a*). Ce qui nous in-

(*a*) Je me ſuis occupé de la culture du maïs, & j'en connois tous les avantages : il n'eſt aucune plante économique qui offre autant d'utilité & qui puiſſe être d'un uſage auſſi général. C'eſt ce que j'avois expoſé dans un Mémoire qui a ſoutenu le parallèle avec celui de M. Parmentier ſur la même matière. (Voyez le programme de l'Académie de Bordeaux, du 25 Août 1784.) Ce Savant ayant conſidérablement augmenté le ſien, je lui ai cédé toute la gloire. Son Mémoire a été imprimé ſeul, quoique l'Académie en eût délibéré autrement. Cette déférence étoit due à un Savant d'un mérite auſſi diſtingué que M. Parmentier.

téresse le plus pour la question présente, c'est de savoir qu'on peut annuellement faire servir le maïs, de haie pendant le tems de certaines récoltes; pour les jardins sur-tout, pendant la saison des fruits & des légumes. Cette plante se seme en Avril, elle fleurit en Juillet, en s'élevant à cinq ou six pieds de hauteur; elle fructifie en Août; on en recueille l'épi au mois de Septembre ou d'Octobre. On peut, si l'on veut, laisser subsister en haie sa canne & la renouveller ainsi tous les ans. Il est des jardiniers qui n'entourent pas autrement leurs vergers & potagers, & qui soutiennent les masses de maïs entr'elles en les liant par leurs longues feuilles ou avec de l'osier. Quelques-uns se servent aux mêmes fins du chardon à bonnetier (*Dipsacus fullonum, L.*).

Les Joncs et les Leches.

Je n'ose nommer les joncs & les leches (*Juncus cadex, L.*) dont plusieurs sont pourtant utiles. Si on les extirpe des prés, des

rivières & canaux navigables, ils pourroient servir à mettre des bornes à des marais, à les retrecir, à les combler. Quoique les joncs soient en général des plantes méprisables & redoutables aux yeux du cultivateur, ils peuvent cependant servir à plusieurs usages économiques, même à la nourriture des bestiaux. S'ils n'étoient conservés que sur les bords des fossés, des étangs, des marais, & disposés en haie, ils pourroient entrer encore mieux dans nos vues. Nous avons été prévenus sur le premier point par un savant étranger qui a presque toujours dirigé ses travaux & ses connoissances vers l'utilité publique. On pourra consulter à ce sujet la dissertation physico-économique de M. Gleditsch sur la manière de tirer parti de quelques espèces de la plante dite en allemand *ried-gras* (*Carex, Linnæi*), & en particulier pour faire de médiocres ou de petites chaussées sur des lieux marécageux ; laquelle fait partie du XXIV^e^ volume de l'Académie de Berlin, année 1768 ; insérée aussi dans la

la collection académique, partie étrangère, tome XII^e^.

Je crois avoir à-peu-près indiqué les plantes qui, sur le grand nombre de celles qui se présentent à nous, seroient les plus propres à former des haies dans différentes positions, dans différens climats & sur différens fonds, pour clorre toutes sortes de possessions & les améliorer tant en les garantissant, que par l'agrément, l'utilité & le produit dont elles pourroient être. Il me reste pour terminer ma carrière, à confirmer les avantages que cet objet présente à tous égards au public & au particulier, sauf quelques exceptions, en établissant des règles & certains principes d'où l'on pourra déduire des conséquences pratiques.

RÉFLEXIONS

Sur la Conſtruction, l'Entretien & les uſages divers des Haies.

Les plantations & les ſemis des haies doivent ſe faire avec certaines précautions qui aſſurent la réuſſite de tous les plants enſemble. Ceux qu'on remplace ſont toujours retardés dans leur croiſſance, & ceux qui les ont gagnés de vîteſſe les offuſquent par leur ombre, ou s'emparent du terrein par leurs racines.

Regles de pratique.

En général, les plus belles haies ſont celles qu'on diſpoſe ſur le bord d'un foſſé où elles trouvent une certaine humidité toujours néceſſaire à la végétation. Les foſſés ſont la première circonvallation des champs; ils protègent la haie; ils ſuffiſent quelquefois s'ils ſont aſſez larges; ils forment eux-mêmes un retranchement

naturel. On obſervera qu'ils ne doivent pas ſuivre la pente du terrein lorſqu'il eſt trop inégal. Comme ils ſont principalement deſtinés à ramaſſer les eaux d'écoulement & à les contenir dans leur courant trop rapide, on en retient la chûte par des réſervoirs placés de diſtance en diſtance. Les foſſés ſont indiſpenſables dans les bas-fonds & dans les lieux où les eaux ſe ramaſſent.

Quelque part que l'on veuille planter ou ſemer une haie, il faut ouvrir la terre par une petite tranchée, par un foſſé ou un ſillon, pour leſquels on emploie la pioche, la pêle, la houe, le louchet, ou des coups de charrue. Cette ouverture ſera plus ou moins profonde, ſelon la nature des plants, l'étendue de leurs racines, & l'eſpace qu'on veut que la haie occupe; enfin, ſelon qu'on la voudra ſimple ou à double rang.

Veut-on former une bonne haie épaiſſe, on diſpoſera les plants en échiquier ou en ſautoir ſur deux lignes, plus ou moins

séparées, & sans qu'ils se rencontrent vis-à-vis les uns des autres; on inclinera ces plants à droite & à gauche.

Il est inutile de dire qu'en dressant les haies, on doit ranger plus près les arbrisseaux que les arbres, & les sous-arbrisseaux plus près encore. Il y en a qui négligent à tort de donner à leur haie la forme de damier ou de sautoir; ils préfèrent de mettre deux plants vis-à-vis l'un de l'autre. Plus communément aussi on ne plante que sur un seul rang. C'est un défaut. Ces haies foibles sont plutôt dégradées & plus difficiles à réparer que quand elles sont doubles. Alors on plante le plant droit ou un peu coudé dans le trou.

Si l'on se décide en même-tems à faire des plantations d'arbres qui s'élèvent du milieu de la haie, on marquera les places sur la longueur de la tranchée ou fossé, pour qu'en ces endroits là on fasse des creux plus profonds ou des fosses que le vigneron de l'Auxerrois nommeroit des

augelots, & ceux de Languedoc *cassots*. Les dimensions & la forme ronde ou carrée de ces creux est déterminée selon la grosseur des arbres & la qualité de la terre qui cède à l'outil avec plus ou moins de résistance. Dans les terres douces, molles, par exemple, en quatre coups de louchet le travailleur enlève quatre grosses mottes de terre qui font une ouverture convenable; on la rend profonde à volonté. Dans les terreins plus fermes ou pierreux, il faut plus de tems & plus de peine, on y enfonce la pioche, la bêche & le pic.

Observez que les arbres pourroient n'être placés que dans les haies qui bordent les chemins, pour éviter tout litige, par rapport à l'ombrage & aux racines de ces mêmes arbres, avec les voisins qui ne feroient pas d'humeur d'avoir de grandes haies. De telles altercations ne pourroient naître qu'en Espagne, dans la vieille Castille, sur-tout, où l'on abhorre les arbres; & dans quel-

ques pays où les clôtures feroient une nouveauté. Mais ce ne fera point dans la Lombardie où tous les champs font bordés d'arbres ; ce ne fera point dans la Flandre Françoife où les haies répandent dans les champs la plus agréable variété, où les grands arbres forment fouvent les limites de chaque héritage & font rangés en haies. Ce fera encore moins en Angleterre, dans la province de Hartfort & dans le Comté de Norfolk où l'on voit des chênes s'élever du milieu des haies d'épine blanche, à la diftance d'une perche (16 pieds & demi) qui donnent les plus belles efpérances aux fucceffeurs de ceux qui les ont plantés, & un moyen peu difpendieux d'augmenter les forces de la nation. En France il y a eu des ordonnances pour quelques provinces, où les propriétaires de biens-fonds tenans & aboutiffans aux grands chemins font obligés de les planter d'arbres à la diftance de 30 pieds (5 toifes). Les Seigneurs qui ont le droit de Voirie peuvent même les faire planter à leurs

frais & en jouir comme de leurs fonds. Pourquoi dans d'autres provinces s'y oppose-t-on à la construction des haies ?

Les plantations ne doivent être faites qu'à la fin de l'automne & pendant une partie de l'hiver, lorsque la végétation est suspendue. Plutôt ou plus tard on risqueroit de planter inutilement & de n'avoir que des bûches & des broussailles : ce qui dépend d'ailleurs de la température du climat. On aura aussi égard à la nature du terrein & à l'exposition. En général la fin du mois de Décembre, celui de Janvier & jusqu'à la mi-Février sont les moins favorables, parce que la gelée ou la neige ou la pluie empêchent de manier la terre ; souvent aussi les arbres & les arbrisseaux commencent alors à bourgeonner. C'est ce qui arrive chez nous. Il faut préférer de planter en automne dans les climats chauds, dans les terres légères & sèches & à l'exposition du midi.

Ne plantez pas les haies quand la terre est trop humide ; car si on la renverse dans

la tranchée fans la preffer, elle fe crevaffe, fe gerce & fe sèche, l'air y pénétre facilement & sèche auffi les racines; fi on la plombe, elle s'empâte, s'affaiffe, fe fcelle & s'appierrit.

——Quelques femis peuvent fe faire avec plus de fuccès en automne; d'autres à l'entrée du printems, & quelques-uns d'abord après le dégel. Mais rarement fe décidera-t-on à faire des femis fur le lieu même où l'on veut former la haie, parce que ce moyen eft trop lent, & que beaucoup de graines ne lèvent point; quoique les plants qui réuffiffent s'enracinent mieux. Quand on fait les femis à la pépinière, on met enfemble les graines d'une même efpèce, pour leur donner une expofition & une culture particulière. Dans les femis à demeure, on fait quelquefois un mélange de plufieurs femences. Cependant les plants mêlés ne réuffiffent jamais bien; il vaut mieux que la haie foit toute d'une feule efpèce.

Nous avons parlé de fruits & de graines

de différente nature ; il faut qu'on ſache à préſent que pluſieurs demandent des précautions pour leur réuſſite. Les fruits pulpeux, par exemple, & les ſucculens, comme les baies, pourriſſent dans la terre, où ils ſont dévorés par les inſectes, par les rats & les mulots. Il faut ſéparer les graines de leurs enveloppes pulpeuſes, les laver, les faire ſécher & les ſemer à nu dans des caiſſes, dans des terrines ou en planches, de la manière dont on le trouvera décrit dans les meilleurs auteurs d'agriculture & de jardinage, parmis leſquels Miller, Duhamel, le Baron de Tſchoudi & le Columelle François M. l'Abbé Rozier doivent être conſultés & préférés.

Les fruits & les graines farineuſes ne ſont pas moins expoſés au pillage des mêmes animaux & des oiſeaux qui ſavent les fouiller ; c'eſt ainſi que les glands, les faînes & autres graines à coque, ou à écorce dure ſont enlevés ; ſouvent ils ſont piqués de vers avant qu'on ne les mette en terre, ou moiſis, ou avortés.

Ce qui prouve la néceſſité des pépinières d'où l'on puiſſe tirer les plants choiſis, tant pour les haies champêtres que pour les haies d'agrément. On ſait que les plants préparés & façonnés dans la pépinière étant tranſplantés en motte, accélèrent la jouiſſance. On pourroit donc les tailler en cube ou en éventail, & diſpoſer promptement une haie comme un édifice, ou comme une pièce d'architecture.

—— Nous devons faire obſerver que les arbres & les arbuſtes élevés de noyaux & ſemés à demeure, ne tracent point comme ceux qui proviennent de drageons enracinés, parce que dans les premiers, les racines pivotent & ne courent point vers la ſurface de la terre. Nous dirons bientôt de quelle utilité eſt ce pivot. On doit faire tremper quelque tems les graines à coque dure.

—— Si l'on veut planter par bouture, on obſervera que celles des bois blancs veulent être placées dans une terre hu-

mide; tandis que le coignassier, l'aubépine, le grenadier & autres se passent d'une terre si fraîche. Craint-on que les plants ne s'échappent par leurs rameaux & ne grandissent trop, on fera les boutures par les branches renversées ; par ce moyen on multipliera les bourgeons à racines par ceux des boutons à feuilles, on châtrera l'arbrisseau qui par là restera nain. Nous n'assurons point que cela réussisse sur toutes les espèces d'arbres. Nous savons que cela se pratique sur le grenadier & le figuier, nous l'avons essayé inutilement sur l'olivier.

Les jeunes haies, si elles sont faites sur la même surface que le champ, c'est-à-dire de niveau avec le terrein, doivent avoir au moins un sillon à leur pied, lequel puisse retenir les eaux pluviales & servir aux irrigations si l'on est dans le cas de les pratiquer. Si les haies sont plantées sur un terrein incliné ou sur un talus, on leur formera une assise régulière, plane & horisontale pour les mêmes

raiſons que je viens d'expoſer. On buttera enſuite les jeunes plants avec la terre du foſſé ou en plaquant artiſtement du gazon qui lie la terre & en empêche l'éboulement.

Il eſt des haies qui ont beſoin d'avoir un égoût, pour prévenir la ſtagnation des eaux. Si l'on creuſe un petit foſſé près de la haie & plus bas que ſes racines, on obligera certainement celles-ci à plonger plus bas encore; elles ſe trouveront par-là au-deſſous du ſol que l'on cultive; elles ne nuiront point aux productions du champ. Cette méthode n'eſt pas à négliger; quelques expériences relatives à cet objet me l'ont ſuggérée.

Les plants dont on a à redouter l'extenſion des racines doivent être plantés autant qu'il ſe peut au-deſſous des terres, c'eſt-à-dire, plus bas que les marges des champs; & pour ceux qui auroient à ſouffrir de la ſtagnation des eaux, il faudra les planter, non ſur le fond, mais ſur la berge du foſſé, dans un plan mitoyen,

entre le champ & le foſſé. Les arbres à racines courantes peuvent être réſervés pour les bois & les lieux arides.

Il eſt à propos pour aider l'accroiſſement des haies, de les façonner pendant les deux ou trois premières années par quelques légers labours, ſoit à la charrue, ſoit à bras, ſelon leur emplacement; ou bien on les béchotera avec une eſpèce de ſarcloir. Une fois grandies, elles n'ont beſoin, pour leur entretien, que d'être régulièrement taillées, arrêtées dans leurs pouſſes inutiles, rangées, redreſſées, entrelacées pour qu'elles ſe ſoutiennent, qu'elles ſe garniſſent également par-tout & qu'elles n'empiètent, ni ſur le champ, ni ſur le chemin.

Dans la conſtruction des haies on ſe propoſe de les rendre abondantes en branches & en rameaux; on veut convertir toute la plante en buiſſon. Pour cela on doit rabaiſſer la tige, couper, tailler ſouvent les branches montantes & les rejetter ſur les côtés. Ce qui doit être

fait de bonne heure, c'est-à-dire principalement les premières années.

Quelques arbrisseaux ont plus de dispositions à prendre cette forme ; ce sont ceux qui ont les branches & les rameaux opposés, latéraux. Malheureusement on est trop pressé de jouir ; lorsqu'on plante on veut recueillir, & en fait de haies on voudroit être clos sur le champ. Bien des gens ne peuvent se résoudre à faire tailler la haie qu'on vient de planter. Il est cependant très-important de le faire, pour que la haie prenne une bonne forme, qu'elle se renforce & se garnisse par le pied. Les plus belles haies bien conduites ont été taillées très-bas pendant trois ou quatre années de suite. On les défend elles-mêmes par des broussailles, des épines & par leur propre tonte. On peut cependant se dispenser de tailler la haie nouvellement plantée jusqu'à ce qu'elle commence à bourgeonner ; ce qui lui sert d'abri & de défense pendant le premier hiver, & empêche qu'on ne la piétine ; ces broussailles

qui auront servi de couverture, garantiront encore les premières pousses.

La taille à la serpe, au croissant, aux ciseaux qui se fait selon la force, l'étendue & l'élévation de la haie, sert à la contenir, à la palissader, à la rendre uniforme & plus forte. C'est un des points essentiels que les branches & les rameaux se croisent & s'entrelacent. Ainsi la taille ou plutôt la tonte des haies doit bien plus contribuer à la confusion qu'au dégagement des branches; c'est l'inverse de la taille jardinière, à moins qu'on ait affaire à des arbres fruitiers.

La hauteur d'une haie étant modérée à quatre ou cinq pieds, pour qu'elle ne borne pas la vue ou qu'elle ne répande pas trop d'ombre, tous les jets qui excéderont seront abattus, coudés ou repliés sur eux-mêmes. A six & sept pieds & au-delà elles deviennent palissades, garantissent du vent & font de l'ombre autant qu'on en a besoin. Cependant, à force de tailler les haies à la même hauteur, les

dernières branches se chiffonnent, viennent en touffe, par tête de saule ou par bouquet ; ce qui n'est point agréable à voir. Il faut les réceper quelquefois au-dessous de ces petites branches confuses. La nouvelle pousse reprendra bientôt le dessus, & on la mettra au niveau qu'on desire.

On dit dans la pratique que les jardiniers ébarbent les haies avec le croissant & les ciseaux, & que les fagoteurs ébarbent les fagots avec la serpe.

L'entrelacement des branches peut se faire aussi avec art & avec presqu'autant de propreté que si la haie étoit montée sur un échalas. On peut les unir les unes aux autres par la greffe en approche. On trouve cette façon décrite dans Olivier de Serres, lorsqu'il dit que les arbres peuvent s'entrebrasser par leurs tiges & être entrecroisés par les branches, formant des lozanges comme les plombs des vitres, en les accollant, les greffant après avoir tiré un peu d'écorce & les arrêtant

arrêtant ensemble par un lien. Ce qui ne peut se faire avec succès que dans le tems de la sève, & ce qui ne réussiroit même pas sur toutes les espèces d'arbres & d'arbustes, si l'on ne faisoit entrer exactement les branches les unes dans les autres par des entailles & des coches de mêmes dimensions.

Pour empêcher que les plants ne tendent trop à s'élever, & pour les obliger à s'étendre plus latéralement, on aura encore l'attention de ne les planter qu'à une certaine distance les uns des autres; car plus les arbres & arbrisseaux sont rapprochés, plus ils cherchent à s'élever & à se surpasser. J'ai remarqué dans des haies & des palissades que les plants qui s'élèvent au-dessus des autres, grossissent davantage du pied à mesure qu'ils grandissent. Un arbrisseau élevé en arbre sera plus fort de tige que s'il étoit resté buisson. Les arbres & les arbrisseaux peuvent donc quelquefois se trouver ensemble sans beaucoup se nuire. Plus un arbre prend d'am-

pleur par sa tête, plus il jette au loin ses racines, plus il sera gêné, rabaissé par sa tige, plus aussi il aura de l'inclination à se reproduire par les surgeons & les racines.

La principale différence qu'on met entre l'arbre & l'arbrisseau, quoiqu'ils soient ligneux & pérennes, & qu'ils s'alongent l'un & l'autre par des bourgeons, c'est que l'un est porté sur une seule tige qui s'élève dans l'air, & que l'autre pousse plusieurs tiges d'une même souche qui s'étend par touffe sur la terre : c'est ce qu'on appelle buissonner. La culture peut forcer quelques arbrisseaux à prendre la forme d'un grand arbre, & l'inculture ou le tort qu'on a fait à un jeune arbre l'avilissent dans la condition la plus basse. L'arbre & l'arbuste peuvent donc changer de forme ou la recevoir la plus avantageuse possible, selon leur destination & la volonté du cultivateur. Les arbres fruitiers sur-tout, lorsqu'ils sont rendus nains & buissons, plaisent beaucoup ; les

arbuſtes, au reſte différent des arbres & des arbriſſeaux en ce qu'ils n'ont point de boutons, *gemmæ*.

Les eſpèces d'arbres qui ſe garniſſent facilement de bas en haut de branches & de rameaux qui s'insèrent preſqu'à angle droit, ſont plus propres à être paliſſadés en eſpalier & en futaie. Nous en avons indiqué pluſieurs qui ſe diſpoſent naturellement ſous cette forme. On choiſira parmi les arbuſtes ceux qu'on voudra mettre en buiſſon & en haie d'appui.

Si l'on retranche le pivot ou la racine maîtreſſe & verticale d'un arbre qu'on tranſplante, on retarde certainement ſon accroiſſement en hauteur; il languit juſqu'à ce qu'il ait acquis ou renouvellé ſon pivot, ou bien il ramifie ſes racines & les étend en proportion de ſon feuillage. Il eſt donc néceſſaire de conſerver le pivot aux grands arbres, à ceux qu'on plante ſur-tout en haie, parce qu'ils s'enracinent plus profondément, leurs racines plongent & ne vont point chercher leur ſubſiſtance à la

ſuperficie de la terre. J'en fais expreſſément la remarque, parce que l'extenſion des racines doit entrer en grande conſidération dans la formation d'une haie. Par le retranchement du pivot, on oblige donc les racines latérales à tracer, à s'étendre dans les champs que l'on veut clorre : c'eſt vraiment enfermer le loup dans la bergerie. J'inſiſte ſur ce point, parce qu'il eſt trop négligé par les planteurs qui croient devoir écourter & rafraîchir indiſtinctement toutes les racines. Les pépiniériſtes n'y prennent pas plus de ſoins lorſqu'ils enlèvent les plants de la pépinière où ils ont été ſemés immédiatement ; ils caſſent, ils meurtriſſent la plupart des racines & laiſſent preſque toujours le pivot dans la terre, pour n'avoir pas la peine de fouiller trop bas. Cependant, avec cette attention de conſerver le pivot, l'orme & le mûrier feroient ſans doute moins redoutables aux champs, & les arbres de tige & à plein vent croîtroient plus vîte.

On obſervera qu'en levant les ſemis pour les mettre en pépinière, il faut en écourter un peu les racines, pour les obliger à multiplier & à croître plus promptement; tandis qu'on laiſſera le pivot aux plants mis à demeure & à ceux qu'on veut former de haute tige & à plein vent. Si l'on fait attention à l'âge des plants, on trouvera que ceci n'eſt point contradictoire avec ce que nous avons dit ci-deſſus. Je crois devoir ajouter pour l'inſtruction de quelques cultivateurs, (car je vois que nos jardiniers négligent cette pratique) que la bonne manière de ſemer les arbres & arbuſtes, c'eſt de mettre les fruits à noyaux & les graines à coque dure dans le ſable frais ſans être trop humide, & de le ſtratifier avec les graines. Lorſque celles-ci commencent à germer, on leur caſſe l'extrémité de la radicule & on les plante en pépinière pour les y former pendant le temps néceſſaire. Ces plants ne pouſſent point de longs pivots; on les enlève plus facilement de la pé-

pinière ſans les endommager, & ils reprennent plus promptement après leur transplantation. Cette façon de préparer les ſemis des arbres dans le ſable & dans des mannequins, ſe fait ordinairement en automne; ce qui accélère la germination pour pluſieurs eſpèces qui ne leveroient qu'un an ou deux ans après, ſi on les mettoit directement dans la terre au printems ſeulement.

Pour ce qui eſt des plantes rampantes & ſarmenteuſes, elles trouvent place partout; elles ſervent à garnir, à ſoutenir, à lier les haies. Les ſarmens de la vigne ſauvage qu'on appelle quelque part *rumpes*, la clématite, la ronce & autres de cette nature que nous avons nommées, ſerpentent & s'entrelacent au mieux dans les haies; ſi on les néglige, elles deviennent trop confuſes & incommodes; on peut les accoler à des échalas, à des treillages.

La nature des plants doit être appropriée à la qualité des terres & à la tem-

pérature ordinaire du climat ou à ses vicissitudes. On suppose les notions générales d'agriculture en ceux qui planteront des haies ; il suffit de leur avoir indiqué les sujets dont ils pourront faire choix. On sait, par exemple, que le grenadier a un avantage dans les pays méridionaux sur l'aubépin, & que dans le nord c'est celui-ci qui l'emporte sur tant d'autres arbrisseaux qui ne supportent pas le froid.

On ne m'imputera pas, j'espère, à blâme, si je n'ai pas compris dans cette longue énumération des plantes propres à entrer dans la construction des haies, toutes celles qui en seroient encore susceptibles, étant ramassées de tous les pays du monde, ou même d'y avoir compris quelques-unes de celles qui ne sont pas connues du peuple & qui croissent dans les pays étrangers. Il n'est aucune de celles que j'ai nommées qui ne puisse s'aclimater hors de leur patrie. Qui ne voit qu'en naturalisant chez nous les arbres étrangers,

c'eſt enrichir notre agriculture d'autant d'eſpèces de plants? Ce n'eſt pas le moindre ſervice à rendre à nos cultivateurs & à nos économes.

On pourra nous objecter peut-être que la plupart de ces plants ne ſont pas aſſez multipliés dans un canton pour pouvoir en former autant de haies qu'il ſeroit néceſſaire. Eh bien, qu'un propriétaire intelligent, qu'un amateur de l'agriculture, qu'un Seigneur qui vit dans ſes terres, donnent l'exemple, on voudra les imiter, & c'en eſt aſſez. Les pépiniériſtes feront bientôt pourvus de toutes ſortes de plants. La même difficulté & une bien plus grande encore, n'ont pas empêché l'établiſſement des jardins Anglois imités des Chinois, de prendre faveur. On pourroit appliquer à ces jardins ſinguliers, où le luxe plus que le bon goût regne ſous une fauſſe ſimplicité, ce quatrain d'un homme d'eſprit :

On change les prés en jardins,
En parterres les champs fertiles,

Les arbres fruitiers en stériles,
Et les vergers en boulingrins.

Cela convient en effet à ces petits colifichets qui ne sont que d'inutiles diminutifs des véritables jardins Anglois. Les uns le croient de bon goût, parce qu'on a tâché d'imiter la nature; les autres les nommeront mieux bizarres, parce que cette irrégularité affectée est ménagée avec trop d'art. Quoi qu'il en soit, aussi-tôt que la mode de ces jardins s'est répandue en France, les plus riches pépinières se sont formées & ont été abondamment fournies de tous les arbres & arbustes qu'on a pu desirer. Il en sera de même pour les haies; on aura encore l'avantage de mettre à profit pour elles, des bois négligés, des communaux, des landes, des *garrigues* qui deviendront elles-mêmes pépinières lorsqu'il ne s'agira pas de se procurer à grands frais des objets de luxe & de fantaisie. Quand on voudra avoir comme les Anglois, des haies de propreté en arbres d'Amérique, en *magnolia*, en tu-

lipiers, &c. on les multipliera comme eux.

Que d'espèces d'arbres & d'arbustes n'acclimateroit-on pas si l'on en prenoit la peine en s'écartant un peu des usages & de la vieille routine !

Enfin, comme il n'est point de pépinière bien établie sans enclos, & que pour former des clôtures dans tout un territoire, il faudra nécessairement ramasser une infinité de plants de toute espèce en pépinière, les provinces, les communautés pourroient y contribuer chacune pour leur district & distribuer des plants sous une certaine redevance, ou même gratis au cultivateur sans moyen. Quelle ressource pour le public, quel avantage pour l'état !

Il sera libre sans doute à tout particulier d'enfermer son héritage par une haie, ou de le laisser à découvert; nos loix n'interviendront jamais sur un point de cette nature; mais il devroit y avoir des défenses expresses & des punitions

exemplaires pour ceux qui auroient coupé, arraché, détruit les haies d'autrui, à moins d'en avoir obtenu une permiſſion particulière. Il ne manque pas de gens qui, ſans prendre la peine de cultiver, aiment à s'approprier le bien des autres. Nous voyons plus de deſtructeurs de haies qu'il n'y a de conſtructeurs.

En fait d'agriculture, les regles ſont générales, s'il ne s'agit pas d'une production locale. Nous avons principalement parlé pour notre pays, & nous n'avons pas manqué de noter des exceptions. Pour dire quelque choſe de plus précis encore, nous obſerverons que les arbriſſeaux épineux étant plus agreſtes, s'accommodent mieux des lieux arides. Nous avons fait encore une remarque, & nous la répéterons ici ; c'eſt que les bords des chemins ſont les emplacemens les plus favorables pour la formation des haies ; les foſſés où ſe ramaſſent les eaux & les immondices, ſervent admirablement à l'entretien des haies ; ils ſervent à deſſécher les terres

trop humides, à conserver une certaine fraîcheur à celles qui sont arides; ils procurent l'infiltration, l'écoulement, l'évaporation des eaux superflues; ils raniment les eaux mortes ou les font disparoître; ils retiennent les dépôts, *l'humus*, les dépouilles des haies; ils reçoivent les fumiers & la poussière des chemins que la pluie & le vent y entraînent; les curures de ces fossés sont renversées en certain tems derrière la haie, la terre du champ en est régalée, amendée, ameublie; le terrein bas en est rehaussé, les enfoncemens, les inégalités sont applanis, &c. &c.

Les forêts, les bois taillis anciens, les jeunes & leurs semis ont souvent besoin d'être mis en défense, sur-tout après la coupe, pour garantir les repousses d'être abrouties par les troupeaux; c'est assez qu'elles le soient par les fauves. Il est ordonné de leur laisser pendant la coupe une lisière & des baliveaux. Ces bois sont d'autant plus exposés à être endommagés, ravagés

& détruits par les bûcherons, & broutés par les bestiaux, qu'on manque de communaux & de pacages. Un moyen de garantir les jeunes bois, c'est d'y mêler de l'aubépine & autres arbustes épineux qu'on arrache ensuite pour les placer dans les haies ; on ne perd jamais ses peines à cultiver deux objets pour des vues différentes. Par le même moyen, on peut garnir les clairières & repeupler les anciens bois. Il est des pays où le droit d'affouage, celui de couper du bois pour son usage dans la forêt, est humainement établi. Il seroit onéreux & injuste qu'il le fût par-tout ; mais on pourroit laisser aux pauvres gens l'émondage des haies.

Il faut peu compter sur les semis & les plantations des bois, s'ils ne sont garantis par une clôture. Nous avons désigné plusieurs plantes montagneuses qu'on pourroit rejetter sur l'extérieur des bois, les chênes, les hêtres, le genevrier, le buis, &c. Les châtaigneraies peuvent être bordées en cepée de châtaigniers mêmes, qui servent de

ſujets pour être greffés, ou dont on forme des merrains à futailles, des échalas, des perches, des cerceaux, comme les grands arbres ſont employés aux charpentes des édifices. C'eſt ainſi qu'on en trouve dans quelques cantons du Limouſin, du Périgord, du Dauphiné, des Cévennes, du Vivarais. Il eſt à remarquer que les arbres qui entourent les forêts ſont ordinairement plus forts que ceux du centre, ils ſe ramifient davantage ; les arbres en haies croîtroient donc avec bien de l'avantage.

Les haies boiſées ſeroient quelquefois néceſſaires pour ſervir de remiſe au gibier. Il n'en eſt que trop, s'écriera le laboureur. Mais ce n'eſt point ſur les liſières des champs à blé que je propoſe de les établir pour cet uſage. Les haies en remiſe qui entoureroient les jeunes bois ſeroient les retraites les plus aſſurées du gibier; elles ſerviroient à le fixer, à le multiplier. C'eſt ce qu'on deſire dans les pays de chaſſe. Pluſieurs Seigneurs jaloux de leur droit,

amateurs de cet exercice agréable & utile, quelquefois ruineux pour le cultivateur, cherchent des moyens d'attirer le gibier dans leurs terres; les haies fourrées composées d'arbustes à baies leur en offrent un bien facile. Les vassaux verroient sans regret le gibier se réfugier dans le domaine propre du Seigneur.

A l'égard des communaux ou pacages communs, il en est tels, qui par leur situation pourroient être garantis pour un tems de l'entrée des bestiaux, afin de les laisser reverdir & reprendre leurs fines herbes toujours broutées, toujours piétinées & de nul produit; les haies en défendroient l'entrée. Il est nécessaire, sans doute, qu'il y ait en certains lieux des pâturaux, des communes; leur partage & leur défrichement est plus à la convenance de quelques peuples plus intelligens & plus laborieux. Comme aussi il est assez prouvé qu'il y a des terres ingrates en friche qui devroient rester toujours telles. En effet, ce seroit assez pour

ne pas ſurpaſſer les forces & les moyens de quelques cultivateurs, que de les borner à entretenir, à améliorer les terres productives, ſans qu'ils s'occupaſſent de défrichemens ruineux, & ſouvent ſtériles. Quand j'entends nos agronomes s'enthouſiaſmer ſans trop de réflexions ſur les défrichemens, je demande où ſont les bras pour les opérer. Nos campagnes en manquent; les arts frivoles & le luxe les dépeuplent chaque jour; & le luxe a ſes apologiſtes.

Puiſque les pacages ſont néceſſaires pour la nourriture des beſtiaux, on pourroit, au moyen des haies & des enclos, les rendre plus réguliers, plus herbeux, plus utiles. L'herbe auroit le tems de croître à meſure qu'on feroit parcourir dans un tems déterminé le bétail d'un enclos à l'autre. Il en réſulteroit le même bien, le même profit pour le public qu'en retire le particulier propriétaire dans les coupes réglées de ſes bois taillis. En ſuivant la ſituation des prés hauts ou bas, ſelon

ſelon le quartier, la ſaiſon & la qualité des herbages, les troupeaux trouveroient toujours des pâturages frais, nourriſſans, auſſi ſains que bien conſervés, & ne feroient point épuiſés en courſes vaines. Il faudroit pour cela que les prés fuſſent diviſés en pluſieurs ſoles, dont les unes pour la conſommation actuelle, & les autres pour celle d'un autre tems. Les uns auroient alternativement la première herbe, les autres la repouſſe & le regain.

Quant aux autres fourrages, il eſt aſſez prouvé qu'il n'y a point de belle prairie artificielle ſans clôture. Je vois ſouvent des luzernes, des ſainfoins qui ſont de peu de durée & détruits par l'incurſion des beſtiaux; car rien n'eſt plus contraire à ces plantes que le piétinement & le broutis. J'ai vu dernièrement un de nos cultivateurs arracher, renverſer de dépit ſa prairie qui étoit expoſée à être furtivement pâturée; une haie l'auroit garantie ſans doute.

Mais ce n'eſt point l'économie des

pâturages qui doit nous occuper, je reviens aux haies faites pour les conserver; il suffit d'avoir prouvé qu'elles leur sont applicables comme à tout terrein en culture, qu'elles seront endommagées sans clôture, & que de la diminution des prairies suit celle des troupeaux & des engrais, &c.

Les haies ne contribueroient pas peu à procurer par elles-mêmes de la subsistance aux troupeaux, tant par leur produit en feuillées, que par l'ombre & la verdure fraîche qu'elles procurent à leur pied & sur les bords des chemins, où croîtroient le gazon & l'herbe fine. Ressource d'autant plus nécessaire que la clôture par les haies annonce le soin tout particulier qu'on prend de ses possessions, desquelles on veut défendre l'entrée. Les défrichemens diminuent encore la pâture naturelle des troupeaux, du moins un genre de pâture beaucoup plus saine. Les feuilles des arbres des haies augmenteroient la nourriture du bétail ; l'économe ne con-

noît pas encore assez cette ressource. On se contente de dépouiller les branches de leurs feuilles, pour les donner fraîches aux bestiaux ; tandis qu'on peut en préparer des fagots avant la chûte des feuilles, pour la nourriture d'hiver. Ces bourrées se nomment alors des feuillées.

Les haies ne seroient pas inutiles pour ombrager les canaux d'arrosage & les conduites des fontaines publiques trop exposées à l'ardeur du soleil.

Qui ne voit enfin qu'à la faveur des haies, on pourroit s'adonner avec beaucoup plus de soin & de confiance à différentes sortes de culture qu'on néglige trop dans quelques cantons où elles seroient le mieux appropriées ; le sol, le climat y invitent ; il ne manque peut-être, pour les voir établir, que d'exciter l'encouragement & d'assurer à chacun la possession libre de ses biens ruraux. C'est ainsi, qu'outre les différentes sortes de grains moins communs & les prairies artificielles si productives, on pourroit s'a-

donner plus qu'on ne le fait, ſelon les lieux, à la culture du paſtel, de la gaude, du ſafran, du carthame, de la garance, du tourneſol, de l'orcanette, de la ſoude ou kali, du chanvre, du lin, de l'onate, du ricin, du colſat, du riz, du coton, de l'indigo & du tabac, &c.

Suſpendez votre étonnement, lecteurs, qui habitez les régions boréales, en entendant encore nommer des plantes ſi étrangères à votre patrie. Leurs productions qui nous ſont devenues néceſſaires, & pour la plupart deſquelles nous faiſons paſſer dans le Levant & dans l'Inde une partie de nos richeſſes, excuſeront ſans doute auprès de vous la hardieſſe de ma propoſition, ou le deſir que j'aurois de voir le François s'approprier dans ſes provinces les plus heureuſement ſituées quelques nouvelles branches de culture & de commerce des plus utiles. Ce qui n'eſt pas abſolument impoſſible, puiſque tous les curieux élèvent en leur particulier ſans des ſoins extraordinaires ces plantes exotiques.

En m'arrêtant à ces ſpéculations, je n'ai pas craint de m'éloigner de mon objet ; ſi elles paroiſſent ſuperflues, je les ſacrifie ſans regret. Je puis certifier au moins qu'un peuple méchant ou jaloux a vu ici avec une eſpèce d'inquiétude les premiers ſuccès d'un Perſan qui auroit cultivé le coton en plein champ. Une haie lui auroit permis, ſans doute, de montrer le réſultat de ſon expérience. On ſait que le cotonnier s'élève fort bien à Valence & dans différentes provinces d'Eſpagne; le tabac à Tonneins dans l'Agenois, ainſi qu'en Alſace, &c.

Plus je réfléchis ſur l'utilité des haies, plus je trouve de raiſons pour en étendre l'uſage. Il n'eſt pas juſqu'à la terre ameublie & preſque toute végétale qui ſe ramaſſe au pied des haies, qui ne puiſſe être profitable; elle eſt excellente pour les ſemis, pour régaler les racines des jeunes plants que l'on tranſplante, pour amender, fertiliſer la terre du champ & de la prairie, ou pour renouveller celle

de tel autre plant d'arbre ou de la vigne qui seroit tout à portée ; les jardiniers & les pépiniéristes en font usage.

Que dirai-je de plus en faveur des haies ? Elles sont une ressource pour les botanistes & les herboristes qui savent qu'ils trouveront telles sortes de plantes parmi les haies : *in sepibus, in dumetis.*

Récapitulation des avantages des Haies.

Enfin, en récapitulant tous les avantages des haies, nous trouverons, 1°. qu'elles assurent à chacun la propriété de son bien & en assignent invariablement les limites. On a souvent éprouvé que le bornage ne suffit pas pour régler les contenances & le compois ; les labours, les amendemens, les inondations, les alluvions les dérangent & en effacent les traces. Les haies qui enfermeroient plusieurs champs dans une même île, serviroient de limites à tous. L'arpenteur, en partant de la haie, trouveroit la juste contenance déclarée par les titres, ou les établiroit

irrévocablement ; & personne n'auroit à usurper, à empiéter sur son voisin. En faisant reconnoître plus sûrement les confronts des particuliers, les Seigneurs trouveroient dans l'instant, par le moyen des haies, les limites & les partitions de leur terrier. On prétend que ce sont les inondations fréquentes du Nil qui, en détruisant les bornes & confondant les héritages, donnerent lieu aux Egyptiens de s'exercer dans l'arpentage & à devenir géomètres. Nos arpenteurs seroient naturellement guidés par les haies. Les arbres fixeroient le toisé des chemins.

2°. Les haies peuvent servir à l'agrandissement d'un territoire; par les haies de saules, aulnes, peupliers & autres plants de cette nature, on peut de proche en proche gagner du terrein & le rehausser; procéder au comblement des marres ; changer un marais, un palus, en un bois, en broutières, & successivement en champs à blé, en prairies, &c.

3°. Les haies mettent certainement en

défends les produits de la terre, elles leur servent d'abri contre les vents nuisibles, le froid, la poussière, &c. elles leur préparent souvent un engrais, & forment une terre neuve & végetale de leurs propres dépouilles, elles donnent aussi plus de propreté à la culture. Les haies sont surtout indispensables pour les terreins en pente. Elles brisent & arrêtent le cours des eaux pluviales qui descendent quelquefois avec rapidité du haut des montagnes & des collines, & qui dérangent la culture & l'économie des terres qui sont dans les plaines & les vallons. Combien de côteaux décharnés par le défaut de haies !

4°. Les haies sont de mille usages dans l'économie rurale, pour les hommes & pour les bestiaux. Celles en petits mûriers seroient très-profitables pour l'éducation des vers à soie ; les haies fleuries seroient agréables & nécessaires aux abeilles qui viendroient établir leurs colonies au milieu des buissons, & four-

niroient des peuplades aux ruches domestiques trop négligées parmi nous, quoique d'un bon produit. Les feuilles des arbres & arbustes seroient récoltées pour la nourriture d'hiver des bestiaux.

5°. Au moyen des haies, & sur-tout des haies hautes & boisées, on subviendroit à plusieurs besoins. Le mort-bois qui est infertile procureroit des matériaux pour la corderie, la teinture, la tannerie; pour d'autres arts & métiers qui emploient différentes sortes de bois & qui les tirent souvent des lieux éloignés; tels que le buis, le coudrier, l'alisier, le drouillier, le cochêne, le tilleul, le chêne, le châtaignier, &c. On a observé que les bois des haies sont plus durs que ceux des massifs & des forêts, parce que l'air agit plus sur eux. Le charron & le menuisier qui desirent souvent des bois courbes, en trouveroient dans les arbres tortus des haies; le vigneron, le jardinier en tireroient des échalas, des perches, des tuteurs pour les arbres, &c.

6°. Le peuple trouveroit une partie de sa subsistance dans les fruits des haies qui seroient plus abondans & de meilleure qualité que les non cultivés. Par la greffe on en varieroit, on en amélioreroit les espèces ; on en feroit une nourriture saine. Par les mêmes fruits agrestes & par les feuillées, on pourvoiroit à un plus grand entretien des bestiaux. C'est à l'économe à se pourvoir des arbres qui réussissent le mieux ou qui lui sont plus nécessaires.

7°. Quelle ressource ne trouveroit-on pas dans les haies pour le bois de chauffage dont plusieurs cantons sont déjà dépourvus ? Quel moyen plus sûr de réparer par les baliveaux & par les grands arbres qu'on laisseroit croître dans certaines haies & les avenues, ces antiques forêts qu'on n'a pas su respecter, & pour ménager ce qui en reste ? Sans l'abattis des bois, sans le soin trop décourageant de les renouveller, on trouveroit tout ensemble dans les haies multipliées, des arbres forest-

tiers, des fruitiers, de la ramée & de la broussaille. Cette considération doit être de grande valeur auprès des économes. Tout le monde ne peut avoir des taillis & des futayes; mais on peut avoir des haies hautes & basses, des arbres & des buissons.

8°. Dans les pays de plaine & les champs à blé, les haies seroient peut-être moins nécessaires ; mais elles le deviennent par-tout où il y a des chemins & des grandes routes. Ici & aux approches des grandes villes, les haies vives sont préférables aux clôtures en murailles toujours exposées à être dégradées, renversées par les entrepreneurs des chemins & par les paveurs de rue qui sont à l'affut des cailloux & des pierres froides qu'ils ne font pas difficulté d'enlever pour leur usage; ils croient pouvoir en disposer pour l'utilité publique, en s'en faisant pourtant payer la fourniture par les corps qui les commettent aux travaux publics.

Par cette raison du passage continuel & de la proximité des villes & des villages, les haies épineuses qui n'ont d'autre utilité que de servir de barrière sans tenter l'avidité & la gourmandise, sont à mon avis préférables à d'autres plus agréables ou un peu plus productives. Les arbres & les arbrisseaux à fruits seroient mieux placés dans l'intérieur des terres, dans les haies des lieux moins fréquentés.

Les haies seroient enfin, pour bien des cantons, un moyen de diminuer le tort que fait à l'agriculture cette largeur excessive des grandes routes & cette multiplicité de chemins qui coupent & traversent de petits territoires.

Après tous ces avantages, qui seront, j'espère, avoués par la plupart des cultivateurs exempts de prévention, & non soumis à l'aveugle routine, il semble qu'il n'y auroit plus à balancer sur la formation des haies. Si aux motifs que j'ai indiqués comme défense, comme objet d'économie, comme agrément, on joint l'utilité

dont peuvent être pour la pharmacie & pour les arts nombre d'arbres & d'arbuſtes, on s'empreſſera ſans doute à multiplier les haies dans tous les lieux qui en ſeront ſuſceptibles.

Inconvéniens des Haies, & réponſe aux Objections.

Tant d'avantages peuvent-ils être contrebalancés par quelques inconvéniens ? Tout a ſon mode & ſes exceptions : les haies ſi néceſſaires pour défendre l'entrée des champs, des bois, des vignes, des vergers, ſi utiles pour ſervir d'abri à certaines productions, ſi productives quand il le faut par elles-mêmes, pourroient, ſelon l'expoſition & le climat, être déſavantageuſes & nuiſibles à la réuſſite des grains, ſi elles étoient trop multipliées. Il ne faut point ſe faire illuſion ſur l'utilité ſans bornes des haies. De vaſtes plaines à blé n'ont pas beſoin d'être entrecoupées, ſéparées par autant de clôtures qu'il y a de poſſeſſeurs ou de tenan-

ciers. Les grains aiment à jouir d'une aire libre où le vent puiſſe circuler ſans obſtacle & diſſiper les brouillards ; où le ſoleil dardant ſes rayons en plein puiſſe faire mûrir également tous les épis. Il ſuffira donc qu'une haie ſimple, point trop haute, plutôt défenſive que propre à ombrager, forme l'enceinte extérieure & entoure tous les champs enſemble, d'un chemin à l'autre. On peut clorre par arrondiſſement ſans trop multiplier les haies. M. Hale a prétendu cependant que les haies garantiſſoient les blés, du vent, dans leur maturité, & des vents froids au printems. Ces effets ſont reconnus par les cultivateurs Anglois qui s'applaudiſſent de l'uſage qu'ils font des haies. Dans quelques provinces de France, on croit devoir s'en abſtenir. C'eſt ainſi que les plaines de la Brie & de la Beauce, ſi riches en grain, ſont toutes à découvert. Après la moiſſon, c'eſt un vaſte déſert tout nu, où l'œil ne ſait où ſe repoſer.

Bien loin que les haies nuiſent toujours

aux moiſſons pour la croiſſance du blé, on voit ſouvent des épis entrelacés dans les haies mêmes qui ne ſont ni moins grands, ni moins fournis de grains que ceux du champ. Ce ſont des grains perdus, dira-t-on, parce que la faux ne peut y atteindre. Non, ils ne le feroient point pour le peuple qui va glâner les épis négligés, ni pour les beſtiaux auxquels vous livrez le chaume. Et quant à l'excurſion des racines, on ſait que les racines fibreuſes des grains ne pénètrent point dans la couche de terre que parcourent les racines ligneuſes des arbres qui eſt toujours plus profonde; le labour & le herſage détruiſent celles qui ſe montrent plus ſuperficiellement.

J'accorderai s'il le faut, que dans les pays humides, ſujets aux brouillards, là où les chemins ſont étroits, où les vents ſecs ſoufflent rarement, les haies pourroient contribuer à entretenir cette humidité trop conſtante & nuiſible à quelques récoltes, qu'elles pourroient retenir

les brouillards sur les champs, faire jaunir l'herbe, verser, chancir les épis, &c. Mais je citerai l'exemple des Chinois, auxquels on ne peut refuser de se bien connoître dans la culture des champs ; ils mettent tout le terrein à profit, ils entourent les champs de blé & de riz avec l'arbrisseau du thé.

Je ne discuterai point les autres désavantages des haies, trop exagérés, sans doute, par ceux qui n'ont pas cru devoir les approuver, ou qui assurent qu'elles seroient nuisibles dans leurs provinces. On pourra trouver quelques-unes de ces raisons appréciées dans le *préservatif contre l'agromanie*, ou l'agriculture réduite à ses vrais principes. Il s'en faut de beaucoup que l'Auteur de cet ouvrage concis ait tout dit & bien pesé ce qu'il avoit à dire en faveur de son opinion.

Un autre Auteur qui a écrit *l'art de s'enrichir promptement par l'agriculture*, a mis en question, en traitant des enclos, s'ils étoient utiles ? Il décide sans rémission

ſion que les haies ſont toujours meurtrières, & l'enclos dangereux. Peut-il l'être lorſqu'il s'agit de fermer l'entrée à des troupeaux deſtructeurs? Peut-on ſe flatter d'être auſſi heureux que M. Deſpommiers, l'auteur cité, qui s'étant trouvé dans ce cas comme nous le ſommes malheureuſement ici, préſerva cependant ſa prairie artificielle, ſeule au milieu des champs, ſans haies & ſans foſſés? « Je » menaçai, dit-il, je fus généreux à pro» pos avec les bergers, j'intimidai les » vachers, je vins enfin au point de » rendre ces endroits inviolables ». La reſſource eſt au moins coûteuſe, ſi elle n'eſt haſardeuſe & déſagréable.

Il eſt des pays où les terres ne ſont point affranchies du parcours, & un certain public aveugle croiroit avoir droit de s'oppoſer aux clôtures des champs; mais il eſt permis quelquefois d'acheter ce droit par une autre ſervitude. Cependant s'il eſt des coutumes particulières qui s'oppoſent à cette pratique, il faut

les respecter ; les coutumes sont loi ; à moins qu'il ne plaise au Prince de les abroger pour l'avantage des colons. Or les parcours sont un obstacle à l'amélioration des champs, à leur plus grand produit, à leurs récoltes variées. Disons plus, les parcours sont la ruine de l'agriculture. Tous les cultivateurs ont donc intérêt de voir leurs terres closes. Il n'y a que la servitude & le préjugé qui fassent rejetter les haies.

En Espagne, on part d'un autre principe, le Gouvernement auroit quelque raison de s'opposer à la multiplicité des haies. « Le systême établi en Espagne, » nous dit M. l'abbé Carlier (Journal de » physique, mars 1784) de regarder les » pâturages comme la principale richesse » de l'état est fondé sur plusieurs loix. » L'on a, entr'autres, une ordonnance du » Roi Philippe IV en date du 4 Mars » 1633, dans laquelle ce Prince déclare, » qu'afin que l'abondance des pâturages » puisse en faire le bon marché, il ne

» ſera déſormais permis à qui que ce
» ſoit d'enclorre, de labourer ou de
» cultiver aucune portion de terrein,
» ſans une permiſſion expreſſe; elle ne
» peut s'obtenir que dans le cas d'une
» néceſſité bien prouvée, après l'examen
» le plus exact: défenſes de planter de
» nouvelles vignes », &c. Avec de telles prohibitions, l'agriculture peut-elle être floriſſante? Elle ne peut être que ce qu'elle eſt. Cependant s'il eſt un pays où les haies ſeroient les plus utiles, il nous paroît que ce devroit être préciſément l'Eſpagne qui manque dans pluſieurs provinces, d'arbres & de bois de chauffage.

L'une des grandes objections qu'on allègue ordinairement contre l'établiſſement des haies, c'eſt la perte du terrein & l'épuiſement de la terre d'alentour. C'eſt en tout cas perdre bien peu pour conſerver le tout. Tel particulier a plus à perdre du ſentier que ſe frayent les payſans dans ſon champ, que de la liſière qu'occuperoit une haie pour le mettre à couvert. D'ail-

leurs les arbres & les arbrisseaux des haies rendent aux plantes cultivées, par l'abri qu'elles leur donnent, par leur fraîcheur, par leur atmosphère, par le débris des feuilles, à-peu-près ce qu'elles peuvent enlever de nourriture à leurs racines. Elles ne sont donc point si à charge qu'on le pense. Après tout, l'entretien des haies & leur élaguage les tiennent dans de justes bornes; leur produit en fagots, en feuilles, en fruit remplaceront le dommage qu'on suppose qu'elles peuvent faire.

Mais le voisin, dira-t-on, sera opposant à ce qu'on le barre par une haie, ou s'il y condescend, ne pouvant l'empêcher, il ne veut être pour rien dans l'entretien de la haie; il sera toujours inquiet sur l'extension des branches & des racines. Je réponds que dans le cas où le voisin ne voudroit point contribuer à la plantation ni à l'entretien de la haie, il est un arrangement à prendre pour le mettre d'accord, & dans le vrai, il sera fort aise d'être défendu. Que celui qui

plante la haie la place toute dans son fonds, en laissant un intervalle jusqu'à la borne, pour y pratiquer un petit fossé, mais profond. Le récurage de la haie & la curure du fossé lui appartiendront en entier comme de droit, & il ne perdra rien à cet arrangement. Que si le voisin veut entrer en part dans cette clôture, elle peut être mitoyenne ; l'entretien de la haie de son côté sera à sa charge, le récurage lui appartiendra pour cette moitié ; & s'il y a un fossé, qui pourroit être alors dans son fonds, la curure lui en appartiendra en entier. Cette curure paye bien la façon & l'emploi du terrein qu'on croiroit devoir être perdu pour les récoltes. Les conventions bien motivées & clairement expliquées mettent les voisins en paix.

On pourroit dire encore que les haies conviennent moins aux terres labourables, parce qu'elles gênent le mouvement de la charrue ou de *l'airan*, & l'empêchent de tourner. Nous répondrons qu'on peut

reprendre les sillons dans un sens transversal, & que l'on peut fouir à la bêche cette lisière jusqu'au pied de la haie sans en être incommodé.

On compte encore pour beaucoup les frais de fossoyement pour les fossés, pour la plantation & l'entretien des haies. Nous ne disconvenons point qu'ils ne fussent considérables, si on vouloit en entreprendre beaucoup à la fois dans un vaste domaine. Pourquoi s'épuiseroit-on d'abord en clôture ? Si une ferme est située au milieu des champs, les haies de défense seront moins nécessaires. On peut ne point tant les multiplier, en élever sur les côtés les plus foibles & les plus exposés à la rapine.

Nous ne saurions fixer pour tout le monde les frais de plantation d'une haie quelconque ; chacun l'évaluera selon le toisé, selon le prix des journées de ses manouvriers & selon la nature du plant qu'il veut employer. Mais déduction faite du prix de la plantation & de l'entretien,

l'avantage qui en résultera pour la valeur du bien fonds & pour la conservation des productions, surpasse infiniment le travail & le coût que demande la construction d'une haie. D'ailleurs les propriétaires des biens-fonds qui accensent leur métairie, leurs prés, leurs bois, leurs vignes, &c. pourront par des conventions expresses, au renouvellement des baux & arrentemens, engager les fermiers à planter des haies sur tant de toises ou de perches d'étendue de terrein, à enclorre chaque année la portion la plus ouverte de la ferme, ou tel champ isolé. C'est un travail d'hiver que la plantation des haies, que de les tondre & de les façonner; c'est une saison morte où l'on n'est pas pressé par des travaux importans, & les haies ne demandent ni beaucoup de tems, ni de grandes avances; on n'y mettroit, ni graines, ni plants précieux, quand il ne s'agiroit que d'une haie rustique & épineuse. L'élaguage des haies, la coupe des têtes & des cepées

des arbres & buiſſons qui en ſont ſuſceptibles, comme ſaules, peupliers, aulnes, frênes, ormes, &c. appartiendroient de droit pendant un certain tems à l'amodiateur qui en auroit la régie ; ou bien ils ſeroient à partager. A chaque mutation de propriété & à chaque accenſement, le bien-fonds auroit augmenté de valeur réelle par ſon plus grand produit & par ſa sûreté en clôture. D'ailleurs les haies ne deviennent-elles pas néceſſaires lorſqu'il s'agit de diviſer les terres entre des co-partageans, entre ceux ſurtout qui ne vivroient pas en bonne intelligence, ſi la ſéparation par des haies ne les éloignoit, eux, leurs valets, leurs beſtiaux & juſqu'à la volaille de la baſſe-cour, qui chaque jour font naître des procès entre des voiſins peu amis ?

Enfin, dans la conſtruction des haies, on craint de voir ſe former par toute la campagne des coupe-gorges, s'attrouper des brigands toujours prêts à ſurprendre les voyageurs, & l'on ne redoute pas

les maraudeurs qui entrent hardiment dans tous les champs pour enlever les fruits de la terre avec l'espérance du malheureux cultivateur. Que, dis-je, on souffre impunément que des misérables pâtres sans aveu fassent des incursions dans le bien d'autrui, qu'ils y causent par le piétinement de leurs troupeaux affamés, & par le broutis, mille ravages & des maux souvent irréparables ! C'est avec douleur que nous en sommes souvent témoin.

On ne manque pas d'objections quand on se refuse à reconnoître les avantages multipliés des haies ; elles ne peuvent que disparoître devant les répliques de ceux qui sont persuadés de leur utilité. J'aurois pu m'étayer de l'autorité bien respectable de l'ami des hommes, si dans le tems que je présentois ce foible Mémoire à l'Académie de Lyon, j'avois connu le Mémoire lumineux & plein de grandes vues sur l'agriculture, envoyé à la très-louable société d'agriculture de Berne par cet illustre Auteur. Il y a plaidé par oc-

casion la cause des haies & des enclos avec toute la force que donne la vérité & l'amour de l'humanité dont il est animé; il a répondu victorieusement aux objections qu'on peut faire naître contre cette pratique; il a combattu & détruit des raisons plus spécieuses que solides; il n'a pas craint de dire que la défense des clôtures étoit une tyrannie, une loi barbare, nuisible à la culture. J'aurois été tenté de transcrire ici ce qu'il dit en douze pages à ce sujet, si je n'avois prévu que cette parure auroit pu faire trop ressortir mes défauts : son expression, son éloquence naturelle & persuasive ne peuvent être associées qu'avec elles-mêmes. Il relève d'ailleurs les avantages des haies pour la Suisse, où elles étoient défendues; & j'ai supposé ces avantages évidens pour la France, où elles sont très-permises. Nos meilleurs agriculteurs les ont toujours recommandées. Si l'on est curieux de savoir à ce sujet l'avis d'Olivier de Serres qui connoissoit bien le prix de la cul-

ture & la néceffité de conferver les fruits de la terre, le voici. Il a confacré un chapitre aux *cloifons des jardinages & autres propriétés*. Il n'en excepte aucune, il s'explique fur cela affez clairement. « Ceci foit dit, non-feulement pour les » jardinages, ains auffi pour les vignobles, » qui fymbolifans enfemble, eft requis de » même conferver : voire comme j'ai » monftré ailleurs, feroit à fouhaiter pour » le proufit & plaifir des jardins & vignes, » n'en eftre fait qu'un grand enclos. Tou» tes autres propriétés pour la mefme » caufe, convient qu'on les ferme : & » foient terres à grains, prairies, paftu» rages & bois, rapportent plus de re» venu clofes qu'ouvertes. Spécialement » le pré, qui fermé, eft appellé la pièce » glorieufe de la maifon, furpaffant d'au» tant l'ouvert, qu'il y a de différence » entre les chofes qu'on conferve ché» rement, & celles qu'on abandonne à la » négligence ». —

Malgré cette liberté de planter des

haies & de clorre ſes poſſeſſions, on en uſe rarement, on ne s'y décide qu'avec peine. En veut-on ſavoir la raiſon? C'eſt qu'on croit éviter une trop forte dépenſe, on ſe méfie d'une nouveauté, on eſt tenu en ſuſpens par les avis différens des meilleurs cultivateurs; enfin, parce qu'il en eſt à-peu-près de cette queſtion comme de celles qu'on a ſouvent élevées ſur la grande & la petite culture, c'eſt-à-dire, celle qui ſe fait par les chevaux ou par les bœufs, ſur l'avantage & le déſavantage des prairies artificielles, ſur la préférence que méritent les labours fréquens ſur les engrais; ſur le ſyſtême des jachères; ſur l'inconvénient ou l'utilité des communaux, &c. queſtions preſqu'interminables, en faveur deſquelles & contre leſquelles on peut apporter de grands exemples, des raiſons valables, des obſervations bien vues, des expériences préciſes, des autorités qui entraînent, & qui néanmoins ne peuvent être décidées que conditionnellement, en ayant égard aux climats,

aux coutumes, aux besoins, à l'état particulier de l'agriculture dans une province, dans un canton, à l'étendue, à la situation du domaine, aux convenances territoriales. Les uns rejetteront les haies, les autres les voudront basses; dans la Normandie, on les aime fort hautes.

En fait de culture, il est peu de généralités qui soient entièrement applicables en tous lieux. Il faut par-tout, pour que la terre produise, la labourer, l'amender, semer, planter; mais par-tout on ne peut & on ne doit labourer, amender, semer & planter de même. Les productions sont différentes, selon la nature du sol & la température du ciel; les principes d'agriculture doivent être conséquens avec ces agens puissans de la végétation & de la fertilité.

Questions agitées sur les Haies.

Les oppositions à la clôture des héritages n'auront donc point force de loix, tant qu'on ne les combattra que par les

raisonnemens, & qu'on ne pourra obvier par d'autres moyens au tort que le cultivateur reçoit de son voisin ou du premier malfaicteur qui s'introduit à mauvaise intention dans ses possessions.

La société de physique de Zurich sembloit avoir pris un bon parti pour faire décider, par les faits, la question des enclos (*a*); encore même cette décision n'auroit-elle prévalu que dans les cantons Suisses. Il ne sera pas hors de propos, je pense, de retracer ici quelle fut l'occasion ou le motif qui fit agiter si authentiquement cette question importante; quelques lecteurs qui pourroient l'ignorer seront bien aises, sans doute, de le trouver ici. Ce fut à l'instigation d'un paysan vraiment philosophe, connu dans le canton sous le nom de Kliyogg, que la société de Zurich voulut bien être le témoin

(*a*) La société de Gottingue a aussi proposé dans le tems une question sur les clôtures des champs à blé. Je ne sais comment il en a été décidé, ni s'il existe des Mémoires à ce sujet.

& le juge de la discussion entre des paysans choisis, intelligens & réputés bons cultivateurs, sur la question des haies ou enclos. Le paysan philosophe est celui dont M. le docteur Hirzel, premier médecin de la République de Zurich, a décrit d'une manière si intéressante la conduite économique & morale dans son *Socrate rustique*, ouvrage qui a tant fait de sensation en Allemagne, & dont la traduction françoise a été si bien accueillie qu'elle a eu trois éditions déjà épuisées.

Kliyogg avoit désigné le sujet des haies ou enclos, parce qu'il pensoit qu'on en abusoit dans son canton : « il en croyoit, » dit M. Hirzel, le plus grand nombre, » non-seulement inutiles, mais nuisibles » à la fertilité des terres ; outre que » toutes ces haies sèches, toutes ces » palissades privoient les forêts de beau» coup de bois & enlevoient au laboureur » un tems qu'il pourroit employer bien » plus utilement ».

Jusques-là, le bon paysan avoit gran-

dement raiſon ; il s'agiſſoit de détruire un abus qui, en portant préjudice aux taillis, aux communes, fait perdre en effet beaucoup de tems, & qui oblige encore à renouveller tous les ans des haies auſſi peu ſtables que peu défenſives. Cette ſorte de clôture, toute défectueuſe qu'elle eſt, fait ſentir, au moins, on ne peut le nier, la néceſſité de clore & de fermer les champs aux approches des récoltes. C'eſt du moins ce que nous voyons arriver fréquemment chez nous. Le raiſin tourne-t-il, c'eſt-à-dire, prend-il couleur ? Une prairie eſt-elle en vigueur ? Le grain monte-t-il en épi ? On ſe met en campagne, on arrache çà & là, brouſſailles & épines, on fagotte les branches des premiers arbres qu'on trouve ſous la main ; les bois, les garrigues & les haies vives, tout eſt mis à contribution & dépouillé par ceux qui veulent garantir leur vendange ou leur moiſſon ; & pour ſe mettre en défens, on laiſſe ſon voiſin à nu. A peine la récolte eſt-elle faite, que d'autres viennent s'emparer

s'emparer de ces haies postiches ; les femmes & les enfans courent les champs pour enlever & se disputer les broussailles qui servoient de clôture. On les voit traînant de grands fagots d'épines dont ils balayent tous les chemins. Nouveaux soins, nouvelles peines, c'est à recommencer tous les ans.

La société de Zurich, en applaudissant donc aux propositions du paysan philosophe, crut devoir user d'une voie plus sûre ; ce fut de proposer aux cultivateurs d'élite de lui adresser par écrit leurs raisons & leurs avis particuliers. Trois questions sur les haies leur furent prescrites en ces termes :

1°. Dans quel cas les haies ou enclos sont nécessaires, & dans quel cas l'on peut au contraire s'en passer, de façon qu'on pourroit alors les envisager comme superflues ou même nuisibles ?

2°. Au cas qu'il fallût envisager les haies ou enclos comme nuisibles, comment l'on pourroit garantir les possessions

d'une manière plus sûre & plus commode ?

3°. Au cas que les haies ou enclos fussent jugés néceſſaires, de quelle manière on pourroit, ſuivant les différentes circonſtances, leur donner le plus haut degré d'utilité, ou tout au moins les rendre le moins dommageables qu'il fût poſſible ?

La ſociété reçut alors ſeize *Mémoires*, dont trois méritèrent les prix. Nous apprenons par l'ouvrage de M. Hirzel, qu'ils furent rendus publics par extrait avec un précis de ce qu'on put recueillir de la conférence qui eut lieu pour le même objet. On convoqua enſuite une aſſemblée de villageois pour les faire répondre à ces mêmes queſtions ; quinze comparurent & ſatisfirent, à ce qu'on aſſure, pleinement la compagnie ſavante. Ceci ſe paſſoit en 1762 & 1763. Nous regrettons infiniment de n'avoir pas eu connoiſſance du réſultat de ce concours & de ces conférences ruſtiques ; on doit en avoir rendu

compte dans le recueil de la ſociété de Zurich, qui eſt en Allemand.

Quoi qu'il en ait été de la déciſion des payſans Suiſſes, les détracteurs des haies la croiront-elle ſans appel ? Elle pourroit même n'être pas ſatisfaiſante pour tous les pays agricoles. En ſuppoſant qu'elle ait été déſavorable aux haies de la Suiſſe, elle ne déterminera pas les Anglois à détruire les leurs ; elle n'infirmera pas le ſentiment de M. Hale, l'Auteur du Corps complet d'Economie ruſtique qui a tant remarqué d'utilité dans les haies, ni celui de l'Auteur de l'Eſſai ſur l'amélioration des terres, ni ceux de tant d'autres bons cultivateurs de la même nation, qui ne ſe détracteroient certainement pas de tout ce qu'ils ont dit pour recommander la clôture des champs. On ſait que l'Angleterre eſt preſque toute croiſée par des haies ; cet uſage a pu prendre ſon origine dans les conſtitutions du pays, & l'obſervation du cultivateur l'aura maintenu. Le Comté de Norfolk

a principalement changé de face depuis les défrichemens considérables qu'on y a faits. Les haies ont été employées avec le plus grand succès pour entourer ces nouvelles terres ; elles ont sur-tout servi de défense aux terres exposées aux inondations rapides des rivières.

Coutumes en faveur des Haies.

L'arrêt de ces mêmes paysans, en supposant toujours qu'il ait été absolument contraire à toutes sortes de haies, (s'ils ont saisi l'esprit du proposant) ne dissuadera pas les habitans de la Bresse, de la Normandie, de l'Angoumois & de plusieurs autres cantons de se servir de clôtures & de haies : elle n'a pas empêché la Chambre souveraine de Metz de faire enregistrer avec le plus grand empressement un édit du Roi qui permet les clôtures : elle n'a pas découragé le fermier, Auteur des nouveaux Essais d'Agriculture, à la faveur des enclos comparés avec l'ancienne culture soumise au parcours,

de solliciter les Elus généraux de Bourgogne à protéger & à répandre cette pratique dans leur province. Celui-ci apporte quelques raisons pressantes qui militent en faveur des enclos ; il fait entrer, par exemple, en grande considération la multiplication des bois ; mais il n'a guère en vue que les plantations de haies en peupliers d'Italie, qui, à la vérité, à cause de leur forme pyramidale, portent moins d'ombre sur la terre & s'opposent moins à la végétation des plantes qu'ils protègent ; mais un bois si léger ne sauroit suffire à tous les besoins, & le peuplier d'Italie, nous l'avons déjà observé, n'est pas l'arbre de tous les lieux, ni de toutes les expositions.

Le même Auteur anonyme dit aussi que « la pratique de tenir le bétail ren-
» fermé pendant les chaleurs brûlantes
» des jours d'été, & de le conduire la
» nuit dans les pâtures, ne peut avoir
» lieu qu'à la faveur des clôtures, tant
» pour mettre le bétail à couvert des

» animaux voraces, que pour l'empê-
» cher de s'égarer dans les ombres de
» la nuit ».

Quelqu'utile & néceſſaire que fût cet emploi des haies, ce ne feroit pas, ſelon nous, la raiſon la plus déterminante pour en conſtruire, parce qu'on peut renfermer les troupeaux dans des parcs portatifs & les faire camper dans les pacages & ſur les jachères, en les entourant de clayes. Nous réclamerions plutôt l'uſage des haies pour un autre motif plus preſſant, qui concerne les prairies artificielles, les champs emblavés, les vignes, les jeunes bois, les olivettes & les vergers qui ſont autour des villes, où l'on a moins à lutter contre les bêtes fauves que contre des hommes méchans, contre ces pâtres vagabonds, ces indignes goujats de bergers-bouchers & contrebandiers qui menent à l'aventure le jour & la nuit, & en toutes ſaiſons, leurs troupeaux errans, dans le premier champ qui ſe préſente, au grand préjudice du cul-

tivateur. Les haies garantiroient ſur-tout du dommage que cauſent ces malheureux gardiens de petits troupeaux deſtinés à frauder les droits de la boucherie & celui de l'équivalent (cette viande ſe vend en contrebande), contre leſquels on ne ceſſe de ſe plaindre ici, ſans qu'on remédie à un abus qui fait gémir le cultivateur & languir l'agriculture.

Je n'ai pu quitter ce ſujet ſans déplorer le ſort de nos campagnes ſi mal protégées, ſi mal ſecourues, malgré la loi & l'autorité de ceux qui, par leurs titres & les droits qu'ils perçoivent ſur leurs vaſſaux, en ſont déclarés les défenſeurs & les ſoutiens; s'ils veulent prêter l'oreille, ils entendront le cri de l'agriculture offenſée. Puiſſe la liberté publique, armée d'indignation, montrer au doigt ceux qui, pouvant & devant faire le bien à cet égard, refuſent ou dédaignent de le faire! Et vous, ſages magiſtrats, qui êtes prépoſés dans différents diſtricts pour maintenir les loix & la juſtice, & qui ne

ſemblez deſirer que de trouver l'occaſion de ſignaler votre zèle, rendez-vous acceſſibles & ſenſibles aux juſtes plaintes des cultivateurs ; vous ne ſerez jamais plus dignes de l'eſtime publique & de la confiance dont le plus humain des Princes vous honore.

Vœux de l'Auteur.

J'ai oſé en plus d'une occaſion élever ma foible & inutile voix pour l'intérêt de l'agriculture ; puiſſé-je enfin être écouté d'une compagnie ſavante, à qui je m'adreſſe aujourd'hui directement ; elle qui ſe déclare l'amie de l'humanité, qui par ſes vues patriotiques & les lumières qu'elle répand, a véritablement acquis le droit de la repréſentation & mérité la reconnoiſſance publique.

L'agriculture dégradée au point où nous la voyons dans quelques cantons de nos provinces, a beſoin d'un regard favorable de la part du miniſtère, & de l'attention de ceux qu'anime le bien public,

pour être secourue, rétablie, encouragée, protégée. Les haies offrent un des grands moyens ; l'Académie de Lyon en a reconnu tous les avantages ; j'ai tâché de les exposer & de les développer dans ce Mémoire. Je viens de passer en revue sous trois ordres différens une multitude d'arbres & d'arbustes de complexions diverses, & qui réunissent en eux toutes les qualités pour former des haies. J'ai indiqué à ce sujet quelques regles ; je me suis étayé de plusieurs faits ; j'ai appelé en témoignage les exemples que j'avois eus sous les yeux ; quelquefois j'ai cité mon expérience & l'observation des autres ; j'ai ajouté mes réflexions ; la décision sur le mérite de cet ensemble appartient à des juges aussi éclairés qu'équitables.

FIN.

TABLE
DES ARTICLES.

Exposition du sujet, page 1
DES HAIES ÉPINEUSES, 9
L'Aubépine, 11
La Ronce, 16
Le Rosier sauvage, 18
Le Grenadier, 19
Le Prunellier épineux, 22
Le Grosellier épineux, 23
Le Vinetier, 25
Le Framboisier, 27
Le Genêt épineux, ibid.
Autres Genêts épineux, 29
L'Asperge sauvage, 32
Le Smilax aspera, ibid.
Le Houx frélon, 33
Le Houx épineux, 34
Le Chêne kermès, 36
Le Caprier, 38
Les Genevriers, 41
Les Rhamnus, 43
L'Alaterne, ibid.
Le Nerprun, 45
Le Paliure, 47

Le Jujubier, page 49
Le faux Acacia, 51
Le Févier, 56
Le Bois puant, 57
L'Arbre d'Argent, 58
Le Lycium, 60
Le Buisson Ardent, 61
L'Azerolier sauvage, 62
L'Aubépine rouge d'Amérique, 63
Plantes épineuses, 64
Aloès & Figuiers d'Inde, 65
DES HAIES D'AGRÉMENT, 68
La Vigne-Vierge, 70
La Vigne de Judée, ibid.
Les Clematites, 71
Les grands Liserons, ibid.
Le Houblon, 72
La Grenadille, ibid.
La Bignogne grimpante, 73
Les Chevre-Feuilles, ibid.
Plantes à exclure, 75
Les Filaris, 77
Le Troéne, ibid.
Le Myrte, 78
Le Laurier-Tin, 79
Le Laurier franc, 80
Le Laurier-Rose, 81
Le Laurier-Cerise, 82

Les Pins, Sapins & Pesses, page 83
L'If, 84
Le Cyprès, 85
Le Savinier, 89
Le Buis, 90
Le Lentisque; 92
L'Yeuse, 93
La Charmille, 95
L'Erable de Montpellier, 96
Différens Arbustes, ibid.
Les Lilas, 98
Le Seringa des jardiniers, 99
Autres Arbustes, 100
La Rose de Cayenne, ibid.
L'Alibousier, 101
Les Sureaux, 102
L'Obier, ibid.
Les Colutea, 103

DES HAIES PRODUCTIVES, 105

La Pourrette, 106
L'Amandier, 111
Le Pistachier, 113
Le Térébinthe, 114
Le Figuier, ibid.
Le Coignassier, 115
Le Neslier, 117
Le Cochêne, ibid.
Les Prunier, Cerisier & Poirier, 118

L'Amelanchier,	page 119
Le Merisier,	120
Le Pultier,	121
Les Chênes,	122
Le Hêtre,	124
Le Châtaignier,	ibid.
Le Liege,	ibid.
Les Frênes,	125
L'Erable & autres Arbres,	126
L'Orme,	127
Le Mûrier,	129
L'Arbousier,	130
Le Drouiller,	ibid.
Le Micocoulier,	131
Le Noisettier,	133
L'Ebénier des Alpes,	ibid.
Le Fusain,	134
Les Saules,	135
Le Bouleau,	136
L'Aulne,	ibid.
La Bourdaine,	137
Les Peupliers,	138
Le Tamarisc,	140
Le Rhamnoïdes,	144
La Coriaire,	145
Les Roseaux,	146
Le Bambou,	147
Les Rizophores,	151
La Canne à Sucre,	153

Du Riz, page 156
Du Maïs, 157
Les Joncs & les Leches, 159
Réflexions sur la Construction, l'Entretien & les usages divers des Haies, 162
Regles de pratique, ibid.
Récapitulation des avantages des Haies, 198
Inconvéniens des Haies, & réponses aux Objections, 205
Questions agitées sur les Haies, 221
Coutumes en faveur des Haies, 228
Vœux de l'Auteur, 232

Fin de la Table.

APPROBATION.

J'AI lu par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux un manuscrit qui a pour titre : *Mémoire sur les Haies, par M. Amoreux.* Cet ouvrage ne contient rien qui doive en empêcher l'impression. A Paris, ce 15 Février 1787.

Signé, LE BEGUE DE PRESLE.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre: A nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra: SALUT. Notre amé le Sieur CUCHET, Libraire, nous a fait exposer qu'il desireroit faire imprimer & donner au Public un *Mémoire sur les Haies, où l'on traite de leurs différentes espèces, de leur construction & de leurs avantages, couronné par l'Académie de Lyon, le 31 Août 1784, par M. AMOREUX*, s'il nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Permission pour ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui semblera, & de le faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le tems de cinq années consécutives, à compter du jour de la date des Présentes. Faisons défenses à tous Imprimeurs, Libraires & autres personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangère dans aucun lieu de notre obéissance. A la charge que ces présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & beaux caractères; que l'Impétrant se conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725, & à l'Arrêt de notre Conseil du 30 Août 1777, à peine de déchéance de la présente Permission; qu'avant de l'exposer en vente, le manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Garde des Sceaux de France, le Sieur DE LAMOIGNON; qu'il en sera ensuite remis deux exemplaires dans notre Biblio-

thèque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France, le Sieur DE MAUPEOU, & un dans celle dudit Sieur DE LAMOIGNON : le tout à peine de nullité des Présentes ; du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant & ses ayans-cause, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons qu'à la copie des Présentes, qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, foi soit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires : Car tel est notre plaisir. DONNÉ à Versailles, le vingt-cinquieme jour du mois d'Avril l'an de grace mil sept cent quatre-vingt-sept, & de notre regne le treiziéme. Par le Roi en son Conseil.

Signé, LE BEGUE.

Regiſtré sur le Regiſtre XXIII de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, n°. 1091, fol. 228, conformément aux diſpoſitions énoncées dans la préſente Permiſſion, & à la charge de remettre à ladite Chambre les neuf exemplaires preſcrits par l'arrêt du Conseil du 16 Avril 1785. A Paris, le 4 Mai 1787.

Signé, KNAPEN, *Syndic.*

De l'Imprimerie de CHARDON, rue de la Harpe.

3 2044 102 816 360